LES HABITANTS DE SURINAME

A AMSTERDAM

EX BIBLIOTHECA

CAR. I. TABORIS.

Collated
+ correct

F.648

O. XI. 71

A Monsieur L. Petit

Souvenir de l'auteur

Paris le 1er Mai 1885

Roland Bonaparte.

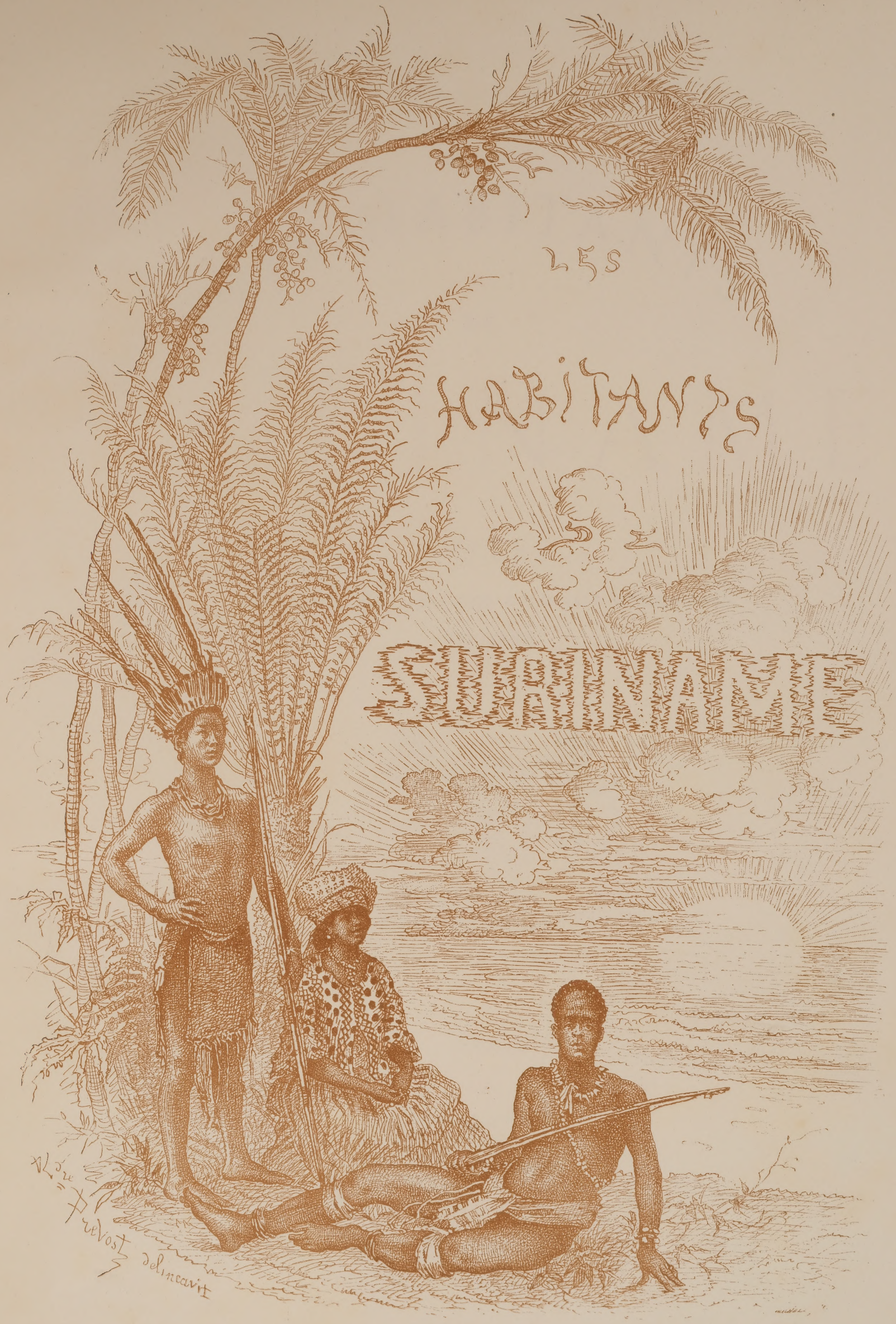
LES
HABITANTS
DU
SURINAME
Rouvost
delineavit

F.648

PRINCE ROLAND BONAPARTE

LES HABITANTS DE SURINAME

NOTES

RECUEILLIES A L'EXPOSITION COLONIALE D'AMSTERDAM

EN 1883

PARIS

IMPRIMERIE DE A. QUANTIN

7, RUE SAINT-BENOIT

—

1884

A MA MÈRE

LA PRINCESSE PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE

SURINAAMSCHE INBOORLINGEN

geëxposeerd op de

TENTOONSTELLING.

N°. 1.

ABORIGINES

of vroegste Bewoners van Suriname,

bestaande uit:

AROWAKEN en CARAÏBEN INDIANEN.

N°. 2.

MAROONS of BOSCHNEGERS

van Nederlandsch Guiana,

bestaande uit:

AUCANERS en SARAMACANERS.

N°. 3.

VERSCHILLENDE TYPEN

van

SURINAAMSCHE CREOLEN.

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

Tableau qui se trouvait à l'extérieur de la Rotonde des Habitants de Suriname à l'Exposition d'Amsterdam

AVANT-PROPOS

BEAUCOUP de sciences n'ont pris leur essor qu'au cours du XIX^e^ siècle : l'anthropologie est de ce nombre. N'est-il pas étrange de constater que l'homme, déjà si ancien sur la terre et dont l'origine se perd dans les profondeurs de l'époque tertiaire, ait été si peu étudié jusqu'alors? Cela tenait à certains préjugés philosophiques dans l'examen desquels nous n'avons pas à entrer ici.

L'anthropologie, cette science si vaste et si féconde, date à peine de vingt-cinq ans. Le mot « anthropologie » existait bien avant cette époque, mais il n'avait pas le sens que nous lui donnons aujourd'hui.

Il ne faut pas oublier que cette science est d'origine absolument française : là, comme dans beaucoup de découvertes, la France tient le premier rang. La fondation de la Société d'Anthropologie, en 1859, par Broca et les ouvrages de Darwin vinrent lui donner un élan considérable. Aussi les années 1858 et 1859 seront célèbres à juste titre. Les différents États de l'Europe suivirent rapidement cet exemple, et actuellement toutes les nations

possèdent au moins une société, si ce n'est plusieurs, chargée spécialement d'étudier l'être humain à tous les points de vue. Les manifestations les plus complexes, qui paraissaient tout d'abord ne pas pouvoir se ramener à une forme scientifique, ont été analysées et réduites à leurs éléments primordiaux. Les faits sociaux sont de ce nombre. Qui aurait pu croire au premier abord qu'ils obéissent à des lois aussi immuables que tous les autres phénomènes de la nature ? Il en est cependant ainsi, et les hommes auxquels incombe le gouvernement des peuples ne peuvent plus négliger ces lois, comme au temps où la direction des nations était confiée au bon plaisir et aux caprices de quelques-uns. Les sociétés, qui, comme les êtres vivants, doivent se transformer sous peine de périr, ont besoin de guides qui les empêchent de s'égarer aux moments critiques de leur évolution. Ceux-ci, pour donner à chacun la plus grande dose de bonheur possible, ce qui est le but de l'humanité, et, par là, bien mériter de leurs concitoyens, doivent avoir étudié et fortement médité les résultats fournis par la science anthropologique.

La vraie politique de l'avenir, basée sur des données purement scientifiques, ne pourra plus être égoïste comme par le passé : elle n'aura qu'un but, celui de développer et d'assurer la solidarité et la liberté humaines.

Ce sera le plus beau triomphe de la science.

Mais revenons aux débuts de l'anthropologie. Depuis 1859, elle a fait des progrès considérables et s'est vulgarisée d'une façon surprenante. Il serait cependant à désirer que sa diffusion fût plus grande encore.

On peut expliquer assez simplement ces rapides progrès si l'on songe que toutes les sciences touchent plus ou moins à l'homme, et que, si l'on en détache tous les faits qui le concernent pour les grouper ensemble, on a vite formé un tout considérable. Pour mieux faire saisir notre pensée, qu'on nous permette une comparaison empruntée à l'art militaire : supposons plusieurs compagnies d'infanterie marchant sur des routes qui convergent toutes vers un pont ; chaque compagnie prise isolément est peu de chose pour l'observateur ; mais qu'à un moment donné, pour des causes quelconques, toutes ces compagnies viennent à se réunir pour passer le pont, on verra sur ce même point — en très peu de temps — une masse considérable d'hommes. Tel a été le cas des études anthropologiques.

Sans vouloir entrer dans des discussions plus ou moins spécieuses, nous accepterons comme définition de l'anthropologie celle qui en a été donnée par un savant français, qui disait que l'anthropologie est la monographie de l'homme, c'est-à-dire l'étude de l'homme physique et de ses manifestations.

Comme cette étude est très complexe, on a été obligé d'y introduire des subdivisions qui peuvent se ramener à trois :

1° L'observation des faits qui constitue la base de toute science, c'est l'*ethnographie* ou description des races humaines dans l'espace, c'est-à-dire telles qu'elles sont actuellement réparties sur la surface du globe;

2° La comparaison des faits entre eux ou *ethnologie,* c'est-à-dire l'étude des races humaines dans le temps ;

3° La généralisation ou *sociologie* qui dégage les principes résultant de l'ethnographie et de l'ethnologie.

Par une comparaison empruntée à la géologie, on pourrait dire que l'ethnographie décrit les *strates* humaines pendant que l'ethnologie en décrit la *coupe*.

L'ethnographie peut alors se diviser en deux parties principales :

1° La description de l'être humain;

2° La description de ses manifestations.

Sous le premier chef, nous comprenons la description de l'homme à tous les points de vue : anatomique, anthropométrique, physiologique, pathologique, etc.; la détermination de sa place dans la nature; les caractères généraux du groupe ethnique auquel il appartient; et enfin la répartition de ses groupes à la surface de la terre.

Sous le second chef, nous plaçons tous les renseignements relatifs aux manifestations de l'homme. Pour que de tous les faits recueillis on puisse tirer quelque enseignement, il faut qu'ils soient comparables entre eux et qu'on puisse les trouver facilement.

Afin d'atteindre ce but, nous nous sommes fait pour notre usage un plan qui nous permet aisément de rapprocher les faits de même nature. Pour cela nous avons divisé l'ensemble des observations à faire, c'est-à-dire des notes à recueillir, en un certain nombre de paragraphes, portant chacun un titre général.

Chacun de ceux-ci se divise à son tour en articles. On verra un peu plus loin le tableau que nous avons formé ainsi et qui nous sert, aussi bien dans nos observations que dans nos lectures, pour prendre avec méthode, sans rien laisser passer, toutes les notes destinées à la rédaction d'un travail ultérieur.

L'avantage de ce classement, peut-être arbitraire, est de trouver sûrement tout ce qui se rapporte à un sujet donné; ainsi, dans les trois chapitres qui forment la partie ethnographique de ce travail et qui ont rapport à des

populations différentes, tous les renseignements relatifs à la nourriture se trouvent toujours à l'article 1[er] de chaque chapitre, — ce qui concerne l'habitation à l'article 2, etc.

Aussi n'attachons-nous pas la moindre idée philosophique à la répartition des paragraphes de notre tableau : ce n'est qu'un simple casier pour y classer les faits. Constatons, en passant, que le besoin d'un questionnaire ethnographique se fait de plus en plus sentir, lorsqu'on a des observations à faire et qu'on dispose de peu de temps. En effet, sans ce guide, l'observateur s'expose souvent, soit à omettre un fait important, soit à ne pouvoir élucider des questions controversées lorsqu'une occasion s'en présente.

Dans le présent travail, tous les faits sont présentés dans l'ordre indiqué par le tableau qui va suivre. Il sera le même pour les trois groupes de population que nous allons étudier.

1° ALIMENTATION.	VÉGÉTALE.	Ce qu'on trouve. Ce qu'on cultive.
	ANIMALE	Anthropophagie. — Produits de la chasse et de la pêche. Produits des animaux domestiques.
	BOISSONS	Produits naturels. Produits fabriqués (fermentés ou non); ivresse.
	CONDIMENTS.	Propres à la région. Étrangers.
	APPROVISIONNEMENTS. .	Comment on se les procure.
2° HABITATION.	CONSTRUCTION	Site, description de la construction; magasins. Matériaux, main-d'œuvre.
	AMEUBLEMENT.	Meubles de toute espèce. Ustensiles de chauffage, d'éclairage, etc.
	USTENSILES ET OUTILS.	Instruments de guerre et de travail. Ustensiles de cuisine.
3° HABILLEMENT.	VÊTEMENTS	Des hommes. Des femmes.
	ORNEMENTS	Fard, tatouage. Déformations et mutilations. Bijoux, parures, amulettes.
	ARMEMENT.	Manière de porter les armes.

- 4° TRAVAIL ET COMMERCE.
  - TRAVAUX DOMESTIQUES.
    - Cuisine
      - Usage des ustensiles.
      - Feu, et manière de se le procurer.
    - Couture, instruments.
    - Entretien des effets, lavage.
  - MÉTIERS ET INDUSTRIES.
    - Poterie.
    - Métallurgie.
  - AGRICULTURE . . . . . .
    - Procédés.
    - Outils, leur fabrication et leurs usages.
  - TRAVAUX PUBLICS. . . .
    - Voies de communication, ponts, ports.
    - Corvées.
  - COMMERCE. . . . . .
    - Modes d'échange.
    - Magasins.

- 5° MORALE CIVILE ET RELIGIEUSE.
  - MŒURS ET COUTUMES. .
    - Pudeur, moralité, écarts génésiques, avortement.
    - Infanticides.
    - Férocité, hospitalité.
    - Crimes et punitions.
    - Respect pour les jeunes et les vieillards
    - Ivrognerie, stupéfiants, opium, tabac, etc.
  - CROYANCES ET PRATIQUES DU CULTE.
    - Les dieux.
    - La mort, la vie future.
    - Les cérémonies.
    - Le sacerdoce, prêtres et sorciers.
  - FÊTES ET JEUX. . . . .
    - Danses.
    - Musique.

- 6° INSTITUTIONS SOCIALES.
  - FAMILLE. . . . . .
    - Parenté.
    - Naissance, éducation.
    - Mariage : différents modes ; condition de la femme ; enfants ; amour pour les jeunes.
    - Décès.
    - Successions.
    - Domesticité, esclavage.
  - PROPRIÉTÉ. . . . . .
    - Origine.
    - Forme.
      - Communale.
      - Familiale.
      - Individuelle, etc.
  - GOUVERNEMENT. . . . .
    - Formation.
    - Organisation et protection sociale.
    - Administration, justice, armée, etc.

7° SCIENCES ET ARTS.	ARTS PROPREMENT DITS.		Peinture.
			Sculpture.
			Architecture.
		Musique	Vocale.
			Instrumentale, les instruments.
	MATHÉMATIQUES		Manière de calculer, instruments pour calculer.
			Astronomie, mesure du temps. Calendrier.
	MÉDECINE		Art de guérir. Médecins.
			Hygiène, traitement.
	LANGUES.		Origines, parentés.
			Étude grammaticale.
			Répartition.

Jusqu'à ces derniers temps, on ne pouvait étudier les différents groupes ethniques qui se trouvent à la surface du globe que par les récits des voyageurs plus ou moins expérimentés et habiles dans l'observation des faits anthropologiques. Les voyages faits avec des savants préparés de longue main à ces études étaient et sont encore rares. Aussi est-ce avec joie que l'on a vu certains entrepreneurs amener en Europe (dans un esprit de lucre, il est vrai) des représentants des différents peuples de la terre. Ces hommes ont pu alors être étudiés scientifiquement par des savants compétents et fournir de bons résultats.

Mais toutes ces exhibitions ont été partielles ; il serait, par suite, à souhaiter qu'une grande nation européenne prît un jour l'initiative d'une exposition universelle des diverses populations du globe, où tous les groupes ethniques fussent représentés. Il y aurait aussi un grand intérêt à exposer tous les objets au milieu desquels ces populations ont l'habitude de vivre. On installerait, par exemple, des villages qui seraient habités ; les maisons seraient garnies comme elles le sont dans le pays d'où elles auraient été apportées ; la cuisine serait faite à la façon indigène, etc., etc. ; en un mot, on y verrait les individus vivre de leur vie propre absolument comme si on allait voyager dans les régions qu'ils habitent.

Le gouvernement néerlandais avait essayé de réaliser cet idéal à l'Exposition d'Amsterdam de 1883. Cette section coloniale était très réussie et renfermait une quantité considérable d'objets ethnographiques du plus haut intérêt.

Du reste, l'empire colonial des Pays-Bas, comprenant des peuples si divers, pouvait facilement envoyer dans la métropole des représentants de

différents groupes ethniques. A Amsterdam se trouvaient réunis les habitants de l'Insulinde et ceux de Suriname; c'est là que nous avons eu occasion de les étudier. Nous ne nous proposions pas d'abord de publier nos recherches, faites dans un but de satisfaction personnelle; mais, sur les conseils de quelques-uns de nos amis, nous avons résolu de réunir dans deux mémoires les quelques notes que nous avons pu recueillir sur chacune de ces populations. Nous y avons ajouté les photographies systématiquement faites de presque tous les individus exhibés.

Notre premier volume va s'occuper des habitants de la Guyane néerlandaise; — le second traitera des populations de l'Archipel indien.

Nous avons commencé par les Surinamais, parce que ces hommes habitent une colonie magnifique et peu connue, que les riches produits et les magnificences de l'archipel malais ont fait négliger depuis longtemps.

Les exploits des héros néerlandais dans cette partie de l'Orient ont eu pour résultat, en attirant et en fixant toutes les attentions, de faire oublier ce petit coin de l'Amérique équinoxiale baigné par les flots de l'Atlantique. Puissent ces quelques pages contribuer à faire connaître et à faire aimer les populations foncièrement bonnes qui habitent cette colonie, dernier vestige de l'esprit entreprenant des Néerlandais dans l'Amérique du Sud!

Avant d'étudier l'homme lui-même, il nous a paru nécessaire de décrire le milieu dans lequel il vit, car on connaît l'influence que le milieu exerce sur l'organisme humain et par conséquent sur ses manifestations.

Pour répondre à cette idée, nous avons placé en tête de notre première étude une description faite à grands traits de la région occupée par les hommes dont il sera question par la suite.

Notre travail n'a pas la prétention d'être complet : il ne comprend, comme nous l'avons déjà dit, que des notes recueillies en voyage; aussi le donnons-nous pour ce qu'il est, convaincu que nous sommes qu'il contient, en même temps que beaucoup de lacunes, beaucoup d'imperfections.

Nous nous abstenons, du reste, de toute théorie ou généralisation ne reposant que sur un nombre trop limité d'observations. Il ne faut voir dans le présent volume que des faits, rien que des faits.

En finissant cet avant-propos, remercions ici toutes les personnes qui nous ont si bien reçu en Hollande et ont facilité nos recherches.

La profonde sympathie que nous éprouvions pour ce pays, petit comme territoire, mais grand comme esprit national, n'a pu que s'augmenter pendant le séjour que nous y avons fait. C'est avec un très grand intérêt que nous

avons visité ces Pays-Bas qui furent pendant plusieurs siècles le seul refuge de toutes les libertés.

Nous avons pu voir de près et apprécier ces descendants des Néerlandais du XVI^e^ siècle qui, sous la conduite d'un homme de génie et tout en disputant leur sol aux flots de l'Océan, surent conquérir leur indépendance sur les monarques d'alors, et envoyer en même temps leurs enfants explorer le globe depuis les mers de glace du pôle jusqu'au milieu de l'Archipel indien.

Quels grands noms que ceux d'hommes tels que les W. Barentsz, les Tasman, les Schouten, les Houtman, les Heemskerk, les Koen! Les conditions économiques et industrielles du monde moderne ont sans doute un peu changé la situation des Pays-Bas, mais ils ont encore beaucoup à faire dans leur empire colonial immense. Ils ont un grand rôle civilisateur à jouer dans cet extrême Orient. Nous sommes persuadé qu'ils ne resteront pas au-dessous de cette tâche, car les Hollandais d'aujourd'hui sont toujours les dignes continuateurs des héros d'autrefois que les revers ne faisaient que grandir et qui, dans les moments critiques, pouvaient, comme l'illustre Koen, dire à la mère patrie : « *Desespereert niet!* »

Amsterdam, le 30 octobre 1883.

58° 57° 56° 55° 54°

COLONIE DE SURINAME

OCÉAN ATLANTIQUE

GUYANE FRANÇAISE

7° 6° 5°

la Perdrice
la Corentijn
la Nickerie
la Maratakka
la Coppename
le Suriname
la Marowijne
le Maroni

Banc Korrikorri
Banc Potosi
Nieuw Rotterdam
Nw Nickerie
Koema-Koema
Dépots de la Coppename
Coronie
Ile Bonaparte
Batavia
Indiens
Waijombo
Warraus
Visschers flat
Dépots du Suriname
Bramspunt
Banc de boue
Banc Wiawia
Banc Kweriman
Foret brulée
Marappa Ky.
Mots-Kreek
Saramacca
Nassau
Nw Amsterdam
Nw Holland
Fort Sommelsdijk
Victoria
Leliendaal
PARAMARIBO
Mariënburg
Waterland
Flora
Meerzorg
Commewijne
Cassewijne
Surrey-membo
Savane des Juifs
Kroe-la-bo
Arrowodden
Maripaston
Résidence du chef des Mentoeari
Victoria Bergendaal
Chutes Biwhopondo
Js Amara
Arasoebanga Chutes
Ganzee (Résidence du chef des Saramaccaners)
Acedra
Sisone
Kapasie
Poemaja
David
Nouveau chemin
Mt Nassau
Aucaners
Chutes Pedrosoengoe
AUCANERS ET MOESINGAS
SARAMACCANERS
AUCANERS
Kwango
Bellevue
Birioedoe
Kapoa
Tolede
Marowijne Ky.
Sparrepassi (Aucaners)
Rickardus (Aucaners)
Moengo (Aucaners)
Wane Kreek
Arrowaks
Caribes
Tapoeiers
Tamanaka
Terminka
Mapane
Tempati
Auca
Tibiti
Kabalebo
Matapi Ky.
Kassiwinka Ky.
Coermotibo Ky.
Wane Ky.
Gran Ky.

Landawei
Posto
Kamaroa
Binnivatra
Sarapaeca
Surinamé
Loejaba
Slee
Ketibaffo
Bergi
Marechalskriki
Toemaripo
Koemboe
Tioboto
Vanderhaak
Dahomey
Goddo
Fassaloango
Levant
Malobbi
Fraubassoe
Akixiamau
Binnikewai
BEKOO ou M
SA
AUCANERS
Poeloegoedoe
Giuritappo
Abendanon
Ducantoo
Manlobbi
la Paix
Draij
Clementi
Paumé
Hantsijloo
Spinas Seloo
Kankantriano
Sangrinnasoesa
Pirschoedoe
Drie Tabeltje
Polakaba
(Résidence du chef des Aucaners)
BONIS
Miranda
Sannelje
Affonsiti
Cottica
Résidence
Courmotibo
Krassiabra
Corentijn
Nieu R.
Sipaniwini
Tapanahoni
Ouaminari
Awaé
Maroni
Curuh
Cidari
Awanatapo
Piton Vidal
Mont Tepou
Haute
Mang
Coulé
MONTS DES SOURCES
TUMUC-HUMAC
MTS.
ANGLAIS
E
FRANÇAIS
4°
3°
2°
1°
58°
57°
56°
55°
54°

LÉGENDE

- *Terrains cultivés*
- ***Terrains concédés pour l'exploitation de l'or.*** *Les superficies et les contours ne sont qu'approximatifs.*
- ***Savanes.*** *L'etendue et les limites des Savanes ne sont qu'approximatives.*
- ***Terrains couverts de végétation.*** *(Foret vierge, bois, broussailles, etc.)*
- ***Eaux*** *(Mers, fleuves, marais, etc.)*
- *Anciens cordons littoraux. (Bancs de sable et de coquilles.)*

Echelle au $\frac{1}{1.250.000}$

0 5 25 50 75 100 Kilomètres

Gravé par R. Hausermann.

Prince Roland Bonaparte : **Les Habitants de Suriname.**

Paris Imp. Lemercier et Cie 57 r. de Seine.

NOTICE

GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE ET HISTORIQUE

SUR LA COLONIE DE SURINAME

LES HABITANTS DE SURINAME DANS LEUR ROTONDE, A AMSTERDAM

NOTICE

GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE ET HISTORIQUE

SUR LA COLONIE DE SURINAME*

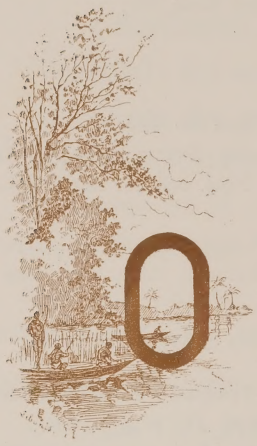

On sait que la région côtière de l'Amérique du Sud, comprise entre l'embouchure de l'Amazone et l'Orénoque, porte depuis longtemps le nom général de Guyane. C'est là que les aventuriers du XVI^e^ siècle essayèrent de trouver le fameux El Dorado.

Cette côte, située à quelques degrés de l'équateur, attira de bonne heure l'attention des Européens; ils vinrent s'y établir pour cultiver les

* Les sources de ce chapitre sont :
1° Les renseignements oraux fournis par le capitaine ZIMMERMANN;
2° Les articles du capitaine ZIMMERMANN publiés dans *Het Nieuws van den Dag*, et dans *Eigen Haard;*

denrées que l'on était obligé de faire venir à grands frais d'Orient. Là est la cause véritable des premiers établissements européens dans ces régions.

Actuellement la Guyane est partagée entre cinq puissances, qui sont : l'Angleterre, les Pays-Bas, la France, le Brésil et le Venezuela.

La colonie hollandaise porte le nom de Suriname, qui est en même temps celui du plus grand fleuve qui la traverse. Quant à ce nom lui-même, on croit qu'il était porté autrefois par une tribu indienne qui habitait les rives du fleuve, à l'époque où les premiers colons vinrent s'y établir, et qui, depuis, se serait retirée sur l'Amazone. Mais cette explication est loin d'être certaine.

La colonie de Suriname est baignée au nord par l'Atlantique; à l'est, elle est séparée de la Guyane française par la Marowijne ou Maroni; la rivière Corantijn la sépare de la Guyane anglaise ou Berbice. Du côté du Brésil, la frontière est très vague; elle serait constituée par les monts Tumuc-Humac, situés un peu au sud du 2° de latitude Nord.

3° Zimmermann : Beschrijving van de rivier « de Suriname ». Avec une carte au 150,000e. *Tijdschrift van het aardrijkskundig Genootschap. Deel II, n° 5, p. 342 ;*

4° Verslag van den Gouverneur van Suriname omtrent de goudindustrie in Suriname loopende van haren aanvang (1874) tot ult°. april 1882;

5° G. W. C. Voorduin : Gezigten uit Neerland's West-Indien. Amsterdam, Franz Buffa en Zonen;

6° A. Kappler : Holländisch-Guiana. Stuttgart, 1881;

7° Van Meeteren : Conférence. Amsterdam, 1883;

8° Van Hoëvell : Slaven en Vrijen onder de nederlandsche wet. Zalt-Bommel, 1855;

9° Petermanns Mittheilungen : Ergänzungsheft, n° 62 : Die Bevölkerung der Erde, VI;

10° R. Andrée : Geographisches Handbuch zu Andree's Handatlas;

11° Koloniaal verslag van 1883, II, Suriname;

12° Staatkundig en staathuishoudkundig Jaarboekje voor 1882;

13° Catalogue de la section coloniale néerlandaise à l'exposition d'Amsterdam de 1883;

14° Loth : Verslag van de tweede expeditie tot het traceeren van een weg van Brokopondo aan de rivier Suriname tot de Pedrosoengoe Vallen aan de Marowijne. Avec 2 cartes. *Tijd. van het aardrijkskundig Genootschap. Deel III, n° 3, p. 159;*

15° Loth : Verslag van de expeditie tot het traceeren van een weg van Brokopondo in de rivier Boven-Suriname tot de hoogte van het Awara-Eiland in de rivier Boven-Samaracca. Avec une carte. *Tijd. van het aardrijkskundig Genootschap. Deel III, n° 5, p. 332;*

16° Van Sypesteyn : Beknopt overzicht van de goudexplotatie in Suriname, 1874-1879. *Tijd. van het aardrijkskundig Genootschap. Deel IV, n° 3, p. 184;*

17° Loth : Verslag van een expeditie tot het traceeren van een weg van de Tempatie-Kreek naar de rivier Suriname. Avec une carte. *Tijd. van het aardrijkskundig Genootschap. Deel. IV, n° 4, p. 250;*

18° Loth : Verslag van een reis gedaan in de maanden augustus en september 1879. Avec une carte. *Tijd. van het aardrijkskundig Genootschap. Deel V, n° 1, p. 10;*

19° Cateau van Rosevelt en van Lansberge : Kaart van Suriname. Echelle : 200,000e. Dix feuilles;

20° Petermann : Sud Amerika. Echelle : 7,500,000e. Six feuilles;

21° Loth : Kaart van een gedeelte der kolonie Suriname waarop de parceelen land, welke ter ontginning van goud en andere metalen... met arceerlijnen zijn aangewezen. *Tijd. van het aardrijkskundig Genootschap. Deel IV, n° 5;*

22° Collection de photographies représentant les différents quartiers de Paramaribo.

La superficie du territoire ainsi délimité serait de 119,321 kilomètres carrés, soit le cinquième de la surface de la France. Il est vrai de dire qu'on en connaît à peine le tiers.

Son aspect général est dépeint de la manière suivante par un auteur hollandais :

« Suriname est une de nos plus magnifiques colonies. C'est un chef-d'œuvre de l'industrie humaine que d'avoir pu couvrir cette plaine si étendue de luxuriantes plantations. Cette plaine si verdoyante est baignée au nord par les flots bleus de l'Atlantique, au sud elle se trouve limitée par un rideau sombre de forêts impénétrables.

« C'est un jardin splendide, gagné sur la mer et sur la forêt vierge. Il est traversé par de nombreux cours d'eau, tantôt encaissés, tantôt bordés de digues. Des canaux relient entre elles les magnifiques lignes d'eau formées par la nature, et sur les bords desquelles se trouvent d'élégantes habitations qui, avec leurs annexes, présentent chacune l'aspect d'un village.

« En un mot, on trouve ici réunis sur un espace relativement petit tous les produits de la culture la plus développée et les beautés incomparables de la nature sauvage. »

Cette description un peu enthousiaste était probablement vraie il y a cinquante ans ; mais, depuis l'abolition de l'esclavage, l'aspect de la colonie a bien changé, surtout au point de vue des cultures.

Un passage d'un autre auteur explique bien ce changement.

« Suriname, dit-il, est le pays où règne continuellement un printemps perpétuel ; les orages et les tremblements de terre sont rares ; on trouve en abondance des poissons et des oiseaux ; les fruits des arbres et ceux de la terre qui peuvent servir à l'alimentation viennent spontanément. A cet égard Suriname ne le cède en rien à aucun pays de la terre ; car l'homme trouve devant lui, sans faire un seul effort, tout ce dont il a besoin pour sa nourriture journalière. Cependant avant l'arrivée des conquérants européens, cette belle et fertile contrée n'était occupée que par quelques Indiens, souverains absolus de cette magnifique, mais sauvage nature.

« La Guyane, avec ses forêts et ses rivières, ses montagnes et ses vallées, ses fruits et ses animaux, était la propriété de ces primitifs habitants qui erraient en tribus éparses. »

On comprend facilement que dans des conditions si favorables, les nègres, devenus libres, n'aient pas envie de travailler pour gagner une nourriture qu'ils n'ont qu'à ramasser.

On peut distinguer dans la colonie trois régions bien tranchées :

1° La région côtière, basse et marécageuse ;

2° La région moyenne, ou région des savanes ;

3° La région des forêts vierges, où se trouvent les sources des principales rivières.

Un courant marin, d'une direction occidentale constante, longe toute la côte de la colonie; on attribue à son action, jointe à celle des vents, qui le plus souvent soufflent de l'est et du nord-est, les déchirures et les anfractuosités considérables de quelques parties de la côte.

Toute la région côtière est plate. Les alluvions qui la forment sont couvertes d'arbres et de broussailles peu élevés qui forment un fourré presque impénétrable, inondé à chaque marée.

Le littoral lui-même est formé par une couche assez épaisse de restes de crustacés marins : en quelques endroits elle est recouverte de sable et de glaise. Au-dessous on trouve de l'argile bleue ou grise, alternant par-ci par-là avec du sable d'une teinte jaunâtre.

Des bancs de sable et de coquilles, d'une profondeur maxima de quatre mètres, se trouvent dans l'intérieur du pays. Ils sont orientés dans une direction parallèle à la côte. Un fait à noter s'observe ici : la végétation de ces bancs n'est pas la même que celle de la contrée environnante ; elle se rapproche davantage de celle qu'on trouve dans l'intérieur du pays.

Ces bancs, plus élevés que le terrain marécageux qui les entoure, n'ont que peu de largeur; mais leur longueur dépasse souvent dix kilomètres. Il est possible que ce soient les anciens rivages de l'Océan.

Paramaribo est construit sur un de ces bancs de coquilles qui s'élève à environ trois mètres au-dessus des plus basses eaux.

Derrière les amas de coquilles se trouvent de grands marais d'eau douce, presque à sec pendant la saison sèche et qui, pendant la période des pluies, sont absolument impraticables.

Les rives de l'embouchure des rivières sont encore plus basses que le reste de la côte ; elles sont excessivement plates et sujettes à des inondations fréquentes. Cependant les palétuviers rouges forment par leurs racines une espèce de digue qui les protège contre les chocs trop violents des vagues.

Jusqu'à une très grande distance au large, le littoral se prolonge en pente très douce au-dessous du niveau de l'Océan ; cet état de choses a

favorisé la formation rapide de nombreux bancs boueux dont les éléments ont été fournis par les atterrissements des fleuves.

La plage offre partout un aspect désolé et monotone. Des milliers d'arbres morts et déracinés ont été déposés de tous côtés par le courant.

Depuis Warappa-Kreek jusqu'à l'embouchure du Suriname on ne voit pas la moindre trace de culture. Dans l'intérieur marécageux, à environ une lieue de Bramspunt, se trouve une vaste forêt d'arbres secs, à moitié consumés : ce sont les tristes restes d'un bois jadis magnifique, que le feu a détruit.

Le sol bourbeux, où l'on enfonce jusqu'aux genoux si l'on a l'audace ou le malheur de s'y hasarder, est habité par des milliers de crabes, et les broussailles qui recouvrent ces tristes côtes fourmillent d'essaims de moustiques et d'autres moucherons piquants non moins incommodes. Une multitude d'oiseaux aquatiques trouvent ici leur nourriture pendant la marée basse.

On a souvent dit que la côte de la Guyane se soulevait lentement. Cette affirmation est basée principalement sur les deux faits suivants :

1° Accroissement rapide de la terre ferme à l'embouchure de la Saramacca ;

2° Existence de nombreux bancs de sable et de coquilles à l'intérieur des terres. Ce sont ceux que nous venons de décrire plus haut.

En revanche, la mer a gagné depuis 1860 environ deux kilomètres sur la terre ferme, à l'est de l'embouchure de la Nickerie. Il est vrai de dire que cette côte était très basse et se trouvait à un mètre au-dessous de l'Océan au moment des plus hautes marées.

Entre la région des alluvions côtières dont nous venons de parler et la région dite des forêts vierges se trouve une zone assez large qui renferme une formation particulière ; ce sont les savanes, plaines dépourvues de grands arbres, dont le sol est formé de sable blanc très fin. Les éléments de ce sable sont le quartz et le mica; il a probablement été déposé par des courants analogues à ceux qui durent se produire pendant la dernière période géologique que traversa l'Europe.

La direction de ces savanes est, en général, orientée du sud-ouest au nord-est; de même que les bancs de sable côtiers, elles ont peu de largeur en comparaison de leur longueur.

Au bord des fleuves elles sont entrecoupées de forêts. Leurs formes sont très irrégulières; tantôt elles s'étendent dans l'alluvion, tantôt elles vont se terminer en se perdant dans la montagne.

Partout où la savane n'est pas recouverte de végétation, le sable est d'une blancheur éblouissante. A la savane dite des Juifs, sur la rive droite du Suriname, on peut observer les deux formes sous lesquelles elle se présente.

La formation de ces grandes couches de sable peut s'expliquer facilement par la décomposition du feldspath du granit. Les eaux courantes, emportant l'argile qui s'était délayée pour la déposer dans les alluvions, laissèrent en place le quartz et le mica, qui, cependant, fut aussi entraîné quelquefois.

L'alluvion s'étend en amont du fleuve jusqu'à la savane des Juifs. Au pied de la colline qui domine le fleuve à cet endroit, on voit le granit dans sa forme primitive au-dessous de la couche de sable blanc quartzeux. Le granit ne paraît pas se trouver à une grande profondeur au-dessous de la surface du sol. Les rochers granitiques se montrent partout, mais particulièrement sur les rives de la Sara-Kreek.

Au delà de Bergendaal, on rencontre une rangée de collines formées de gneiss et de diorite. Cette dernière constitue de petites hauteurs arrondies près de la plantation Phedra. Elles sont éloignées l'une de l'autre de quelques centaines de pas et s'élèvent de 12 à 75 mètres au-dessus du niveau du sol granitique.

Il paraît que la diorite forme une large bande qui traverse les Guyanes de l'est à l'ouest.

Schomburgk l'a retrouvée à Demerara et Voltz sur le Suriname. On sait que le fleuve Suriname a été exploré au point de vue géologique par Voltz.

Dans le gneiss on a, paraît-il, trouvé une grande quantité de grenats de la grosseur d'une tête d'épingle.

Sur quelques points de la colonie, on a constaté la présence du basalte.

Le quartz contient de l'or; mais jusqu'à présent il n'a pas été exploité, faute de ressources suffisantes, croyons-nous. Au contraire, l'or qu'on trouve dans les sables des rivières est recherché avec avidité. On a surtout obtenu de bons résultats autour de Brokopondo. Une bande continue de terrains aurifères, orientée de l'est à l'ouest, s'étend sur la colonie de Suriname et sur la Guyane française. Cette bande était très visible sur la carte manuscrite que l'ingénieur Loth avait envoyée pour figurer dans la section coloniale de l'exposition d'Amsterdam.

Mentionnons encore les soi-disant diamants du Maroni, ainsi que quelques petits échantillons de vrais diamants que l'on a trouvés sur deux placers.

La présence du fer, du plomb, du bismuth et du platine a été signalée sur le chemin qui va de Brokopondo à la Marowijne. Il paraît qu'en fondant simplement le minerai de plomb on obtiendrait 47 pour 100 de métal pur.

On voit, par ce qui précède, que cette seconde région est déjà très intéressante, quoiqu'on ne l'ait encore que très peu explorée au point de vue géologique.

La troisième région est montagneuse et renferme d'immenses forêts vierges. Même dans cette contrée, les flaques d'eau stagnantes et les marais sont très fréquents.

La forêt vierge renferme peu de palmiers et peu de lianes; le cactus ne s'y présente plus qu'à l'état sporadique. Elle se compose d'arbres très hauts (30 à 40 mètres) à l'aspect froid et sévère, s'élevant comme des colonnes pour supporter une voûte de verdure impénétrable aux rayons du soleil.

Cette voûte de feuillage donne asile à de nombreuses troupes de singes et à des milliers d'oiseaux aux plumages plus riches et plus variés les uns que les autres. C'est à trente-cinq mètres au-dessus du sol que se concentre la vie, tandis qu'en bas, tout reste morne et silencieux.

Par terre, pas un brin d'herbe, à part quelques fougères; le sol n'est couvert que de branches et de feuilles mortes.

De tous les fleuves qui traversent la colonie, le plus important est, sans contredit, le Suriname.

Les noirs l'appellent « Groote Coma », c'est-à-dire grande rivière. Ses sources sont probablement situées un peu au sud du 4° de latitude Nord; elles n'ont pas pu être découvertes même par les Nègres des bois. Son cours supérieur est très encaissé et encombré par de nombreux rochers; sa dernière chute se trouve près de Brokopondo.

Dans son cours inférieur, le fleuve est bordé de digues qui empêchent ses débordements.

Après un parcours de 300 kilomètres environ, il va se jeter dans l'Atlantique, près de la capitale. En temps ordinaire, il n'y a qu'un nombre assez limité de navires qui puissent remonter le fleuve jusqu'à Paramaribo; les autres doivent profiter des grandes marées.

Près de son embouchure, le Suriname reçoit la Cottica qui communique avec la Marowijne par une série de canaux. C'est surtout à toute la région

côtière, comprise entre ces deux dernières rivières, que s'appliquent les descriptions que nous avons faites plus haut.

A l'ouest, nous trouvons un petit golfe, dans lequel viennent se jeter deux rivières assez importantes : la Saramacca (300 kil.) et la Coppename (110 kil.). Cette dernière communique également par une série de canaux avec la Corantijn (500 kil.) qui forme la frontière orientale de la colonie.

Nous avons déjà vu que la frontière occidentale suit le cours de la Marowijne. Mais à 150 kilomètres de la côte, cette rivière est formée de deux grands bras dont l'un s'appelle Tapanahoni (250 kil.); or, comme on n'a encore pu se mettre d'accord pour savoir lequel des deux est la véritable Marowijne, il s'ensuit que la frontière n'est pas définitivement fixée à partir de ce confluent.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, tous ces fleuves, dont les sources se trouvent dans des régions très élevées, ont de brusques changements de niveau à franchir; cette disposition du sol est la cause des nombreuses chutes d'eau qui se trouvent dans la partie supérieure de leurs cours. Les plus considérables ont jusqu'à 21 mètres.

Les rives, lorsqu'elles ne sont pas cultivées, sont occupées par des marécages et des forêts épaisses, dont les arbres aux formes bizarres sont couverts de plantes parasites et de lianes courant de branche en branche. Les palmiers sont surtout nombreux aux embouchures.

Ces rivières ne forment pas de deltas, mais plusieurs d'entre elles se réunissent deux par deux avant de se jeter dans l'Océan; tels sont le Suriname et la Commewijne, la Saramacca et la Coppename, la Corantijn et la Nickerie. Par les nombreux canaux qui réunissent entre eux tous ces cours d'eau, on pourrait, théoriquement du moins, aller de la Corantijn jusqu'à la Marowijne sans passer par la mer.

Toutes les rivières de la colonie sont navigables jusqu'aux dernières limites des établissements européens ; mais au delà on est obligé de faire usage des canots indiens.

En général, on peut dire que le climat de Suriname est « chaud et humide ».

Pendant la période la plus chaude, la température dépasse rarement 35° C. à l'ombre et 40° C. dans le sable.

Dans la saison froide, le thermomètre descend rarement au-dessous de 14° C.

La température moyenne de chaque jour oscille ordinairement entre 21° C. et 28° C. Le plus grand écart entre le maximum et le minimum observé dans la même journée a été de 7° C.

On compte quatre saisons : la petite et la grande saison des pluies, la petite et la grande saison sèche.

La *petite saison des pluies* commence à la mi-novembre et dure de deux à trois mois ; les mois de février et de mars correspondent à la *petite saison sèche ;* puis vient la *grande saison des pluies*, qui finit en juillet : pendant ce temps la pluie tombe en averses qui durent quelquefois plusieurs jours de suite ; la plupart du temps elles sont accompagnées de bourrasques du nord et du nord-est. La fin de cette saison est caractérisée par des vents chauds et accablants qui ont la réputation d'être fort malsains. Pendant la nuit et même pendant la matinée, le vent de terre apporte un surcroît de chaleur, tandis que pendant l'après-midi ou dans la soirée le vent de mer donne quelque fraîcheur.

Au milieu de la grande saison des pluies ce vent de mer arrive beaucoup plus tard que d'ordinaire ; vers la fin de cette saison, des orages et des brises variables, mais accablantes, annoncent l'approche de la saison sèche. Le changement de saison est considéré comme très insalubre ; cette époque est encore caractérisée par une rosée abondante qui, du reste, est également forte pendant la saison suivante.

Enfin vient la *grande saison sèche,* qui finit en novembre.

Les vents alizés se font peu sentir dans ces parages.

Les saisons ne sont pas très tranchées. Il y a une tendance à confondre le printemps avec l'automne et surtout à supprimer l'été proprement dit.

La plus grande hauteur barométrique observée de 1870 à 1877 a été de 771 $^{m}/_{m}$, de 9 heures 30 à 10 heures 30 du matin, et de 9 heures à 10 heures du soir.

La plus basse était de 756 $^{m}/_{m}$, de 4 heures à 5 heures du matin, et de 4 heures 30 à 5 heures 30 du soir, soit un écart maximum de 14 $^{m}/_{m}$.

La quantité d'eau qui tombe annuellement varie de 3 mètres à $3^{m},50$ (pluviomètre de l'hôpital militaire de Paramaribo).

Dans la capitale, sur les 365 jours de l'année il y en a en moyenne 170 de pluie.

Il est vrai qu'à Nieuw-Rotterdam il n'y en a que 68.

Les tempêtes, comme il s'en produit aux Antilles, sont inconnues : il en est de même des tremblements de terre.

Le plus long jour dure 12 heures 18 minutes, et le plus court, 11 heures 42 minutes.

On voit que ce climat est très favorable au développement de la végétation; aussi le sol est-il partout, sauf dans les savanes et sur les bancs de sable et de coquilles, d'une fertilité extraordinaire.

Nous allons passer rapidement en revue, avec M. van Meeteren, les principales espèces végétales de la colonie, en laissant de côté, pour y revenir plus tard, les plantes cultivées en grand par les Européens.

Les essences de bois propres aux constructions sont très nombreuses.

Les fruits sont variés et abondants; nous citerons, par exemple : les Ananas, les Oranges, les Marcousas, les Goyaves, les Sapotilles, les Avocats, les Melons, les Canteloupes, etc.

Les Mangues sont des fruits succulents fort recherchés.

Il faut ajouter : la Pomme de Cythère, la Pomme de rose, la Nèfle, le Tamarin, le Citron, la Limette, la Papaye, la Pomme de cannelle, le fruit qu'on appelle Cerise et qui a beaucoup de ressemblance avec les cerises d'Europe, les fruits de l'Arbre à pain et enfin les fruits du Cocotier, importé d'Afrique.

Mais le fruit dont les créoles font le plus grand usage est, sans contredit, la Banane; malheureusement, sa valeur nutritive est inférieure à celle de la pomme de terre.

Les Indiens et les Nègres des bois lui préfèrent la racine de manioc (Cassave).

Comme on le sait, il y a deux espèces de Cassave, la Cassave douce (*Janipha Manihot*) et la Cassave amère (*Jatropha Manihot*). Cette dernière ne peut être mangée, sans danger de s'empoisonner, avant qu'on ait râpé la racine et qu'on en ait séparé la fécule du jus amer, par une pression fort peu difficile.

On cuit ce jus jusqu'à ce qu'il atteigne la consistance du sirop; il a alors perdu toutes ses qualités vénéneuses; dans cet état, il porte le nom de Casaripo et sert à préparer un certain mets appelé « Peperpot ».

C'est avec la farine de Cassave que les Indiens préparent leur pain.

Le Maïs et le Riz donnent trois récoltes par an, mais on les cultive peu.

Les Ignames et les Batates sont aussi très communes; on les mange comme nos pommes de terre.

La Pistache (*Arachis hypogaea* L.) fournit une bonne huile; elle se mange aussi grillée.

Les principaux légumes indigènes, qui ont un goût *sui generis* très prononcé, sont les suivants :

Les feuilles de l'Arum esculentum, plusieurs sortes de haricots et de pois, comme le Wandoepesi et le Gobogobopesi, quelques espèces d'Hibiscus telles que : l'H. esculentus, l'H. Sabdariffa et l'H. bifurcatus, enfin le Chou palmiste.

Si les légumes européens étaient cultivés avec soin, ils donneraient de bons résultats.

Les Piments, les Poivres, le Gingembre et le Curcuma sont des condiments justement renommés. Ils sont indispensables pour stimuler l'estomac affaibli des Européens.

La Vanille se trouve dans les forêts de Suriname.

En terminant cette énumération des fruits comestibles, nous ajouterons encore la Graine roche ou noix des forêts et le fruit du Pekeia (*Caryocar nuciferum* L.).

Voyons maintenant les plantes qui fournissent des fibres textiles.

Il y a d'abord le Coton, mais on le cultive fort peu.

L'ananas donne une très belle fibre dont on pourrait bien faire des tissus.

Mais les plantes qui servent le plus aux indigènes sont : le Palmier bâche, l'Arouara, le Mahot et le Warimbo.

Le cocotier est acclimaté dans la colonie, mais il n'est pas exploité. L'huile de Carapa (*Carapa guianensis* Aubl.), l'huile de Canarimacaque, « marmite de singe », l'huile d'Aouara, l'huile de Maripa, l'huile d'Acajou, ainsi que la gomme d'Acajou, sont très connues dans la colonie et exploitées par les indigènes.

En fait de résines, on connaît la Résine simiri, la Gomme copal, la Gomme de Balata et de Bogasse (ou gutta-percha de Guyane), et enfin la Gomme gutte d'Amérique ou Coumaté.

Enfin, un certain nombre de plantes fournissent des matières colorantes; tels sont : le Buis serré ou Genipa (*Genipa americana* L.), qui donne une teinture bleue ou noire, ou bien cette espèce de Bignonia qui fournit le Craweru, qui est rouge, de même que le Roucou qui provient de la *Bixa Orellana* L.

Quant au bois de Campêche, on le brûle sous le nom de bois de sang.

Passons maintenant à la faune qui est beaucoup moins riche en espèces que la flore.

Nous devrions commencer par l'homme; mais, comme nous lui avons consacré ci-après trois chapitres spéciaux, arrivons de suite aux autres mammifères.

Voici d'abord les singes : le Macaque (*Cebus apella*), le singe noir ou Conata (*Ateles coaita*) et le singe rouge ou hurleur (*Mycetes seniculus*). Tous les trois sont fort recherchés par les indigènes qui en mangent la chair.

La Mamandina (*Pithecia leucocephala*) et le Tamarin (*Hapale Midas*) sont deux espèces moins fréquentes, tandis que le Sapajou (*Chrisobryx sciurea*) est très commun.

Les chauves-souris et les vampires sont très répandus.

Les carnivores sont peu dangereux, ce sont : le Jaguar (*Felis onça*), le Chat-tigre (*Felis pardalis*), le Kougouar ou tigre rouge (*Felis concolor*) et le Maracaia (*Felis jaguarundi*).

Le chien sauvage (*Procyon cancrivorus*) et le Manicou ou rat à poche qui ne s'attaquent qu'aux oiseaux.

Les rongeurs sont assez nombreux : on trouve, comme à peu près partout, le rat et la souris domestique; comme espèces indigènes il y a le Paca et l'Agouti (*Coelogenys paca* et *Chloromys agouti*).

Le porc-épic (*Hystrix prehensilis*) ne manque pas non plus.

Aux embouchures des rivières, on rencontre un animal appelé : vache de mer (*Tricheus manatus*), et le cochon d'eau (*Hydrochoerus Capybara*), et enfin la loutre (*Lutra brasiliensis*).

Il existe un tapir ou Maipouri de la grosseur d'un petit cheval.

Les Pecaris ou Pingos errent en grandes bandes dans les forêts.

En fait de ruminants, la colonie possède quelques espèces de cerfs, comme le *Cervus mexicanus*.

Quant aux oiseaux, ils sont fort nombreux et leur plumage est magnifique; en revanche, il y en a fort peu dont le chant soit agréable.

On compte trois espèces de colibris. Nommons, en passant, les rouges-gorges, les gobe-mouches, les becs-figues, les gros-becs et les oiseaux-moqueurs. Ces derniers se construisent des nids en forme de poche qu'ils suspendent aux branches les plus élevées des arbres, et vivent dans une sorte d'intimité avec deux ou trois espèces de guêpes nommées Marabonses. Celles-ci attaquent quiconque ose toucher au nid de l'oiseau-moqueur.

Nous trouvons ensuite : le Kami-Kami, le Grikibi, l'Aigle à bonnet (*Falco destructor*), l'Oiseau tigre (*Ardea tigrina*) et le *Cathartes atratus,* appelé oiseau-puant, non pas à cause d'une mauvaise odeur qui lui soit

propre, mais parce qu'il enlève toutes les immondices qui se trouvent dans le voisinage des villages en les faisant disparaître dans son estomac.

Les principaux oiseaux qu'on chasse sont : le perroquet, le hoco, la maraille, le paracoi, le canard sauvage, l'ara et le toucan.

Dans les rivières, on trouve un certain nombre de poissons qui sont recherchés par les nègres; tels sont : le Noja (*Auchenopterus maculosus*), le Batakai (*Macrodon trahira*), le Coumarou (*Myletes oligacanthus*), l'Aymara (*Macrodon aimara*), le Pirai (*Serrosalmo piraia*) qui, à cause de ses fortes mâchoires, a été surnommé le requin des rivières, et le Comata : ce dernier est fort curieux à cause de sa bouche en forme de suçoir.

La Gymnote électrique se trouve aussi à Suriname.

Les tortues de mer et de terre pèsent jusqu'à 150 kilogrammes. Les femelles portent souvent six cents œufs et atteignent une longueur de deux mètres. Les crabes se comptent par milliers sur les bords des rivières dans lesquelles se trouvent aussi de nombreux caïmans dont une variété porte le nom de caïmans à lunettes. Le Leguan (*Iguana delicatissima*) est moins connu; sa chair ressemble à celle du poulet et ses œufs sont excellents à manger. Comme derniers représentants des sauriens nous trouvons encore la *Lacerta viridis* et la *Lacerta agilis*.

De tous les serpents de Suriname, il y en a à peine cinq pour cent qui soient venimeux.

Le Capassi (*Trigonocephalus rhombeatus*) est le plus dangereux.

On rencontre des boas d'une longueur de dix mètres, comme le boa Murina ou constrictor, le boa Anani ou serpent-idole, le boa Cenchris ou serpent-perroquet.

La colonie possède encore le serpent à Sonnettes (*Crotalus horridus*), le serpent Corail, le serpent Ouroucou et plusieurs variétés de serpents aquatiques. Les grenouilles monstres ainsi que les grands crapauds sont fort connus.

Les Guyanes, qui possèdent les plus beaux papillons, sont, en revanche, infestées par les fourmis, les termites, les moustiques, les guêpes, les blattes, les cloportes, les scorpions et les araignées. Parmi celles-ci, la plus hideuse est certainement la grande Araignée des bois (*Mygale avicularia*) dont l'abdomen atteint la grosseur d'un œuf de poule et qui fait la chasse aux petits oiseaux; heureusement qu'on la trouve rarement dans les maisons qui, du reste, donnent asile à beaucoup d'autres espèces, en particulier à l'Araignée sauteuse.

Les mille-pieds (*Scolopendra morsitans*) n'ont que vingt et une paires de pieds.

Les moustiques, dont on compte trois espèces différentes, portent à Suriname le nom de Mampir. Comme insectes on rencontre encore : les vers Macaques (*Stercus homini*), les Chiques (*Pulex penetrans*), les Mouches à drague, les Remouleurs (*Cicada tibicen*), les Cancrelats (*Blatta americana*) et les fourmis ailées, pour ne pas parler des puces et autres parasites.

Il faut ranger dans la même catégorie des insectes : l'Abeille, les Mantiens (le *Mantis religiosa,* par exemple, qui ressemble à une feuille), le Scarabée Porte-lanterne, la Mouche luisante et autres scarabées de la plus grande beauté.

La population de la colonie de Suriname est composée de divers éléments dont voici l'énumération :

1° Les Indiens ou Peaux-Rouges;
2° Les Nègres des bois;
3° Les Nègres sédentaires, anciens esclaves, libérés depuis 1863;
4° Les Européens (flotte de commerce, marine, garnison, etc.);
5° Les immigrants de différentes nationalités.

Le tableau n° 1 donne la répartition de la population entre ces différents groupes.

Tableau n° 1. POPULATION DE SURINAME

AU 1er JANVIER 1883

Européens (non compris marine et garnison)	676		
Marine, flotte de commerce	150		
Garnison	356		
Immigrants	4.475		
	5.657	53.853	27.268 hommes.
Nègres sédentaires	48.196		26.585 femmes.
Nègres des bois	10.000		
Indiens	800		
TOTAL GÉNÉRAL	64.653	soit 0,54 hab. par kil. carré.	

On voit par le tableau précédent que la densité de la population est très faible même par rapport aux États les moins peuplés de l'Amérique : la République argentine a 1,0 habitant par kilomètre carré et le Brésil 1,4; afin de fixer les idées, nous rappellerons que la République de Salvador en a 30 et la France 71. Mais pour Suriname on ne doit pas oublier qu'il n'y a qu'un quart à peine de la Colonie qui soit habité.

Un phénomène démographique important se produit dans la colonie depuis 1879 : le nombre des naissances surpasse celui des décès. De 1855 à 1878, sauf quelques années, telles que 1856, 1858 et 1868, c'était le résultat contraire qui se présentait. Nous ne savons pas trop à quoi attribuer ce changement.

Les tableaux ci-après donnent le nombre des décès et des naissances de 1855 à 1882, et la répartition des naissances et des décès par sexe en 1882.

Disons préalablement qu'en 1882, il y a eu 89 mariages, et que 18 de ces unions ont eu pour résultat de légitimer 50 enfants.

Tableau n° 2. NAISSANCES ET DÉCÈS DANS LA COLONIE

DE 1855 A 1882

ANNÉES	NOMBRE des NAISSANCES	NOMBRE des DÉCÈS	EXCÈS DES DÉCÈS sur 100 naissances	EXCÈS des NAISSANCES sur 100 décès	ANNÉES	NOMBRE des NAISSANCES	NOMBRE des DÉCÈS	EXCÈS DES DÉCÈS sur 100 naissances	EXCÈS des NAISSANCES sur 100 décès
1855	1435	2179	51,84		1869	1780	2082	16,96	
1856	1732	1695		2,18	1870	1901	2409	26,72	
1857	1676	2122	26,61		1871	1834	1997	8,88	
1858	1784	1694		5,31	1872	1708	2089	22,30	
1859	1648	1948	18,20		1873	1767	2433	37,69	
1860	1687	1802	6,81		1874	1548	3364	117,31	
1861	1601	2031	26,85		1875	1659	2193	32,18	
1862	1612	1770	9,80		1876	1823	1893	3,83	
1863	1497	1753	17,10		1877	1601	2114	32,04	
1864	1640	2644	61,21		1878	1563	1659	6,14	
1865	1624	2094	28,94		1879	1779	1343		32,46
1866	1648	2626	59,34		1880	1849	1614		14,56
1867	2080	3248	32,48		1881	1685	1734	2,90	
1868	1859	1850		0,48	1882	1810	1621		5,49

Le graphique suivant fait ressortir plus clairement les résultats exprimés dans le tableau n° 2.

Graphique n° 1.

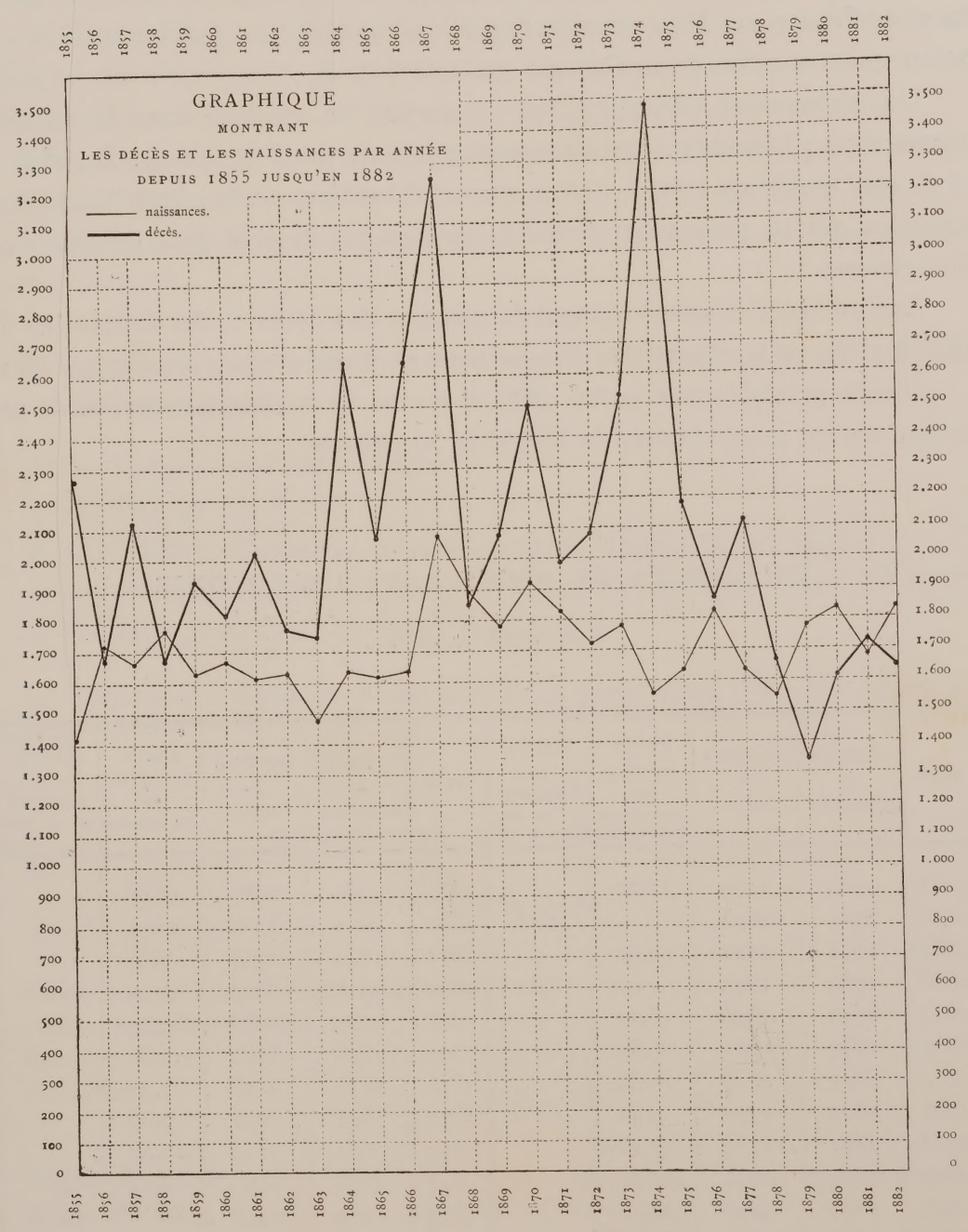

Dans le graphique ci-dessus, le côté de chaque carré sur les ordonnées représente 100 individus; — sur les abscisses, il correspond à une année.

Tableau nº 3. NAISSANCES ET DÉCÈS PAR SEXE EN 1882

SEXES	NAISSANCES					DÉCÈS													EXCÈS des NAISSANCES sur les DÉCÈS
	MORT-NÉS (mémoire)	ENFANTS LÉGITIMES	ENFANTS NATURELS	A BATAVIA	TOTAL	AU-DESSOUS DE 1 AN	DE 1 A 3 ANS	DE 3 A 10 ANS	DE 10 A 20 ANS	DE 20 A 30 ANS	DE 30 A 40 ANS	DE 40 A 50 ANS	DE 50 A 60 ANS	DE 60 A 70 ANS	AU-DESSUS DE 70 ANS	AGE INCONNU	A BATAVIA	MORT-NÉS	TOTAL	
Masculin. .	71	180	722	»	**902**	152	45	38	47	120	119	120	93	60	57	5	10	71	**866**	36
Féminin. .	55	179	727	2	**908**	118	57	40	34	89	88	71	68	83	99	4	4	55	**755**	153
	126	359	1449	2	**1810**	270	102	78	81	209	207	191	161	143	156	9	14	126	**1621**	189

Le graphique suivant traduit les résultats de ce tableau :

Graphique nº 2.

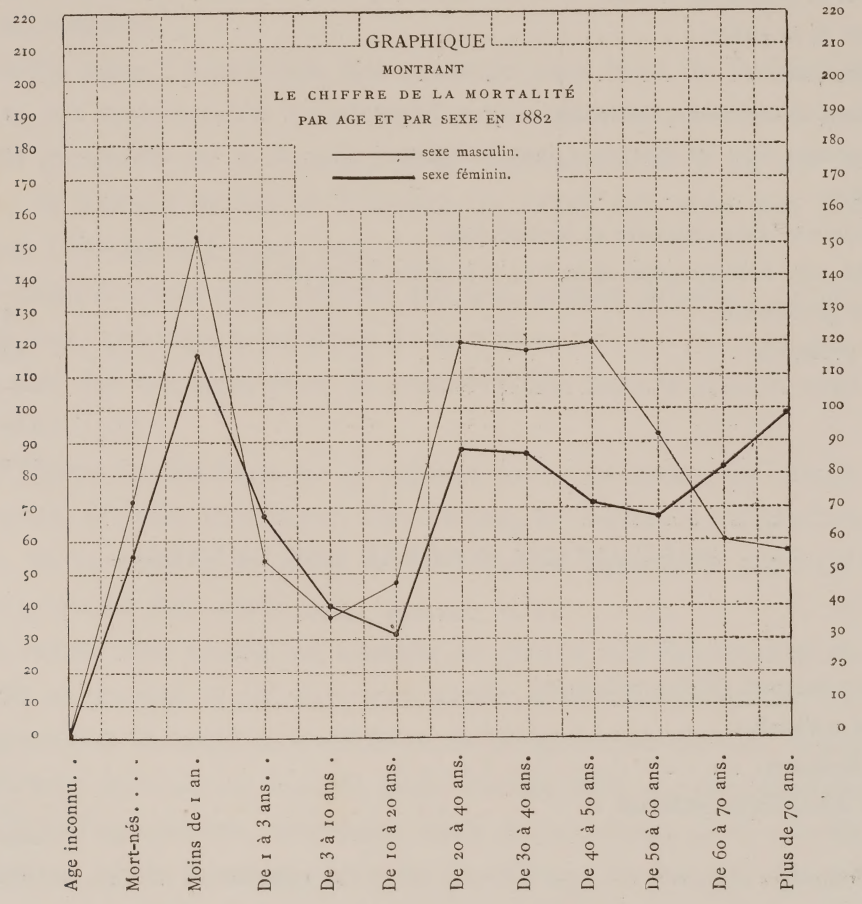

Au point de vue des professions et des cultes la population se décompose de la façon suivante :

Tableau nº 4. POPULATION D'APRÈS LES PROFESSIONS

AU 1er JANVIER 1883

Employés	170
Pharmaciens	9
Directeurs de laveries d'or, surveillants et travailleurs	2.389
Prêtres	62
Médecins	16
Propriétaires de plantations, administrateurs et directeurs, « blankofficieren »	426
Domestiques	1.907
Ingénieurs	18
Marchands	91
Militaires	356
Propriétaires et locataires de parcelles pour la petite culture	3.471
Maîtres et maîtresses d'école	111
Agents de la police	187
Notaires, etc.	8
Peintres, charpentiers, tonneliers, maçons, forgerons	1.394
Travailleurs dans les champs et dans les fabriques	10.672
Pêcheurs	180
Boutiquiers, leurs employés et domestiques	439
Marins (150 hommes pour la marine et la flotte de commerce)	212
Autres professions	4.331
Sans profession	24.747
	51.196

Tableau nº 5. POPULATION D'APRÈS LES CULTES

AU 1er JANVIER 1883

Culte protestant. (Église réformée.)	7.390
Église wallonne	14
Remonstrants	5
Culte évangélique luthérien	2.795
A reporter	10.204

Report	10.204
Frères Moraves	23.019
Église épiscopale	163
Église catholique romaine	7.580
Israélites	1.347
Mahométans	709
Hindous	4.055
Bouddhistes	130
Divers (non recensés au point de vue de la religion)	3.839
	51.046
Marine et flotte de commerce	150

On remarquera que les totaux de ces deux derniers tableaux représentant la population totale de la colonie ne coïncident pas avec les résultats du tableau n° 1. Cela tient à ce que les personnes chargées des statistiques, dont les tableaux 4 et 5 donnent les résultats, n'ont pas reçu tous les renseignements nécessaires.

Comme nous l'avons déjà fait observer plus haut, la fertilité du sol de Suriname est considérable; aussi était-ce à l'agriculture que la colonie devait son état prospère et florissant; mais, contrairement à ce qui a lieu en Europe, la culture du sol et l'élevage du bétail n'y sont pas intimement unis, car l'élevage n'y existe pas.

La canne à sucre était cultivée sur une grande échelle : c'était, avec le café, les deux principaux produits de la colonie.

Le café fut introduit pour la première fois dans la colonie vers 1720 et le coton en 1752.

Les autres productions de la colonie sont : le cacao, la vanille, le lin, les gommes, la colle de poisson, l'arrowroot, les huiles, le gingembre, la soie, l'indigo, la cochenille, le tabac et surtout les différentes espèces de bois dont nous avons déjà parlé.

Les temps sont passés, où nombre de plantations florissantes se présentaient sur ces rivages et où, dans une année, la colonie produisait 17 millions de kilogrammes de sucre et 9 millions de kilogrammes de café. L'exportation de ce dernier produit est tombée pour l'année 1882 à 178 kilogrammes !

Lorsque l'agriculture, cette force vitale de l'existence de la colonie, tomba en décadence après la suppression de l'esclavage, la colonie elle-même alla

aussi en dépérissant et l'agriculture n'y a plus aujourd'hui qu'une existence languissante.

La cause principale se trouve dans le manque de travailleurs, car les nègres émancipés ne veulent plus rien faire.

En comparant la culture d'aujourd'hui avec ce qu'elle était il y a trente ans, d'après les notices statistiques, on se rend facilement compte de ce que nous venons de dire plus haut. Dans ce temps-là, on ne cultivait que du sucre, du café et du coton; presque toutes les plantations de café et toutes celles produisant du coton (sauf une) sont abandonnées et remplacées par des champs de cacao dont le produit est plus lucratif et qui demandent moins de main-d'œuvre. C'est ce dernier produit et le sucre qui constituent actuellement les principaux articles d'exportation de la colonie. Les résidus, les écumes et une partie de la mélasse servent à la fabrication d'une sorte de « tafia », appelée « dram », qui est exportée, mais qui se vend surtout en grande quantité pour la consommation des indigènes.

Lorsqu'un terrain a cessé de produire assez de cannes, il est abandonné; les canaux de drainage sont bouchés et la terre doit se régénérer d'elle-même; en dix ou quinze ans une forêt de « Kappewerie » a recouvert le sol; on la coupe, on brûle le bois, on rétablit le drainage et l'on peut recommencer la culture pour une période d'au moins dix ans.

Le grand avantage du cacao sur le sucre est que l'entretien d'une plantation de cacao se fait relativement à peu de frais et sans ustensiles coûteux. Cependant une plantation de cannes rapporte davantage quand on peut disposer de grands capitaux et de nombreux travailleurs. Il va sans dire que le prix élevé ou bas des produits sur les marchés européens est d'une influence prépondérante sur la prospérité ou la décadence des plantations intéressées, ou même de la colonie tout entière.

Les plantations se trouvent généralement sur les terrains côtiers bas et sur les bords des fleuves.

Elles ont une fort petite largeur sur une grande longueur : leur surface varie de 450 à 1,500 hectares dont une centaine seulement est en culture.

Les usines de la nouvelle colonie sont très bien outillées; elles sont dirigées par des hommes compétents et font d'excellentes affaires. Les usines de la vieille colonie sont en très petit nombre, et beaucoup d'entre elles manquent d'une bonne direction.

En 1880, la Compagnie néerlandaise de commerce a acheté la plantation de Marienbourg (Basse Commewijne) et y a fondé une sucrerie. Plusieurs

propriétaires des environs se sont engagés par contrat à lui fournir des cannes à sucre.

Cet établissement, s'il est bien dirigé, peut devenir un bienfait pour la colonie en servant d'exemple aux propriétaires des autres plantations, et en leur démontrant que le temps des petites plantations est passé; car celles-ci, à cause des grands frais d'installation, sont rarement lucratives; en effet, pendant les deux ou trois premières années, le propriétaire d'une plantation dépense son argent pour l'aménager; pendant les années suivantes, les produits payent l'entretien : ce n'est donc qu'après six ou sept ans qu'il commence à gagner.

En 1882, il y avait 12,019,2 hectares en cultures. D'après leurs produits, les plantations se décomposaient de la façon suivante :

Plantations de cannes à sucre	33
Plantations de cannes à sucre et de cacao	1
Plantations de cacao	48
Plantations de cacao et de coton	1
Plantations de cacao et autres cultures	56
Plantations de café et autres cultures	1
Plantations de bananes	28
Plantations diverses	75

La production des plantations depuis 1876 est indiquée dans le tableau n° 6.

Tableau n° 6. PRODUCTION DES PLANTATIONS

DE 1876 A 1882

NATURE DES PRODUITS	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882
Café (en milliers de kilogr.)	12.4	6.1	9.1	7.0	10.0	9.2	6.1
Cacao — —	1322.6	1369.3	568.5	1022.9	939.7	1670.0	1237.7
Coton — —	193.4	202.6	176.5	45.8	25.6	»	0.34
Sucre	11.0	10.7	8.4	11.0	10.4	8.8	9.7
Mélasse (en milliers de litres)	1.7	1.6	1.3	2.5	1.9	1.9	1.6
Rhum et Dram (en milliers de litres)	0.8	1.1	1.0	0.7	1.0	0.5	0.6

Quant à l'exportation de ces produits, elle est indiquée par le tableau suivant :

Tableau n° 7. EXPORTATION DE LA COLONIE

DE 1850 A 1882

ANNÉES	MILLIERS de KILOGR. de SUCRE	MILLIERS de LITRES de MÉLASSE	MILLIERS de LITRES de RHUM ET DRAM	MILLIERS de KILOGRAMMES de CAFÉ	MILLIERS de KILOGRAMMES de COTON	MILLIERS de KILOGRAMMES de CACAO	OBSERVATIONS
1850	15.363	2.786	284	372	448	81	
1855	17.142	2.966	608	227	511	114	
1860	16.500	3.132	604	241	277	250	
1865	7.706	1.397	129	117	171	327	Abolition de l'esclavage (1863).
1870	11.021	1.368	324	8	240	528	
1871	11.713	1.141	590	4	110	539	
1872	11.833	1.285	558	0,9	118	822	
1873	12.374	1.886	802	27	87	814	Fin de la surveillance de l'État sur le travail des Nègres.
1874	10.949	1.241	916	0,4	57	1.102	
1875	8.903	1.134	757	0,6	65	1.153	
1876	10.062	1.542	748	0,3	64	1.347	
1877	10.971	1.640	1.254	0,1	95	1.398	
1878	7.823	1.311	718	0,05	84	556	
1879	11.633	1.936	920	0,6	102	1.113	
1880	9.891	1.617	708	0,2	17	857	
1881	8.538	1.608	533	0,52	»	1.882	
1882	9.421	1.347	708	0,17	2	1.155	

Les tableaux précédents font ressortir d'une manière frappante la diminution dans la production et l'exportation du café et du sucre depuis 1850, et à l'inverse, l'augmentation considérable dans la production et l'exportation du cacao.

Comme on le sait, l'esclavage a subsisté à Suriname jusqu'en 1863. Avant cette époque les plantations, ayant un très grand nombre de travailleurs nègres, étaient florissantes; mais, depuis, cet état a bien changé.

N'ayant plus les esclaves, où les planteurs pouvaient-ils trouver les bras nécessaires à leurs exploitations?

5°

O C É A N

ANGLAISE

Banc Korrikorri

Banc Potosi

Nieuw Rotterdam

Nw. Nickerie

Koema-Koema
Dépots de la Coppename

Coronie

la Nickerie

Kossinaska Kr.

Ile Bonaparte

la Corentijn

la Berbice

la Maratakka

la Coppename

Waijombo

Indiens

Warrons

Kowrou Kreek

Matoppi Kr.

Kabalebo

RÉGION LITTORALE
DE
LA COLONIE DE SURINAME

BEKOES et
ou MA

5°

Prince Roland Bonaparte

55°

Longitude Ouest du Méridien de Greenwich. 54°

6°

5°

T L A N T I Q U E

Visschers flat

Depôts du Suriname

LE SURINAME

Branspunt

Forêt brulée

Banc de Boue

Warappa-Kr.

Mots-Kreek

Banc Wiawia

Banc Kwerinan

LE MARONI

Ft.te Amsterdam

Commewijne

V.te Rolandia

Fort Sommelsdijk

Cottica

Perica

Fort Rolandia Heerenberg

Wanica

PARAMARIBO

Kassipore Kr.

Sparrepassi (Aucaners)

Wane Kreek

Coermotibo

Rickanau (Aucaners)

Moengro (Aucaners)

Cottica

Aucaners

Patamaca

Arrowaks

Caraïbes

Malorie Kr.

Marowijne

la

Harienbourg

Waterland

Commewijne

Cassewinica

Para

Coesewijne

Arrowaks

Kree-pa-ba

Coropina

Savane des Juifs

Mapane

Tempati

Penniwa

Piedra Auca

Maripaston

(Residence du chef des Mentoeari.)

Mentoeneti Kr.

Bergendaal

Victoria

Chutes

Brokopondo

Arasoebanja Chutes

Pina

Nouveau chemin

Mts Nassau

Aucaniers

Gran Kr.

Chutes Pedrosoengoe

Saramacca

Gansée (Résidence du chef des Saramaccaners)

Visone

Acedre

Ajoemuje

Kapasie

David

SARAMACCANERS

Suriname

AUCANERS

Biriodoe

Kapoa

Toledo

Aplesine

Poetoegoedoe

Giwitappo

Piaska ou Auca Kr.

Xoejaba

LÉGENDE

- Terrains cultivés
- Terrains où l'on cultive la canne à sucre. Les limites des plantations ne sont pas indiquées.
- Terrains où l'on cultive le cacao. Les limites des plantations ne sont pas indiquées.
- Terrains concédés pour l'exploitation de l'or. Les superficies et les contours ne sont qu'approximatifs.
- Savanes. L'etendue et les limites ne sont qu'approximatives.
- Terrains couverts de végetation. (Forêt vierge, bois, broussailles, etc.)
- Eaux. (Mers, fleuves, marais, etc.)
- Anciens cordons littoraux. (Bancs de sable et de coquilles.)

Echelle au $\frac{1}{500.000}$

0 10 20 30 40 Kil.tres

55°

54°

Paris Imp. Lemercier et Cie 57 rue de Seine.

Telle est la question qui se pose plus impérieuse que jamais, question vitale, s'il en fut, pour la colonie.

Passons donc en revue la population de la colonie pour chercher ce qu'elle peut fournir de travailleurs.

D'abord il n'y a pas à compter sur les Indiens; en outre, ils ne sont pas assez nombreux.

Les Nègres des bois ont une telle horreur pour le genre de travail que leurs ancêtres ont eu à accomplir lorsqu'ils étaient esclaves, qu'ils ne travaillent absolument que pour se procurer la nourriture indispensable.

Du reste, leur indépendance de caractère et leur aversion très prononcée pour toute occupation régulière font que le rapprochement entre eux et les blancs ne peut s'effectuer que fort lentement. Cependant on peut constater un grand progrès en ce sens depuis quelques années, mais nous sommes persuadé que jamais ils ne deviendront laboureurs au service d'un blanc.

Il ne nous reste donc plus que les Nègres sédentaires et leurs métis dont la plus grande masse se trouve dans la capitale. Mais cet élément se dérobe encore au bonheur de travailler au profit des Européens. Un nègre suffit à ses besoins en travaillant un jour par semaine : il est donc fort difficile de l'engager à travailler plus longtemps. D'ailleurs, en comparant les statistiques des dix dernières années on voit que le nombre des journaliers nègres diminue de plus en plus.

Voilà pourquoi, sous peine d'être forcés d'abandonner leurs plantations, les propriétaires ont été obligés d'avoir recours à des bras étrangers.

On a essayé d'attirer les Européens; mais la tentative n'a pas réussi parce que les ouvriers d'Europe ne peuvent résister à la fatigue sous un pareil climat.

Comme dans beaucoup d'autres régions on a eu recours aux Chinois, excellents travailleurs pour Suriname; mais on dit qu'il est difficile d'en trouver un nombre suffisant.

Enfin, on a fait venir des coolies engagés dans l'Inde anglaise; mais ceux-ci ne valent ni les Chinois ni les nègres qui veulent travailler.

Malgré le concours apporté par cette masse d'immigrants, les plantations n'ont pas repris leur ancienne splendeur. L'agriculture a seulement été sauvée d'une ruine complète; c'est d'eux que dépend l'avenir de la Colonie; aussi pouvions-nous dire en commençant ce paragraphe que c'est là une question vitale.

Depuis 1853 il a été introduit dans la colonie 12,359 immigrants; le tableau n° 8 donne la décomposition de ce nombre par année et par nationalité; le suivant indique les naissances et les décès pendant l'année 1882.

Tableau n° 8. IMMIGRANTS INTRODUITS DANS LA COLONIE

DU 1er JANVIER 1853 AU 1er JANVIER 1883

LIEUX D'ORIGINE	1853	1854	1855	1856-1857	1858	1859-1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870	1871	1872	1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	TOTAUX
Inde néerlandaise.			8									21					81	13	»	»	»	»	»	»	»	»	123
Madère			275									205					»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	480
Chine			487									2015					»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2502
Indes occidentales			»									2382					111	»	43	43	14	»	»	3	»	»	2596
Pays-Bas			»									2					79	8	»	»	»	»	»	»	»	»	89
Inde britannique.			»									»					2449	1384	»	»	327	»	»	775	450	484	6569
	138	»	155	»	487	»	97	695	286	807	10	691	492	637	337	572	**2720**	1405	43	43	341	700	»	778	450	484	**12359**

Tableau n° 9. NAISSANCES ET DÉCÈS DES IMMIGRANTS

PENDANT L'ANNÉE 1882

LIEUX D'ORIGINE	NAISSANCES			DÉCÈS				
	GARÇONS	FILLES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	GARÇONS	FILLES	TOTAL
Indes occidentales..	»	»	»	»	»	»	»	»
Inde britannique. .	81	60	141	59	28	21	18	126
Chine	»	»	»	»	»	»	»	»
	81	60	**141**	59	28	21	18	**126**

On remarquera que parmi ces immigrants la mortalité a été faible par rapport aux naissances en 1882.

En août 1881, début de la sixième année de séjour des immigrants amenés dans la colonie par le transport *le Clive,* ceux-ci étaient encore au nombre de 321; — cette année-là (1881-1882), on constata 10 naissances et 7 décès.

Des immigrants apportés par le *Zanzibar, Ailsa I* et *Ailsa II,* en 1878, 1879 et 1880, il ne restait plus en 1881 que 768 coolies du premier arrivage; 303 du deuxième; 444 du troisième. Pendant l'année 1881-1882, il y eut parmi les immigrants du *Zanzibar* 37 naissances et 8 décès; parmi les immigrants de l'*Ailsa I* et de l'*Ailsa II,* respectivement 11 naissances, 11 décès; 19 naissances, 16 décès. Le *British Statesman* et l'*Ailsa III* introduisirent 914 coolies hindous à Suriname, en mars 1881 et juin 1882; pendant l'année qui suit leur débarquement, on compte 9 naissances et 74 décès.

Le graphique ci-après fait ressortir d'une façon plus frappante les résultats fournis par le tableau n° 8.

Graphique n° 3.

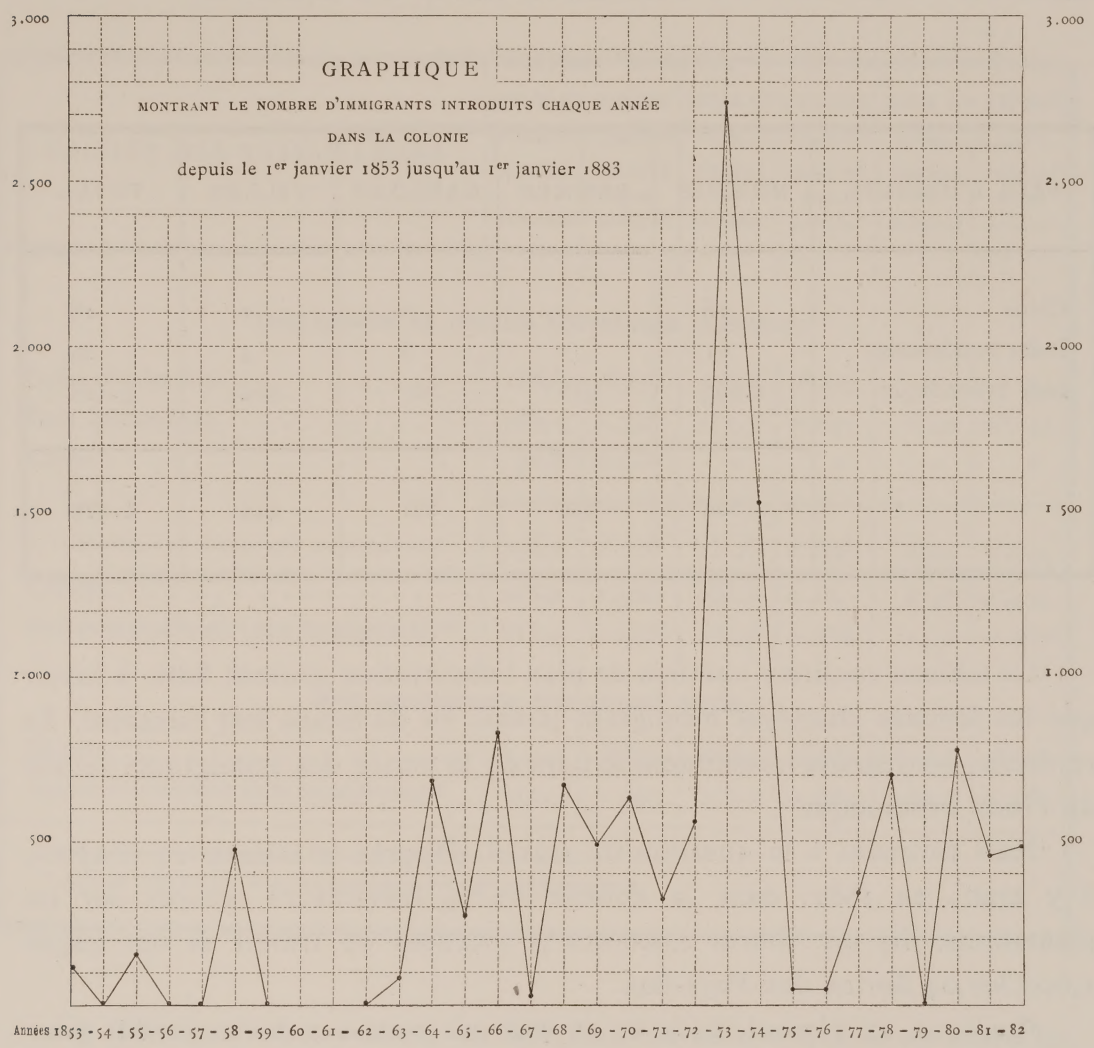

Dans le graphique ci-dessus, le côté de chaque carré correspond : sur les ordonnées, à 100 individus, — et, sur les abscisses, à une année.

Le tableau n° 8 montre que la plus forte immigration a eu lieu en 1873. On peut s'expliquer ce résultat facilement, si l'on se rappelle que c'est cette année-là que le contrôle du gouvernement sur le travail des nègres libérés cessa. Comme ils ne renouvelèrent pas leurs traités avec les propriétaires de plantations, ceux-ci durent avoir recours à des bras étrangers. On voit aussi que le plus grand nombre des immigrants vient de l'Inde britannique et le plus petit des Pays-Bas.

Au 1[er] janvier 1883, il se trouvait dans la Colonie 4,475 immigrants se décomposant de la façon suivante :

Tableau n° 10. IMMIGRANTS PRÉSENTS DANS LA COLONIE

AU 1[er] JANVIER 1883

PAYS D'ORIGINE	HOMMES	FEMMES	GARÇONS	FILLES	TOTAL
Chine	16	»	1	1	18
Indes occidentales . .	21	1	3	4	29
Inde britannique. . .	2.499	933	557	439	4.428
	2.536	934	561	444	**4.475**

Ce tableau confirme une fois de plus l'observation souvent faite, à savoir que les femmes chinoises n'émigrent jamais ou du moins fort rarement. En revanche, les femmes constituent le tiers de la masse des immigrants venant de l'Inde britannique.

Mais revenons à la question du travail. D'après le tableau 14 ci-après, il y avait, en 1882, dans la colonie 10,574 travailleurs occupés sur les plantations. Ils ont fourni 2,026,812 $^{3}/_{8}$ journées de travail et ont gagné 1,600,302,04 florins des Pays-Bas.

Quoique, en général, nous ne soyons pas partisans des moyennes pour de tels calculs, nous allons cependant en donner quelques-unes pour fixer les idées.

Il résulterait, en effet, de ce qui précède que chacun des 10,574 travailleurs aurait fourni 191,6 journées de travail et aurait gagné 0 fl. 78 en moyenne par jour.

Le tableau 11 donne des renseignements intéressants sur le nombre de journées de travail fournies par les immigrants et par les créoles dans la colonie, ainsi que sur leurs salaires; ces chiffres sont des moyennes.

Tableau n° 11. SALAIRES PENDANT L'ANNÉE 1882

1° SALAIRES MOYENS

ORIGINE DES TRAVAILLEURS	POUR UN HOMME		POUR UNE FEMME		POUR UN ENFANT	
	NOMBRE de JOURNÉES	SALAIRE MOYEN en florins*	NOMBRE de JOURNÉES	SALAIRE MOYEN en florins*	NOMBRE de JOURNÉES	SALAIRE MOYEN en florins*
Immigrants et créoles travaillant ensemble.						
Indes occidentales	136,5	0fl,712	105,8	0fl,543	»	»
Inde britannique	196,1	0 ,727	151,7	0 ,647	29,9	0fl,544
Chine	92,8	0 ,786	»	»	»	»
MOYENNES POUR LES IMMIGRANTS.	195,2	0fl,726	151,6	0fl,646	29,9	0fl,544
Créoles	233,2	0 ,906	165,3	0 ,64	87,8	0 ,444
Autres travailleurs (non immigrants)**	215,4	0 ,978	181,6	0 ,558	114,2	0 ,337
Non immigrants travaillant seuls.						
Créoles	244,4	0fl,887	216,2	0fl,658	98,9	0fl,513
Autres travailleurs (non immigrants)**	192,9	0 ,999	177,9	0 ,881	87,5	0 ,133

* Les salaires sont évalués en florins des Pays-Bas équivalant à 2 fr. 10.

** Anciens immigrants, et ouvriers appartenant à la colonie anglaise.

Ce tableau montre surtout la différence de salaire qui existe entre les non immigrants travaillant seuls et ceux qui travaillent avec les immigrants.

Des renseignements plus généraux sont fournis par le tableau n° 12.

Tableau n° 12. SALAIRES PENDANT L'ANNÉE 1882

2° SALAIRES TOTAUX

ORIGINE des TRAVAILLEURS	NOMBRE DE TRAVAILLEURS			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL ET SALAIRES					
				HOMMES		FEMMES		ENFANTS	
	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	JOURNÉES	SALAIRE*	JOURNÉES	SALAIRE*	JOURNÉES	SALAIRE*
Immigrants et créoles travaillant ensemble.									
Indes occidentales..	17	1	»	2.320 3/4	1.652 fl,10	105 3/4	57 fl,48	»	»
Inde britannique. .	2586	958	389	507.065	368.089 ,04	145.290	93.941 ,00	11.642 1/2	6.338 fl,62
Chine.	12	»	»	1.114 1/4	876 ,32	»	»	»	»
TOTAUX POUR LES IMMIGRANTS.	2615	959	389	510.500	370.617 fl,46	145.395 3/4	93.998 fl,48	11 642 1/2	6.338 fl,62
Créoles	1317	1059	149	307.154 1/2	278.417 ,06	175.100 1/4	112.132 ,91	13 083 3/4	5.809 ,21
Autres travailleurs (non immigrants)**.	1149	206	19	247.452 3/8	242.041 ,32	37.408	20.861 ,46	2.169 1/2	730 ,58
Non immigrants travaillant seuls.									
Créoles	991	923	147	242.220 1/2	214.700 fl,895	199.482 1/4	131.351 fl,72	14.543	7.463 fl,53
Autres travailleurs (non immigrants)**.	508	112	31	98.021 3/4	97 898 ,955	19.925 1/2	17.549 ,64	2.713	360 ,20

* Les salaires sont évalués en florins des Pays-Bas équivalant à 2 fr. 10.
** Anciens immigrants, et ouvriers appartenant à la colonie anglaise.

Comme détail caractéristique, voici les salaires maxima distribués à quelques immigrants pour une semaine de travail.

Tableau n° 13. SALAIRES PENDANT L'ANNÉE 1882

3° SALAIRES EXCEPTIONNELS

ORIGINE DES IMMIGRANTS	POUR UN HOMME (EN FLORINS)	POUR UNE FEMME (EN FLORINS)
Indes occidentales.	7 fl. 20 sur une plantation de cannes à sucre.	1 fl. 50 sur une plantation de cannes à sucre.
Inde britannique	18 fl. sur une plantation de cannes à sucre.	9 fl. 50 sur une plantation de cannes à sucre.
Chine	8 fl. sur une plantation de cannes à sucre.	» »

Enfin nous résumons dans le tableau n° 14 ci-après les données fournies sur le travail et les salaires dans la colonie pendant l'année 1882.

Tableau n° 14. TRAVAIL PRODUIT DANS LA COLONIE

PENDANT L'ANNÉE 1882

ORIGINE des TRAVAILLEURS	NOMBRE DE TRAVAILLEURS			NOMBRE DE JOURNÉES			SALAIRES*		
	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS
Immigrants. . . .	2.615	959	389	510.500	145.395 3/4	11.642 1/2	370.617 fl,460	93.998 fl,48	6 338 fl,62
Autres travailleurs.	1.657	318	50	845.474 1/8	57.333 1/2	4.882 1/2	339.940 ,275	38.411 ,10	1.090 ,78
Totaux pour les étrangers.	4.272	1.277	439	855.974 1/8	202.729 1/4	16.525	710.557 fl,735	132.409 fl,58	7.429 fl,40
Créoles.	2.308	1.982	296	549.374 3/4	374.584 1/2	27.626 3/4	493.117 ,955	243.484 ,63	13.272 ,74
	6.580	3.259	735	1.405.348 7/8	577.311 3/4	44.151 3/4	1.203.675 fl,690	375.924 fl,21	20.702 fl,14
TOTAUX GÉNÉRAUX. .	10.574			2.026.812 3/8			1.600.302 fl,04		

* Les salaires sont évalués en florins des Pays-Bas équivalant à 2 fr. 10.

Deux faits curieux se dégagent tout de suite de la comparaison des tableaux 11 et 13.

D'abord, on voit que dans la colonie, le Chinois n'est pas l'immigrant qui travaille à meilleur marché, comme on le dit généralement pour d'autres pays.

En comparant ensuite le Chinois au travailleur provenant de l'Inde britannique on s'aperçoit que ce dernier, tout en recevant le salaire moyen le plus faible, est celui qui exceptionnellement est le plus payé; l'inverse a lieu pour le Chinois.

La loi du 14 novembre 1879, qui organise une caisse pour favoriser l'immigration des travailleurs hindous dans la colonie de Suriname, est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 1880.

Les personnes qui ont besoin de travailleurs doivent verser à la caisse d'immigration les trois cinquièmes des frais de transport de chaque individu depuis Calcutta jusqu'à Suriname.

Le gouvernement fait alors venir une cargaison de coolies chaque fois que les demandes des planteurs ont atteint un chiffre assez important pour représenter le chargement d'un navire.

Depuis quelques années de nombreuses recherches ont constaté la présence de gisements d'or à Suriname. Ce fait prouve, après trois siècles, que les aventuriers espagnols du XVI^e^ siècle avaient eu raison de venir chercher le fameux El Dorado en Guyane.

Les premiers renseignements relatifs au précieux métal durent être fournis par les indigènes qui en avaient souvent recueilli, et, comme l'imagination ardente des contemporains ne pouvait se contenter de la stricte réalité, la fable que tout le monde connaît fut bientôt créée.

L'El Dorado, racontait-on, — quoique naturellement personne ne l'eût jamais vu, — est un homme qui s'enduit le corps et les cheveux de paillettes d'or; il vit dans un palais aux murailles d'or massif, situé dans la superbe ville de Menas ou Manoa, aux bords du lac Parima, dont le fond est couvert de pierres précieuses enchâssées dans le métal tant recherché.

Ce lac ainsi que la ville se trouvent sur la plupart des cartes anciennes [1].

Cette légende se répandit rapidement dans toute l'Europe et l'on vit dès cette époque se produire une « fièvre de l'or » analogue à celle dont notre siècle a été témoin après les découvertes faites en Californie et aux pieds du mont Alexandre en Australie. Mais les résultats ne furent pas les mêmes. De nombreux Espagnols vinrent succomber de misère aux bords de l'Orénoque en cherchant cette cité merveilleuse au milieu des forêts vierges qui, elles, sont un véritable trésor.

Dans les siècles suivants on a fait souvent des recherches, surtout autour de Bergendaal et à Victoria.

En 1742, la « Compagnie minérale » obtint le privilège de faire des recherches de minéraux et de pierres précieuses. On trouva du minerai de fer, du plomb et quelques traces d'or et d'argent; mais ces métaux se trouvaient en trop petite quantité pour une exploitation lucrative. Cette entreprise qui, au début, promettait beaucoup de profits, fut abandonnée six ans plus tard.

Il est de notoriété publique à Suriname qu'autrefois beaucoup de plan-

1. J. Blaeus. *Grooten Atlas oft werelt beschryving*, 8^e^ partie. Carte de la Guyane; Amsterdam, 1665. — P. Du Val. *Coste de Guayane, autrement France équinoctiale en terre ferme d'Amérique*. Paris, 1677.

teurs, par crainte de perdre leurs ouvriers, et même quelques gouverneurs, n'ont pas encouragé la recherche de l'or. Les nègres marrons et les Indiens, qui n'ignorent pas que l'or a du prix et que les blancs attachent une grande importance à la possession de ce métal, n'ont jamais fait mention de leurs découvertes de crainte d'être dépossédés ou chassés.

Un auteur hollandais raconte qu'en 1854, lorsque le nègre des bois Byman prit possession de l'autorité de « Granman », l'un de ses capitaines lui disait : « Ne cherchez jamais de l'or, car, si les blancs apprenaient qu'il s'en trouve chez nous, nous serions perdus. »

Non seulement on a trouvé de l'or jadis, mais on en aurait même exporté de Suriname, si l'on en croit un livre publié en 1791.

Il y a quelques années la présence de l'or a été constatée de nouveau par les explorations qui ont été faites pour le compte de différentes sociétés et de quelques particuliers.

En 1876, il y avait déjà trente-quatre concessions pour la recherche de l'or entre le Suriname et la Marowijne.

Voici l'exemple d'un beau résultat : en 1879, 10 travailleurs trouvèrent 1,650 grammes d'or en 54 jours.

Le fait que sur la rive gauche de la Marowijne, c'est-à-dire sur le territoire néerlandais, quelques personnes s'occupaient avec succès de la recherche de l'or décida le gouverneur de Suriname à y envoyer une commission. Elle devait s'informer au juste de l'état des choses relativement à l'industrie de l'or sur la Marowijne.

Les recherches et les informations de cette commission ont démontré que le terrain situé sur la rive gauche de la Marowijne est en effet un champ aurifère qui promet à l'exploitation de riches produits.

Presque partout où les explorations ont eu lieu, on a constaté que l'or devait s'y trouver en grande quantité; les investigations superficielles auxquelles la commission était obligée de se borner ont cependant permis de signaler en deux endroits la présence d'une quantité d'or estimée plus que suffisante pour l'exploitation (4 à 5 sous par battée d'environ 10 kilogrammes de terre mêlée de pierres).

Outre cela, les explorations ont prouvé que la composition du sol sur la rive gauche du Maroni était tout à fait conforme à celle du sol de Cayenne.

Le tableau n° 15 montre le nombre d'hectares de terrains affermés chaque année depuis 1876 par le gouvernement de la colonie pour l'ex-

ploitation de l'or et le tableau suivant indique la quantité de métal trouvé depuis 1879.

Tableau nº 15. NOMBRE D'HECTARES DE TERRAIN AFFERMÉS

POUR L'EXPLOITATION DE L'OR, DEPUIS 1876

RÉGIONS	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882
Suriname supérieur . . .	79.904	109.339	126.542	120.556	84.598	279.183	288.396
Marowijne supérieure. .	125.500	44.372	35.660	99.880	97.610	157.655	191.319
Saramacca supérieure. . .	3.950	13.050	28.100	114.495	112.815	89.530	108.885
Commewijne supérieure.	3.200	»	7.200	500	200	»	»
Cottica supérieure.	»	»	»	3.950	»	»	»
Coppename supérieure. .	»	»	»	7.400	»	»	»
Kabalebo supérieure. . .	»	»	»	»	14.000	»	»
	207.554	166.761	197.602	346.781	309.223	526.368	588.600

Tableau nº 16. QUANTITÉ D'OR TROUVÉE DEPUIS 1879

RÉGIONS	1879	1880	1881	1882
Haute Saramacca	265k,974	371k,216	199k,594	111k,217
Haut Suriname	151,378	165,956	168,828	216,753
Haute Marowijne	58,601	144,183	118,742	139,288
	475k,953	681k,355	487k,164	467k,198
PRIX, *par kilogramme*. .	2.898fr	2.856fr	2.793fr	2.772fr
PRIX TOTAUX.	1.376.550	1.944.936	1.360.656	1.295.072

C'est surtout autour de Brokopondo que se trouvent tous les terrains

affermés. La « Société amsterdamaise » pour la recherche de l'or à Suriname a loué 5,000 hectares de ces terres.

En 1880, il y avait environ 1,400 individus employés à la recherche de l'or; mais leur nombre varie beaucoup suivant les pluies, les sécheresses ou les maladies régnantes.

L'exportation du précieux métal se fait surtout par la Compagnie générale transatlantique.

En 1876 elle en a exporté pour une valeur	de		104.700$^{fr.}$,0	
En 1877	—	—	616.098$^{fr.}$,0	
En 1878	—	—	854,823$^{fr.}$,0	
En 1879	—	—	1.427.819$^{fr.}$,0	
En 1880	—	—	1.927.610$^{fr.}$,0	(680^{kg},672).
En 1881	—	—	1.783.813$^{fr.}$,5	(638^{kg},625).
En 1882	—	—	1.647.924$^{fr.}$,6	(589^{kg},970).

On voit par ce qui précède avec quelle rapidité l'exportation a augmenté depuis 1876.

Il va de soi que l'industrie de l'or promet de devenir pour Suriname une source importante de prospérité. Aussi longtemps qu'il n'y aura pas vers Suriname une immigration de bons laboureurs sur une grande échelle, l'industrie de l'or servira, mieux et plus vite que tout autre moyen, à faire revivre cette colonie et à améliorer ses finances. Il faut considérer que dans tous les pays qui produisent de l'or, le développement de l'agriculture a suivi presque immédiatement l'exploitation de ce métal.

La capitale de la colonie, et en même temps la ville principale, est Paramaribo. C'est là que se trouve le siège du gouvernement. Sa population est de 23,422 habitants. La fondation de la ville remonte à 1640. A cette époque les Français chassés de Cayenne construisirent un fort sur les rives du Suriname, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le fort Zélandia.

La ville qui fut créée plus tard à côté du fort aurait été, dit-on, primitivement appelée Parham-ibo, ce qui veut dire : jardin de fleurs de Parham ou village de Parham : on sait qu'en 1662 le roi d'Angleterre avait donné Suriname en toute propriété à sir Francis Willoughby, comte de Parham. Mais cette étymologie est fort douteuse, de même que celle qui ferait dériver Paramaribo de Parima (lac voisin de la résidence d'El Dorado). Il est plus juste, croyons-nous, de supposer que le nom de la ville est d'origine tout à fait indienne.

Lorsque le gouverneur De Sommelsdijk arriva dans la colonie, la ville ne comptait que 27 maisons dont la plupart étaient des cabarets. Depuis elle a beaucoup augmenté.

La ville ainsi que son faubourg Zélandia ou Combé sont traversés par de nombreux canaux navigables *(gracht)*.

Le fort Zélandia, par suite des nouvelles constructions, se trouve actuellement au milieu de la ville.

Les rues sont généralement plantées d'arbres, par exemple : la Heerenstraat ainsi que certains quais, le Waterkant.

On voit errer dans les rues des oiseaux puants (stinkvogels) : c'est l'espèce de vautour noir qui fait disparaître toutes les immondices.

L'habitation du gouverneur se trouve sur la place du Gouvernement (Gouvernements Plein). Cette place, longue de 350 mètres et large de 200, est plantée de très beaux arbres.

Toutes les maisons sont construites en bois, à l'exception des bâtiments publics; ceux-ci sont en briques.

A Paramaribo, la différence entre la marée haute et la marée basse est de $1^{m},70$ à 2 mètres.

A l'époque des grandes marées cette différence varie de 2 à 4 mètres.

En dehors de la capitale il n'y a pas de centre important de population, sauf Coronie et Nieuw-Rotterdam (726 habitants).

Le gouvernement de la colonie se compose :

D'un gouverneur, chef de l'armée et de la marine coloniale, président du Conseil colonial; nommé par le roi;

D'un procureur général, vice-président du même Conseil et chef de la police;

D'un administrateur des finances;

D'un agent général de l'immigration;

D'un secrétaire colonial.

Le secrétaire est en même temps secrétaire du Conseil dont il peut être membre; les autres fonctionnaires déjà nommés en font partie et sont tous nommés par le roi.

Il y a, en outre, des États coloniaux se composant d'au moins neuf membres, dont quatre sont nommés par le gouverneur et cinq, élus par les citoyens de la colonie qui ont au moins 25 ans d'âge et qui payent un minimum de 40 florins d'impôt dans la colonie.

Le président et le vice-président des États coloniaux sont nommés par le gouverneur. Cette assemblée discute les projets de lois coloniales ainsi que le budget de la colonie; elle a le droit de les accepter, de les amender et de les rejeter; mais comme toutes ces lois doivent être sanctionnées par le gouverneur et par le roi, et que le budget doit être voté par les États-Généraux des Pays-Bas, le pouvoir de ces États coloniaux est, en réalité, fort restreint.

La colonie est divisée en départements nommés districts; ils sont au nombre de 16, sans compter la capitale qui forme un district à part.

La justice est rendue par un tribunal unique pour la colonie et par des juges de paix.

Le tribunal se compose d'un président, de 4 membres et 3 membres remplaçants, du procureur général déjà nommé, d'un avocat général, d'un greffier et de son substitut.

Paramaribo, Nickerie et Coronie possèdent chacune 1 juge de paix. De plus, 2 juges de paix ambulants siègent dans les districts.

Le service médical devrait se composer d'un inspecteur et de 13 médecins de district, mais ce nombre n'est jamais atteint.

Il y a un bataillon d'infanterie coloniale pour Suriname et Curaçao. Le commandant réside à Paramaribo.

En 1882, la garnison, composée de 2 compagnies d'infanterie et d'un détachement d'artillerie, était forte de 19 officiers et de 337 sous-officiers et soldats, en tout 356 hommes.

Paramaribo possède une espèce de garde nationale (Schutterij) divisée en 5 compagnies. En 1882, elle comptait 27 officiers et 391 sous-officiers et soldats.

Dans les districts il existe une milice bourgeoise armée, « Gewapende burgermacht », forte de 69 officiers et de 1,536 sous-officiers et soldats.

La gendarmerie ou maréchaussée se compose de 120 hommes.

La police indigène de Paramaribo est forte de 67 agents.

Un bâtiment de la marine royale se trouve toujours en station dans la rivière de Suriname en face de la ville. En février 1882 le *Suriname,* navire à hélice de quatrième classe, y vint remplacer l'*Arouba.*

Il n'y a dans la colonie que des écoles primaires, mais l'instruction est obligatoire; chaque habitant est astreint et, en cas de besoin, forcé à faire donner l'instruction primaire à ses enfants de 7 à 12 ans dans les écoles reconnues par le gouvernement.

Le gouvernement de la colonie fait donner l'instruction gratuite à tous les enfants dont les parents le demandent.

Les missionnaires catholiques et les Frères Moraves ont des écoles qui reçoivent des subsides de la colonie.

Le tableau 17 indique le nombre d'écoles et d'instituteurs existant dans la colonie.

Tableau nº 17. LES ETABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

AU 1er JANVIER 1883

DÉSIGNATION DES ÉCOLES	NOMBRE des ÉCOLES	NOMBRE DES ÉLÈVES			PERSONNEL ENSEIGNANT		
		GARÇONS	FILLES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
A. — PARAMARIBO.							
Écoles du gouvernement.	3	376	224	600	11	8	19
Écoles des frères moraves (subsidiées). . . .	5	526	635	1.161	23	6	29
Écoles catholiques { subsidiées	3	263	345	608	3	11	14
Écoles catholiques { non subsidiées	3	32	115	147	2	7	9
Écoles particulières { subsidiées { écoles de la ville pour les filles.	1	»	122	122	1	3	4
Écoles particulières { subsidiées { ordinaires .	9	424	230	654	16	11	27
Écoles particulières { non subsidiées.	7	280	123	403	13	7	20
TOTAUX.	31	1.901	1.794	3.695	69	53	122
B. — DISTRICTS.							
Écoles du gouvernement.	16	417	222	639	19	1	20
Écoles des frères moraves { subsidiées. . . . chez les nègres des bois : 2 *..	12	399	261	660	14	»	14
Écoles catholiques subsidiées.	2	92	38	130	4	»	4
TOTAUX.	30	908	521	1.429	37	1	38
REPORT pour la ville de Paramaribo.	31	1.901	1.794	3.695	69	53	122
TOTAL général pour la colonie. . . .	61	2.809	2.315	**5.124**	106	54	**160**

* Ces deux écoles comptent environ 100 élèves et sont établies à Maripaston (haute Samaracca) et à Gansé (haut Suriname).

Depuis longtemps déjà, le budget de la colonie se solde chaque année par un déficit qui est comblé par les finances de la métropole.

Ainsi l'évaluation des dépenses pour 1883 était de. . 1.335.395,00 florins.
Et celle des recettes de. . . . . 1.242.943,33 florins.

Différence payée par le royaume des Pays-Bas. . . 92.451,67 florins.

Il est à remarquer cependant que ce déficit est le plus faible qui se soit produit depuis 1867.

Quant au commerce de la colonie, le tableau 18 en donne une idée générale.

Tableau n° 18. COMMERCE DE LA COLONIE

ANNÉES	VALEUR de		NAVIRES.			
	L'IMPORTATION	L'EXPORTATION	ENTRÉES	TONNES	SORTIES	TONNES
	francs.	francs.				
1850	4.383.880,20	6.041.914,20	246	»	245	»
1882	9.028.013,40	7.739.848,20	171	23.456	170	22.609

Des navires à voiles font le voyage d'Amsterdam à Paramaribo en trente-deux jours en moyenne. La Compagnie générale transatlantique française fait toucher à Paramaribo ses paquebots, qui font le service entre Cayenne et la Martinique; à la Martinique on transborde les voyageurs et les marchandises sur les paquebots allant de Saint-Nazaire à Colon. Le trajet est de 21 jours : il y a une arrivée et un départ par mois.

Le bateau à vapeur de Suriname fait deux voyages par mois entre Georgetown, capitale de la colonie de Berbice, et Paramaribo. Ce service est réglé de façon que les voyageurs puissent prendre à Georgetown le paquebot anglais qui part pour Southampton.

Enfin, une compagnie hollandaise va bientôt inaugurer un service direct entre Amsterdam et Paramaribo.

Dans la colonie même, les moyens de communication font presque absolument défaut; un bateau à vapeur du gouvernement remonte deux fois par

semaine la Commewijne, et une petite chaloupe à vapeur fait une fois par semaine le service sur le Suriname.

Il y a des sentiers de communication entre les plantations, le long des rivières; mais ils sont praticables pour les cavaliers et les piétons seulement. C'est du moins ce qu'on dit.

La plupart du temps on se sert des rivières pour le transport des produits.

Pour les personnes, on utilise des barques montées par quatre ou six rameurs. Ces embarcations sont très lourdes. On paye un florin par jour et par tête aux rameurs et au pilote. On voit que ce moyen de transport est très cher. Dans l'intérieur du pays on se sert des pirogues des Indiens ou des Nègres des bois.

Dans ces derniers temps, pour ouvrir à l'industrie de l'or une plus courte communication que par mer entre le Suriname et la Marowijne, on a commencé en mars 1876 à tracer un chemin partant des chutes de Brokopondo et se dirigeant du côté de la Marowijne. Son point d'arrivée est un peu au-dessus des dangereuses chutes de Pedrosoengoe.

Ce chemin, long de 78 kilomètres 973, a coûté 20,000 florins.

Les côtes de la Guyane furent visitées de bonne heure par les continuateurs des découvertes de Colomb. On ne mentionne à cette époque aucun établissement européen. La première colonie régulière fut fondée vers le début du XVII[e] siècle. Ce sont les Anglais qui firent le premier essai de colonisation sur les rives du fleuve Suriname. Dès 1630 ils avaient fondé le fort Rorarica à l'endroit où se trouve actuellement la plantation de Waterland.

En 1640, les Français construisirent un fort à l'embouchure du fleuve Suriname sur l'emplacement que devait occuper plus tard le fort Zélandia.

Très peu de temps après la découverte de l'Amérique, les Juifs étaient venus se fixer au Brésil; mais les Portugais les en chassèrent bientôt; ils se réfugièrent alors à Suriname où leurs descendants existent encore. En 1644, sous la conduite de leur chef David Nassy, ils fondèrent un village à l'endroit appelé aujourd'hui Joden-Savana; mais on rapporte qu'ils se seraient établis pour la première fois dans la colonie dès 1632. En 1685, ils abandonnèrent leur village pour aller, sous la conduite de Samuel Nassy, créer un autre bourg en aval du fleuve. La synagogue qu'ils y bâtirent existe encore aujourd'hui, mais elle est en ruines. Ils se livrèrent aussi à l'agriculture et en 1750 ils avaient déjà 115 plantations.

En 1644, les premiers colons néerlandais s'établirent sur la haute Commewijne, mais ils en furent bientôt chassés par les Anglais.

C'est surtout depuis la fondation de la Compagnie des Indes occidentales (le 3 juillet 1621) que les communications entre la Néerlande et l'Amérique du Sud allèrent toujours en augmentant. Cette compagnie eut son monopole prolongé tous les vingt-cinq ans. En 1791 elle fut supprimée par une décision des États-Généraux.

En 1662, la colonie de Suriname avait été donnée, avons-nous dit, en toute propriété à sir Francis Willoughby, comte de Parham, par le roi d'Angleterre Charles II. Elle fut conquise sur les Anglais par les Néerlandais en 1667.

Le 28 février, trois navires de guerre zélandais remontèrent le Suriname sous les ordres d'Abraham Krijnssen. Afin de prendre par surprise le fort qui défendait Paramaribo, les navires avaient arboré le pavillon anglais. Mais le chef d'escadre ignorait les signaux en usage chez ses adversaires, de sorte que sa ruse de guerre fut bientôt découverte, et ceux-ci ouvrirent de suite le feu sur les Zélandais, qui se virent obligés d'opérer un débarquement pour essayer d'attaquer le fort du côté de la terre. D'après les renseignements qu'on avait pu recueillir, les fortifications devaient y être en mauvais état. Le fort dut se rendre. Quelques heures plus tard un détachement anglais de 600 hommes venus de l'intérieur essaya de le reprendre, mais il fut repoussé. C'est à cette époque que ce fort, construit par les Français, reçut, en l'honneur des vainqueurs, le nom de Zélandia qu'il porte encore aujourd'hui.

Lorsque Krijnssen quitta la colonie il y laissa une garnison de 120 hommes avec 15 canons sous les ordres du capitaine Maurits de Rama.

Le fort et la colonie ne restèrent pas longtemps entre les mains des Zélandais.

Le 17 octobre de la même année, l'Anglais John Hermans remonta le Suriname avec sept navires de guerre et quelques transports portant 1,200 hommes de troupes de débarquement. La défense du fort Zélandia fut héroïque; 54 hommes de la garnison furent tués. Parmi ceux-ci se trouvaient le chevalier de Lezy, ancien gouverneur de Cayenne, et quelques autres Français. Après une longue résistance, neuf canons furent démontés, les parapets et les palissades détruits par le feu des Anglais, et même, ce qui était plus grave, une brèche assez large pour y laisser passer dix hommes de front avait été pratiquée dans le mur d'enceinte. Voyant la situation si désespérée, le conseil de guerre proposa une capitulation; mais, pendant qu'on

négociait, les Anglais se précipitèrent soudainement dans l'intérieur par une porte ouverte par trahison.

La garnison fut faite prisonnière et emmenée par les Anglais avec une grande quantité d'esclaves et de marchandises. Les plantations situées jusqu'à quatre milles en amont furent pillées et ravagées par les vainqueurs.

Mais le traité de Breda (31 juillet 1667) avait cédé Suriname à la Hollande en échange de Nieuw-Amsterdam (New-York), de sorte que les Anglais furent obligés d'abandonner leur conquête; ils ne le firent pas sans difficulté. La même année, Krijnssen put cependant réoccuper la colonie.

Des discussions s'élevèrent bientôt entre la Zélande et les États-Généraux au sujet de la propriété de Suriname. Par l'arrangement du 29 janvier 1672, les Zélandais étaient reconnus comme propriétaires de la colonie; les États-Généraux devaient la gouverner et la défendre si elle venait à être attaquée.

Les États de Zélande eurent beaucoup de luttes à soutenir contre les Indiens, habitants primitifs de cette côte, qui attaquaient continuellement les établissements européens.

Van Aerssen van Sommelsdijk, nommé gouverneur en 1683, eut fort à faire pour mettre la colonie à l'abri de leurs attaques.

Les hostilités continuelles des Caraïbes forcèrent le gouverneur à faire construire deux nouveaux forts à l'intérieur, l'un au confluent du Para et du Suriname, l'autre au point de jonction de la Cottica et de la Commewijne. Ce dernier porta au début le nom de Cottica; plus tard il fut appelé fort Sommelsdijk. Ces travaux furent exécutés par la garnison de la colonie.

A la suite de ces luttes avec les Indiens, la Zélande vendit Suriname à la Compagnie des Indes occidentales pour la somme de 260,000 florins. Cette Compagnie s'aperçut rapidement des difficultés inhérentes à son exploitation, aussi en revendit-elle les deux tiers.

Un tiers fut acheté par la ville d'Amsterdam, l'autre par van Aerssen, marquis de Châtillon, seigneur de Sommelsdijk, Plaat, Bommel, Spijk, etc. C'est celui dont nous avons parlé plus haut. Il s'était engagé par contrat à remplir les fonctions de gouverneur.

Les trois propriétaires de la colonie conclurent un traité pour se former en société. Celle-ci fut reconnue par les États-Généraux, le 5 octobre 1686, sous le nom de « Société autorisée de Suriname ». (Geoctroyeerde Societeit van Suriname.) Elle fut administrée par des directeurs établis à Amsterdam et elle vécut jusqu'en 1799, époque à laquelle l'Angleterre reprit possession de la colonie.

Mais, revenons à van Aerssen : ses soldats, mécontents des travaux qu'il leur faisait faire, se révoltèrent. Ils le tuèrent ainsi que le commandant Verboom, qui mourut de ses blessures après quelques jours de souffrances.

Les révoltés se rendirent maîtres du fort Zélandia ainsi que de deux navires qui étaient dans la rivière. Tous les vivres et le matériel de guerre qui se trouvaient dans les magasins tombèrent en leur pouvoir.

Chose étrange, les révoltés enterrèrent le gouverneur, qu'ils avaient assassiné, dans l'intérieur du fort en lui rendant les honneurs militaires.

Les insurgés, maîtres du fort, conclurent un traité avec le conseil de police de la colonie (Raad van Politie); par ce traité le conseil promettait de ne punir aucun des coupables. Cependant, les chefs du complot furent livrés quelque temps après par leurs camarades eux-mêmes, et ils subirent, le 3 août 1688, la peine qu'ils avaient si bien méritée, car le conseil n'observa pas le traité qui lui avait été imposé. Trois furent roués et huit pendus.

Les 8, 9 et 10 mai 1689 le fort Zélandia repoussa une attaque de la flotte française composée de neuf navires de guerre et d'une galiote à bombes commandée par l'amiral Du Casse. La galiote ne jeta pas moins de 150 bombes dans la seule soirée du 10. Les dégâts causés au fort furent de peu d'importance ; il n'y eut que 50 blessés. Pendant la défense si vigoureuse du fort, plusieurs officiers se distinguèrent particulièrement, par exemple, le fils du dernier gouverneur assassiné, François van Aerssen, seigneur de Châtillon, alors lieutenant de marine et devenu depuis vice-amiral; il servit lui-même une pièce de canon avec un de ses domestiques; il fut sérieusement blessé. Les Français battirent en retraite après avoir subi des pertes sérieuses.

Une autre attaque des Français réussit mieux. Le 8 octobre 1712, l'amiral Cassard, avec une flotte de 9 navires de 74 et 36 canons, de deux vaisseaux de 8 à 6 canons et d'une flottille de 30 petits navires avec 3,000 hommes de troupes de débarquement, remonta la rivière. La défense du fort Zélandia était telle qu'elle arrêta la marche de la flotte. Les Français durent débarquer et ils se fortifièrent sur la plantation Meerzorg située au-dessus de Paramaribo. De là, ils jetèrent des bombes sur le fort et sur la ville : une capitulation était inévitable, elle fut signée à Meerzorg; l'amiral français imposa une rançon de guerre si considérable que la colonie s'en ressentit encore longtemps après.

Cette dernière attaque fit comprendre la nécessité d'avoir de meilleures défenses. En 1734, le fort Nieuw-Amsterdam fut construit et quelque temps après deux redoutes furent élevées vis-à-vis. Depuis cette époque la colonie

n'a subi aucune attaque. En 1799, elle passa par traité aux mains des Anglais. Le 27 février 1816, le gouverneur général, van Panhuys, reprit possession de la colonie rendue à la Hollande à la suite des événements de 1814 et de 1815. Depuis cette époque elle n'a pas cessé un seul instant de lui appartenir.

Nous avons maintenant à parler de guerres intestines qui furent à certaines époques aussi dangereuses pour la colonie que les attaques dirigées du dehors contre elle.

Dès les premiers temps de l'esclavage de nombreux nègres s'étaient sauvés des plantations pour aller se réfugier dans les bois. Ces marrons étaient pleins de haine à l'égard des blancs. Ils faisaient des attaques continuelles contre leurs établissements et massacraient tous ceux qui avaient le malheur de tomber entre leurs mains. Pour se protéger contre ces nègres des bois, on éleva des blockhaus et même des fortins ayant chacun une petite garnison. Des chemins militaires, dits chemins de cordon, « Cordonpaden », réunissaient ces différents postes entre eux. Des patrouilles les parcouraient continuellement pour entretenir les communications.

En 1760, le gouvernement fut obligé de conclure un traité avec les nègres qui habitaient le haut Suriname. Il fut signé sur la plantation d'Auca. Mais, en 1765, une nouvelle révolte éclata chez les nègres établis sur la Cottica, sur la Patamacca et sur la Périca. La guerre, dirigée par Baron, Joli-Cœur et Boni, fut très sanglante.

Ce n'est qu'après dix années de luttes acharnées et lorsqu'un renfort de 800 hommes eut été amené d'Europe par le colonel Fourgeod qu'un traité de paix put être signé. Cependant ce n'est qu'en 1793 qu'on put considérer la guerre comme finie. Ce résultat ne fut atteint que grâce aux secours fournis par les Aucaners.

Les derniers soumis furent les Bonis que les Aucaners réduisirent en esclavage et qui ne recouvrèrent la liberté qu'en 1863.

LES INDIENS

FAMILLE KA-JA-ROE DEVANT SA HUTTE.

LES INDIENS*

Nos Indiens, comme la plupart des peuples restés primitifs jusqu'à nos jours, n'ont pas d'histoire, et leurs habitudes, leurs ustensiles de ménage, leurs armes sont encore en partie les mêmes qu'au temps où Walter Raleigh prit possession de la Guyane en 1595.

Ils habitent les hautes terres de Suriname. On croit qu'ils formaient la population autochtone de la colonie et même celle de toute la Guyane. On n'en compte aujourd'hui que de sept à

* Les sources de ce chapitre sont :

1° Les renseignements fournis par M. Mackintosh et le Caraïbe Jean-Baptiste Ka-ja-roe ;

2° Les articles du capitaine Zimmermann publiés dans *Het Nieuws van den Dag,* et dans *Eigen Haard;*

3° G. W. C. Voorduin : Gezigten uit Neerland's West-Indien. Amsterdam, chez Franz Buffa en Zonen ;

huit cents, divisés en trois tribus principales : les *Caraïbes* (leur nom véritable est Kalina), les *Arrowaks* et les *Warrons* ou Guaranos.

Leur nombre va continuellement en s'amoindrissant; les principales causes de cette diminution sont : le manque de soins donnés aux enfants, le traitement défectueux des maladies, et surtout l'ivrognerie aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

A cet égard on ne peut s'abstenir d'une réflexion pénible. S'il est triste de voir toute une population condamnée à une destruction complète, il l'est encore plus de penser qu'elle ne laissera aucune trace de son passage après elle; tandis que le souvenir de tant de peuples anciens survit encore dans l'esprit de nos contemporains par l'histoire de leurs actions et les monuments utiles ou magnifiques qu'ils ont élevés, de ces pauvres Indiens il ne restera ni un chant ni une tradition qui rappellera leur existence; même les rares métis qu'ils auront pu produire disparaîtront rapidement au milieu de la masse des populations environnantes.

Sauf quelques mélanges avec les nègres, ces Indiens sont très purs de race. Ils sont généralement bien faits; on rencontre parmi eux peu de malformations, car ils ont l'habitude de noyer les enfants nés difformes. Leur physionomie, dans son ensemble, n'est pas désagréable, surtout celle des femmes qui exprime une grande douceur et une grande bonté. L'aspect général rappelle beaucoup le type blanc, mais ils sont d'ordinaire d'une couleur brun rouge tendant vers le bronze clair.

Ils portent de très longs cheveux d'un noir brillant, qui ne deviennent gris que fort tard; par exemple, le nommé Jean-Baptiste Ka-ja-roe, âgé de cinquante ans, n'avait encore aucun cheveu blanc. La chevelure est un de leurs grands ornements. Ils ne gardent aucune barbe : tous les poils qui naissent autour de la bouche et du menton sont soigneusement enlevés, chez les hommes et chez les femmes; beaucoup arrachent même leurs sourcils.

Un des caractères physiques qui ont le plus frappé l'auteur de ces notes est le grand écartement de l'orteil; cependant il ne lui a pas été donné de constater si ce doigt pouvait s'opposer aux autres pour saisir des objets, ainsi que quelques auteurs l'ont avancé.

Les Caraïbes furent autrefois très guerriers; ils étaient en lutte conti-

4° A. Kappler : Holländisch-Guiana. Stuttgart, 1881;
5° Van Meeteren : Conférence. Amsterdam, 1883;
6° Beknopt verslag met voorwoord over de surinaamsche Inboorlingen. Amsterdam, 1883.

nuelle avec leurs voisins et avaient acquis la célébrité d'être d'une grande cruauté à l'égard de leurs prisonniers. Les Warrons, qui restaient sur la Nickerie, se montraient plus laborieux et plus civilisés; mais c'étaient les Arrowaks qui passaient pour les plus pacifiques et les plus doux. Actuellement, on peut faire cet éloge de toutes les tribus.

Ils estiment les Européens tout en se tenant loin du contact de leur civilisation, ce que justifiait l'un d'eux par ces paroles: « Ainsi nous sommes bien plus heureux et plus libres que les Européens. » Par suite de cet éloignement, leurs facultés mentales se sont peu développées, et, quoiqu'ils possèdent des qualités naturelles excellentes, il y a peu à espérer pour l'avenir intellectuel de leur race.

Ils se nourrissent de gibier et de racines. La Cassave est celle qu'ils estiment le plus. Ils en font une espèce de pain. Avec cette racine ils fabriquent aussi une sorte de boisson qui, par son goût et par sa couleur, ressemble beaucoup au jus de groseilles. Ils se procurent les spiritueux dans les établissements européens.

Ils mènent une vie errante et habitent dans des huttes qui les abritent contre les pluies tropicales.

Leurs villages sont situés sur les hautes terres de la colonie. Ils sont généralement construits dans une savane (plaine de sable ou prairie), sur les rives d'un fleuve ou sur les bords d'un bois dans lequel ils peuvent chasser pour se procurer leur nourriture; c'est là qu'ils trouvent le gibier nécessaire à leur consommation et les matériaux qui servent à la construction de leurs huttes. Mais une rivière à proximité est pour la fondation d'un village une condition indispensable aux Indiens, habitués qu'ils sont à prendre des bains fréquents; ils évitent, en outre, la fatigue qui résulterait pour eux d'un long trajet à faire pour se procurer l'eau nécessaire à leurs usages domestiques.

Ce sont là les raisons principales qui déterminent le choix d'un campement; ils cherchent à se procurer aussi une position peu en vue, non seulement parce qu'ils sont timides et méfiants, mais parce qu'ils sont trop nonchalants pour serrer leurs objets avant de s'éloigner; et, en effet, ils ne prennent même pas le soin d'avoir un endroit où ils pourraient les cacher : ils abandonnent leurs huttes, avec tout ce qui s'y trouve, complètement ouvertes, emportant, il est vrai, avec eux, leurs instruments de chasse et de pêche, ainsi que leurs hamacs.

Les huttes sont d'une construction très simple : elles se composent uniquement d'un toit de feuillage, mais jamais elles ne comprennent de magasins ; l'intérieur en est d'une propreté remarquable, les plantes grimpantes en sont soigneusement enlevées.

Du reste, il n'y a pas chez eux grand'chose à voler ; leurs besoins étant très limités, ils ne possèdent que très peu d'objets, les réduisant à quelques-uns qui leur sont d'une nécessité absolue. Ils n'ont pas d'effets d'habillement. Les hamacs dans lesquels ils couchent et qu'ils fabriquent eux-mêmes sont la partie principale d'un mobilier très simple, dont les autres éléments sont : une espèce de huche ou plutôt un tronc d'arbre creusé ; une paire de pots en terre ; des corbeilles tressées dans lesquelles ils transportent le poisson et les fruits (pour la marche, ces paniers reposent sur le dos du porteur et sont maintenus par un lien qui s'appuie sur le front) ; leurs plats et leurs verres leur sont fournis, la plupart du temps, par les fruits de l'arbre à calebasses (*Crescentia Cujete* L.) ; on les coupe en deux et l'on creuse chacune de ces deux moitiés. Ils suspendent dans leur hutte cette espèce de tube ou tamis (*matapie*)[1] tressé avec une espèce de jonc appelé Warimbo (*Phrynium Casupo*)? et qui sert à presser les racines de cassave après qu'elles ont été écrasées pour séparer le jus vénéneux de la fécule ; enfin, un plat en fer pour y cuire les gâteaux de cassave complète ce mobilier.

Les villages ou plutôt les hameaux que forment les Indiens se composent seulement de quelques huttes placées à côté les unes des autres sans aucun ordre, quoiqu'on s'applique à déployer beaucoup d'adresse dans leur construction. Chaque hutte est habitée par un nombre d'indigènes variant de quatre à six personnes. Comme nous venons de le dire, ces habitations ne se composent que d'un toit d'une longueur de cinq à vingt mètres, généralement soutenu par neuf poteaux ; la charpente ne nécessite que des poutres de quatre à cinq centimètres d'épaisseur. On construit la toiture avec des tiges flexibles recourbées qui se coupent à angle droit en formant le faîte de la hutte ; par-dessus cette construction on étend des feuilles de palmiers ou d'autres arbres[2]. Les deux extrémités de la hutte restent ouvertes ; quelquefois cependant elles sont fermées par des nattes en bambou tressées ; du côté où la pluie et le vent viennent le plus souvent, le toit descend jusqu'à terre. Pour assujettir les diverses pièces de cette charpente, il ne s'emploie

1. Voir planche XXVIII.
2. Voir les planches XXVIII, XXIX, et la vignette en tête du chapitre.

aucun clou; c'est la forêt qui fournit tous les matériaux de la construction; seulement, les bois sont souvent peints avec une couleur appelée « coesoewee » ou « orléans », et qui est la substance vendue dans le commerce sous les noms de « annatto » ou « roucou ».

Les Indiens dorment et se reposent dans les hamacs qui sont tendus dans leurs huttes, à l'exclusion de toute autre espèce de couche; à Amsterdam ils ne se servaient ni de sièges ni de bancs; quand ils n'étaient pas dans leurs hamacs, ils se tenaient accroupis sur leurs talons.

Au milieu de la hutte est toujours allumé un feu qui, le jour, sert à préparer les aliments, et, la nuit, à tenir à une distance respectueuse les tigres, les chauves-souris et autres animaux nuisibles ou dangereux.

La toilette des hommes consiste seulement en une étroite bande de coton appelée par les Européens Kamisa, en quelques colliers de dents de pakira [1] (espèce de cochon sauvage) et en quelques liens en forme de bracelets autour des bras et des jambes. Les jours de fête, ils se peignent tout le corps et les cheveux avec certaines couleurs rouges et noires; l'une d'elles est la même qui sert à peindre les bois de leurs huttes : appliquée sur leur corps, elle a aussi pour but de les garantir des ardeurs du soleil et de l'aiguillon des moustiques. Ils mettent également, les jours de fête, leur coiffure à plumes. Cette coiffure se compose d'une couronne en osier tressé, dans laquelle sont plantées des pennes de perroquets et d'autres oiseaux aux plumages voyants [2].

En général, dans la vie ordinaire, ils ne sont jamais tatoués.

Les Arrowaks portent autour des chevilles des liens ornés de houppes en coton, blanches et rouges [3].

Les femmes sont aussi primitivement habillées que les hommes, mais elles ont quelques ornements en plus. Ce sont, en outre des pendants de nez et d'oreilles, des colliers de corail autour du cou, des poignets et du coude, et un petit tablier orné de corail (*Kouiou*). Elles serrent des chapelets de grains autour de leurs mollets qui en deviennent difformes, car ces liens ne doivent être remplacés qu'à de grands intervalles. Beaucoup de femmes portent, dans la hutte, une espèce de long habit dont le côté relevé jusqu'au cou laisse voir le genou droit.

Chez un grand nombre d'Indiennes la lèvre inférieure est percée d'un

1. Voir planche H.
2. Voir planches A à G.
3. Voir planche I.

trou, destiné à recevoir une arête de poisson ou une épingle; cette coutume trouve sa raison d'être dans la nécessité où les Indiens sont souvent d'enlever les épines ou les insectes qui sont entrés dans leur peau : le *Pulex penetrans* L., par exemple; l'épingle leur sert de même, au besoin, à manger les coquillages qu'ils peuvent rencontrer. Les femmes portent aussi dans les oreilles de petits morceaux de bois d'une espèce analogue au liège.

Elles ont les cheveux longs qu'elles laissent généralement flottants, tandis que quelques hommes les tiennent courts.

Les hommes vont de temps à autre à la chasse et à la pêche, et fabriquent leurs armes (arcs et flèches) et tous les instruments qui leur sont nécessaires. Depuis quelques années, ils se servent d'armes à feu; il en est même qui possèdent des fusils Lefaucheux, dons de quelques Européens. Ils s'emparent de certain gros gibier avec une sorte de lacets formés de plantes grimpantes et disposés d'une manière fort ingénieuse : ces lacets sont attachés à des perches courbées avec effort; au moindre contact de l'animal celles-ci se redressent en l'enlevant. Les Indiens ont d'ailleurs une adresse toute particulière pour s'approcher du gibier.

Pour la pêche, ils se servent de l'arc et de la flèche; ils ont aussi l'usage d'un filet en jonc tressé.

Les hommes creusent les canots[1], construisent les huttes, abattent les arbres sur le terrain où ils veulent faire leurs champs, et y brûlent les branches et les feuilles pour fertiliser le sol.

Ils tressent aussi des paniers.

En général, ils laissent tous les autres gros travaux aux femmes. Celles-ci font aussi de la poterie[2] qu'elles cuisent devant le feu toujours allumé dans la hutte; le dernier poli est donné aux vases qu'elles fabriquent en les frottant longuement avec certains cailloux qu'on fait venir de l'Orénoque.

Toute leur industrie se réduit à ces divers travaux, et, à ce point de vue, ils sont au-dessous de certains nègres de l'Afrique.

Du reste, ils trouvent aisément tout ce dont ils ont besoin dans la nature primitive qui les entoure, et en particulier parmi les espèces innombrables de plantes et d'arbres qui poussent autour de leurs habitations d'une manière si luxuriante. Avec la calebasse, ils peuvent fabriquer, en même temps que

1. Un de ces canots indiens est représenté sur la planche XXIX.
2. Voir planche K.

leurs plats, leurs gourdes, leurs cornes à poudre, etc. Avec une espèce de jonc, ils font des nattes très fines, de petits paniers, des étuis à cigares et une quantité d'autres menus objets. Les plantes grimpantes (lianes) et les fibres de certains arbres leur fournissent les cordes et les ficelles nécessaires pour confectionner et pour suspendre leurs hamacs; enfin, le coton sauvage leur donne la matière propre à la confection de leurs vêtements; il leur sert aussi, avec le *tibisiri,* fibre extraite des jeunes feuilles d'une espèce de palmier (*Mauritia flexuosa*), à fabriquer en quantité des hamacs, genre de travail auquel ils sont très habiles et qui mérite ici une mention détaillée [1].

C'est sur un cadre de bois placé verticalement et formé de quatre pièces que se fait un hamac. Deux montants verticaux sont enfoncés en terre; deux barres horizontales sont disposées de telle sorte qu'elles peuvent se déplacer parallèlement à elles-mêmes; on peut augmenter ou diminuer ainsi l'espace compris entre ces deux barres selon que l'on désire un hamac d'une plus ou moins grande largeur. Une ficelle très longue est enroulée autour des deux piquets verticaux en passant successivement par devant et par derrière, de sorte que lorsque cet enroulement est terminé, on a deux séries de ficelles parallèles séparées par un intervalle égal à l'épaisseur des montants; la longueur de ces ficelles est justement celle du futur hamac. Il s'agit maintenant de relier ces ficelles entre elles par des cordons traversiers. Pour cette opération, on se sert de trois espèces de bobines, sur lesquelles se trouve préparé du fil de coton ou de « tibisiri » ; chaque cordon transversal est formé de trois brins fournis par les trois bobines. Chaque ficelle longitudinale du hamac est successivement prise dans les fils verticaux qui sont simplement tressés autour d'elle, et dont la dimension formera la largeur du hamac. Quand une traverse est finie, on rompt les fils et l'on en recommence une nouvelle parallèlement à la première, à quelques centimètres de distance. Aussitôt qu'elles sont toutes placées on enlève le hamac du métier. Jusque-là la besogne a été faite par les femmes; maintenant, c'est le tour des hommes. Le hamac, étendu à plat, a actuellement la forme d'un rectangle : un lien passé dans les boucles qui sont aux deux extrémités les attache toutes ensemble; chaque extrémité est alors formée par une boucle plus épaisse dans laquelle il ne reste plus qu'à passer une forte corde pour pouvoir suspendre le hamac au moment où l'on veut s'en servir.

Les Indiens paraissent incapables d'aucun effort pour cultiver leur esprit,

1. Voir planche J.

et ils éprouvent la plus grande répulsion pour tout ce qui tendrait à les faire sortir des habitudes reçues.

Nous avons signalé leur douceur : on va jusqu'à affirmer qu'elle est si grande qu'ils fuiraient devant un voleur plutôt que de se battre avec lui.

Leurs croyances sont très vagues ; en général, ils craignent beaucoup les forces de la nature et les esprits des morts, pour lesquels cependant ils ont un grand respect, mais qu'ils redoutent comme revenants ; ce qui ne les empêche pas de chercher à les protéger contre d'autres esprits qu'ils considèrent comme mauvais.

Quand une personne vient à mourir, elle est enterrée dans la hutte qu'elle avait habitée pendant sa vie, mais les autres quittent aussitôt cette hutte dans laquelle ils craignent que l'esprit du mort ne vienne se promener ou qu'un autre, mauvais esprit, ne leur en rende le séjour impossible.

Ils croient donc, semble-t-il, à un principe qui survit à la mort ; mais, à cet égard, leurs idées manquent de précision.

Les hommes passent la plus grande partie de la journée dans leurs hamacs, soit à causer, soit à jouer d'un grossier instrument de musique, le tambour, par exemple[1]. Pour rompre la monotonie de cet exercice, ils imitent de temps en temps les cris de quelques animaux sauvages.

De leur nature, ils sont très hospitaliers. Ils reçoivent fréquemment la visite de gens d'autres tribus ; la conversation roule toujours pendant ces visites sur leurs sujets préférés, c'est-à-dire la chasse et la pêche.

Les femmes enlaidissent beaucoup en vieillissant. Elles n'ont aucun de ces attributs naturels qui font l'ornement des dames européennes. Craintives, d'ailleurs, et timides, elles tiennent continuellement les yeux baissés ; mais il est facile de s'apercevoir que ce sont les fatigues qu'elles subissent, et les travaux pénibles qu'elles exécutent, qui exercent une influence défavorable sur leur physique.

Elles sont chargées de la culture et de l'entretien des champs, de la préparation de la cassave, ainsi que de la transformation qu'on lui fait subir en vue d'en obtenir du pain. Elles doivent aller chercher le bois nécessaire à l'entretien du feu qui brûle toute la nuit au-dessous des hamacs suspendus dans la hutte. Elles vont puiser l'eau, font cuire les aliments, conservent l'habitation en état de propreté et élèvent les enfants. Quelques-unes d'entre elles, seule-

1. Voir planche L.

ment encore n'est-ce que les plus jeunes, ont d'abord les traits assez réguliers, le corps svelte et bien formé; ces caractères les font ressembler au groupe blanc.

Comme chez la plupart des peuples primitifs, la femme est traitée en esclave.

Lorsque l'homme revient de la chasse ou de la pêche en rapportant du gibier, il le jette à sa femme pour qu'elle l'apprête, et va s'étendre dans son hamac sans plus y faire attention. Dès que les aliments sont prêts, la femme les offre à son mari; mais elle ne va pas s'asseoir à côté de lui pour manger; cette familiarité ne saurait s'accorder avec le respect dû à l'homme.

Il est rare que la femme n'accompagne pas son mari en voyage; dans cette circonstance, elle marche en avant portant tout le bagage et les petits enfants, tandis que l'homme suit avec son arc et ses flèches.

L'usage analogue à la *couvade* existe chez ces tribus, comme probablement chez beaucoup d'autres appartenant au même groupe ethnique. Voici sous quelle forme l'existence de cette coutume nous a été affirmée par l'un des Kalinas qui parle français, et la plupart des renseignements qui suivent nous ont été fournis par lui.

A la naissance de l'enfant le mari va s'étendre dans son hamac et la femme ne reprend toutes ses occupations domestiques que lorsqu'elle s'est relevée, c'est-à-dire après quatre ou cinq jours. L'homme reçoit dès le premier jour des visites de ses voisins et amis, « qui viennent le féliciter de l'accouchement » (ce sont les propres paroles de l'indigène).

Pendant les premiers jours qui suivent la naissance de l'enfant, la coutume reçue ne permet au père ni d'abattre des arbres, ni de tuer du gros gibier, ni de boire aucune boisson forte. S'il le faisait, on croit que l'enfant deviendrait malade ou même pourrait mourir. Il ne faudrait pas croire que c'est la coutume qui le force à aller s'étendre dans son hamac; il y reste volontairement, car, ne devant pas s'écarter de la hutte, il ne peut plus aller se livrer à ses exercices habituels. Tout au plus lui est-il permis de tirer avec l'arc de petits oiseaux et de pêcher de petits poissons.

Cet usage a pour but de retenir l'homme dans la hutte au moment où la femme a tant besoin de son aide; si, au contraire, il allait à la chasse ou s'occupait de travaux de défrichement, il serait obligé de trop s'éloigner.

Lorsque l'accouchée possède encore sa mère, c'est celle-ci qui se charge ordinairement de la soigner; dans ce cas, le mari conserve toutes ses habitudes antérieures.

Il y a une autre raison pour empêcher l'homme d'abandonner sa hutte pendant trop longtemps : en revenant avec du gros gibier, n'obligerait-il pas sa femme à des travaux trop pénibles, soit pour le préparer comme nourriture immédiate, soit pour en assurer la conservation.

Pendant la période qui précède l'accouchement, le père se prive de quelques aliments qui pourraient avoir une certaine influence sur l'enfant.

On le voit, cet usage a dû avoir pour objet, dès l'origine, d'assurer à la femme une aide indispensable. On a obtenu ce résultat en empêchant le père de se livrer à de grands travaux et de s'éloigner de l'habitation. C'est ce sentiment que nous retrouvons chez des peuples qui, vraisemblablement, n'ont jamais eu de rapports avec nos Indiens, par exemple, chez les habitants de Matukanaputa (Nouvelle-Bretagne)[1].

Il est fort probable que par la suite le but principal de cet usage ait cessé d'être compris, et même que le souvenir s'en soit effacé dans l'esprit du peuple, qui n'y a plus vu que les manifestations d'un cérémonial ridicule. Ce sont ces formes extérieures que nous ont transmises les anciens voyageurs, qui ne les avaient étudiées que superficiellement. Quant aux voyageurs modernes qui ont nié l'existence de la « couvade » chez des peuples congénères de nos Kalinas, habitant l'Amérique équinoxiale, il se peut parfaitement que leurs assertions soient justes ; nous pouvons admettre, en effet, qu'ils se sont trouvés en présence d'une coutume complètement modifiée de nos jours et qui a fait place, comme chez nos Kalinas, à un usage plus rationnel, et, par conséquent, attirant moins l'attention des voyageurs européens. N'est-ce pas ce qui semblerait ressortir des renseignements que nous venons de consigner ici ?

Terminons les détails qui se rapportent aux naissances en disant que lorsque la mère accouche de deux jumeaux, l'un des deux doit être noyé ; le hasard désigne celui qui sera sacrifié. A cet effet, on expose les deux enfants sur l'eau, dans de petits paniers séparés : la pauvre petite créature qui enfonce la première est la victime choisie.

Chez les Indiens, l'enfant porte toujours le nom de sa mère.

Comme beaucoup de populations primitives, les Indiens sont grands

1. « There are certain times when a man of this tribe may not go fishing, when one of his women is " enciente ", or... In the former case the man must stop at home to prevent the spirits taking away the life of the expected baby, by sucking its breath from it. » (Powell, *Wanderings in a wild country ;* p. 207.)

amateurs de liqueurs fortes ; ils en donnent même aux nourrissons. Un grand nombre d'entre eux se montrent de véritables ivrognes. Quand l'un d'eux a rapporté de quelque voyage dans les établissements européens une certaine quantité de rhum et de genièvre, le possesseur et ses connaissances ne sont satisfaits que lorsqu'ils ont épuisé la provision. Arrivés à l'état d'ivresse, ils deviennent batailleurs, et souvent il se produit entre eux des rixes parfois suivies de mort d'homme.

Au contraire, étant à jeun, ils ont dans leurs relations une certaine politesse et une franchise amicale qu'on ne s'attendrait pas à trouver chez un peuple aussi peu cultivé. Ils professent un grand respect pour les vieillards. En parlant entre eux, ils conservent toujours un calme inaltérable ; très rarement s'expriment-ils dédaigneusement à l'égard les uns des autres ; les mots injurieux leur sont presque inconnus.

Dans les relations ordinaires, ils observent vis-à-vis les uns des autres certaines règles de politesse. Les enfants emploient en parlant de leur père ou de leur mère la forme du pluriel : « Ils ne sont pas levés », pour : « Il n'est pas levé »; « Ils sont partis à la chasse », pour : « Il est parti à la chasse. »

Quand les Indiens s'adressent la parole, ils ont la singulière habitude de ne pas se regarder : « Les chiens, disent-ils, se regardent quand ils se parlent. » Le premier qui entre en conversation tourne le dos à celui auquel il s'adresse, et se place de façon à ne pas le voir. Lorsque deux hommes se rencontrent, le salut habituel est : « Buïloeai — Êtes-vous là ? » La réponse est : « Diïali », ou « Dailisé — Je suis là ».

Les règles de politesse sont très précises, et il leur est difficile de s'en départir.

Les vieillards reçoivent dans la conversation le titre d' « Ébebe », qui est des deux genres ; il en est de même pour toute personne interpellée par quelqu'un de plus jeune qu'elle. Cette règle s'observe aussi parmi les enfants.

Quand un indigène vient en visiter un autre, le salut habituel est : « Danda, ébebe, ou Wadili »; ce qui veut dire : « Je suis près de vous. » La réponse est : « Wa, bandaboe, wadili. — Vous venez, c'est bien »; ou seulement : « Wa, wadili. — C'est bien. »

Les femmes ont beaucoup de mots qui leur sont propres, et que les hommes n'emploient jamais, ce qui ne veut point dire, comme on l'a affirmé, que les hommes et les femmes parlent deux langues différentes : — « Oui », se dit chez les hommes : « Ehé » ou « Tasi »; et, chez les femmes : « Taré ».

De même les hommes disent : « Bahassida », pour « Je crois »; et les femmes : « Bahara ».

Leur numération est assez curieuse à connaître. Ils n'ont que quatre noms de nombres; ce sont les noms des quatre premiers doigts : « *Abba,* Un; — *Biama,* Deux; — *Kabboehien,* Trois; — *Bibiti,* Quatre. » Le nombre Cinq s'exprime par le mot : *Abbate-kabboe*, ce qui veut dire : Une main[1].

Pour Six, on prend le premier doigt de l'autre main et l'on dit : « *Abbatiman,* Six ». On continue pour les autres nombres de la manière suivante : « *Biamatiman,* Sept; — *Kabboehientiman,* Huit; — *Bibititiman,* Neuf. » — Pour Dix, on prend les deux mains et l'on dit : « *Biamantekabboe,* Dix »; pour Onze, Douze, Treize, Quatorze : « Deux mains plus un, deux mains plus deux, deux mains plus trois, deux mains plus quatre; enfin, pour quinze : Deux mains et un pied, ou : *Abbamaria koetihibéna*. Seize s'exprime par : *Biamantekabboe abbamaria koetihibena abba tadiakoe*. Vingt se dit : *Abba loekoe,* mot à mot « Un homme », et Vingt et un : *Abba loekoe abba tadiakoe*, ce qui veut dire : « Une homme, plus une unité ou un doigt. » Pour Quarante, on emploie l'expression : *Biama loekoe,* « Deux hommes ». Pour le nombre Cent, on dit : *Abbatekabboe loekoeti abba loekoenibenaï toepakittan toejoehoe,* c'est-à-dire « cinq fois un homme ».

En général, les Indiens ne comptent pas au delà de deux à trois cents. Ils calculent le temps par lunes.

La journée est aussi divisée pour le calcul du temps d'une façon assez primitive : comme le soleil se lève à six heures du matin et se couche à six heures du soir pendant toute l'année, et qu'à midi il se trouve toujours au zénith, les Indiens peuvent facilement, d'après la position de ce dernier, dire avec assez d'exactitude l'heure qu'il est; par exemple, pour mesurer une période de six heures on lève le doigt vers le zénith, puis on l'abaisse vers l'horizon.

Des nœuds faits à une ficelle leur servent à fixer le nombre de jours qui doit s'écouler avant un événement donné, ou à l'issue desquels une assemblée doit avoir lieu; on défait un nœud chaque matin, jusqu'à ce que le dernier, ayant disparu, annonce que le jour fixé est arrivé[2].

1. Comparer : Tylor, *Anthropology*, p. 310; et Powell, *Wanderings in a wild country*, p. 254 et suivantes.

2. Le même fait est rapporté par Léon Laglaize, à propos des Karons. — Conf. : Bruijn, Het land der Karons. — *Tijdschrift vanhet aardrijksk. Genootschap te Amsterdam. Deel* III, *p. 102-106.*

La langue que parlent les Indiens se fait remarquer par des formes grammaticales régulières qu'on ne s'attendrait pas à trouver chez un peuple aussi peu élevé dans l'échelle intellectuelle.

Ils ont des mots « racines », d'où ils font dériver les verbes, les substantifs et les adjectifs. Grâce à ce système, le vocabulaire peut facilement s'étendre et se compléter. Ils peuvent, par suite, s'assimiler des mots étrangers auxquels ils appliquent les règles précises de leur langue pour en faire dériver très aisément les diverses parties du discours. Ils ont pris, par exemple, certains mots espagnols, qu'ils ont modifiés, pour désigner des objets introduits par les Européens ; ainsi : *Baka,* une Vache; — *Babra,* une chèvre; — *Cawajoe,* un Cheval ; — *Moela,* un Mulet; — *Arakaboera,* un Fusil. Ces emprunts, dirons-nous en passant, ne suffisent pas à justifier l'opinion de ceux qui croient que les Espagnols furent les premiers Européens avec lesquels les Indiens eurent des rapports.

Les Indiens qui sont en contact avec les Européens de la colonie parlent le « nègre-anglais » qui est le langage populaire de Suriname.

Quoiqu'ils soient exposés à de grandes fatigues, à de grandes privations et à des froids assez fréquents, il est étonnant que l'on ne rencontre chez eux que peu de malades.

Le sort du malade n'est pas du reste digne d'envie, surtout lorsqu'il doit subir une certaine cure dont nous allons parler. Comme beaucoup de peuples sans culture, les Indiens ne croient pas qu'une maladie ait une cause naturelle, et ils l'attribuent à l'influence des mauvais esprits. Pour chasser ces mauvais esprits, on a alors recours au Pi-a-ghi-ma (espèce de prêtre-médecin). — La dignité de Pi-a-ghi-ma, qui offre de grands avantages, ne s'acquiert qu'après un long noviciat et des épreuves corporelles très douloureuses. — Ce personnage, pour le cas que nous venons de citer, fait placer le patient dans une hutte élevée exprès, et muni d'une calebasse, ornée de plumes de perroquet et remplie de petites pierres et de dents de tigre, il se place à côté du malade. Pendant que celui-ci subit quelques fumigations, le Pi-a-ghi-ma agite sa calebasse sans s'arrêter un instant et imite en même temps le cri de différents animaux : c'est ce grand bruit qui doit éloigner les esprits. Si le malade vient à guérir, la cure passe pour infaillible; si, au contraire, le malheureux succombe, c'est que l'esprit a été trop fort, et le Pi-a-ghi-ma indique le coupable, car on ne peut mourir naturellement; la famille est chargée de la vengeance.

Dans d'autres occasions, la cure est encore plus simple. A certains moments de l'année, surtout dans la grande saison des pluies, il se présente de nombreux cas de fièvres paludéennes qui ont très souvent une issue mortelle. Dès que la fièvre s'est manifestée, celui qui en est atteint se retire dans sa hutte où, incommodé par les moustiques et par l'épaisse fumée qui se dégage du foyer, il ne tarde pas à voir son état empirer. L'appétit disparaît, son corps s'amaigrit avec une effrayante rapidité, la couleur de sa peau devient de plus en plus pâle, et le malade n'a plus qu'à attendre avec résignation la mort qui va venir l'enlever.

GÉNÉALOGIE DES INDIENS

I. — KALINAS.

P — Kalievan : pur.
M. — Koeri-himne : pure.

P. — Hélia-mono.
M. — Awarahena.

P. — Joele.
M. — Fariko.

♂ **Ka-ja-roe** (Jean-Baptiste)

♀ **Awarahena.**

♀ **Aliha-Kama** (Sara)

♂ **Miharoe** (Pierre)

♀ **Kolleté** (Anna)

2e mariage

♀ Kalina pure ♂ Kalina pur

1er mariage

♂ **Ali-wa-ja** (Johan)

♂ **Majoera-Kama** Yverman

♂ **Jawarina** (Hendrik)

♂ **Koemayara** (Johan)

♀ **Maja-Roekama** (Margaretha)

♀ **Marioetari** (Albertina).

♀ **Elisabeth Moendi.** ♂ Kalina pur.

♀ **Henriette Moendi.**

II. — ARROWAKS.

P. — Damberg.
M. — Sara.

♂ **Johan Hi-a-lé.**

♂ **Colhee.**

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

SUR

LES INDIENS EXHIBÉS A AMSTERDAM

AJOUTONS aux généralités qui précèdent quelques renseignements sur chaque individu.

I. LES KALINAS

KA-JA-ROE (Jean-Baptiste). — Indien de 50 ans environ; race pure. Très intelligent. Possède une grande expérience. Il résidait autrefois sur la Marowijne. Il a servi pendant cinq années dans la marine française et a visité comme matelot plusieurs ports de l'Angleterre : Liverpool, Londres, etc. Il parle assez distinctement en français. Pendant qu'il était dans la marine, il s'est fait tatouer une ancre sur chaque bras, contrairement aux usages de ses compatriotes qui ne portent jamais de tatouage. Les missionnaires catholiques croient l'avoir converti au catholicisme, mais J.-B. Ka-ja-roe n'a pas l'air de s'en douter.

ALIHA-KAMA (Sara). — Femme de Jean-Baptiste Ka-ja-roe. Agée de 28 ans. De race kalina pure. Caractère très doux et esprit plus cultivé

que celui des autres femmes de la même tribu. A été épousée par Ka-ja-roe lorsque ce dernier, qui est étranger à la tribu de sa femme, est venu se fixer à Surrey-Membo.

Awarahena. — Fille de Jean-Baptiste Ka-ja-roe et de Aliha-Kama. Agée de 6 ans. Elle est chrétienne. Son nom veut dire : « Petit lion de la forêt ».

Miharoe (Pierre). — Kalina pur. Agé de 45 ans. Il est frère de Aliha-Kama, femme de Jean-Baptiste Ka-ja-roe. Sa femme est restée à Suriname pour y surveiller leurs champs. C'est un personnage important du camp, étant « Pi-a-ghi-ma », c'est-à-dire « voyant » (prêtre ou docteur) : on lui attribue, en effet, le pouvoir de chasser les mauvais esprits au moyen des cérémonies décrites plus haut. Il a épousé une femme qui avait déjà été mariée à un Kalina pur, dont elle avait eu un fils, Johan Ali-wa-ja.

Kolleté (Anna). — Pure Kalina. Agée de 11 ans. Fille de Pierre Miharoe et de la femme kalina dont on vient de parler. C'est une très jolie petite fille, au visage régulier, et, comme la plupart des femmes kalinas, très douce et fort timide.

Ali-wa-ja (Johan). — Kalina pur. Agé de 18 ans. Fils de la femme de Pierre Miharoe et d'un autre Kalina, et, par conséquent, demi-frère de Kolleté. C'est un beau jeune homme, fortement construit, avec une large poitrine, et d'un extérieur agréable : c'est le type du « beau sauvage ».

Majoera-kama (Yverman). — Kalina pur. Agé de 53 ans. Il a la réputation d'être très pacifique, à jeun ; mais quand il a commis, comme beaucoup de ses compatriotes, quelque excès de boisson, il devient très violent et querelleur.

Maja-Roekama (Margaretha). — Kalina pure. Agée de 38 ans. Elle est très calme, parle peu, et le voyage ne lui a rien fait perdre de sa timidité native. Elle a eu de Majoera-Kama, son mari, trois enfants, qui sont les suivants :

Jawarina (Hendrik), âgé de 12 ans. Enfant très vif, mais petit pour son âge, ce qui lui a valu le surnom de « Tom-Tom Stamper », c'est-à-dire « pilon à tom-tom ». (Le *tom-tom* est un aliment que l'on prépare en pilant des

bananes, jusqu'à ce qu'elles aient été réduites en une espèce de pâte ayant la consistance du mastic).

Koemayara (Johan), âgé de 9 ans. Enfant très robuste, mais très timide, surnommé « Bigi-man » (homme grand) à cause de sa taille.

Marioetari (Albertina), petite fille âgée de 3 ans. Elle est très tranquille et très timide.

Enfin, nous avons encore à citer ici une femme qui ne se trouve pas à sa place au milieu de ces Kalinas; mais, comme elle a épousé un homme de cette race, nous croyons convenable d'en parler dans ce chapitre.

Élisabeth Moendi, âgée de 23 ans. Ce n'est pas une femme indienne; elle n'est même pas originaire de la colonie de Suriname. Elle vient de l'Inde anglaise; elle est de Calcutta. Il y a déjà dix ans qu'elle est arrivée à Suriname pour y travailler sur une plantation. Par suite de son mariage (!) avec un Kalina, elle mène maintenant la vie errante des Indiens. Son mari travaille, sur le haut Suriname, aux laveries d'or.

Elle a une petite fille :

Henriette Moendi, âgée de 2 ans. Elle est née dans le district du haut Para (Boven-Para). C'est une métisse assez rare, père kalina, et mère hindoue.

Tous ces Kalinas habitent à côté de la plantation de Surrey-Membo, dans le village du même nom.

II. LES ARROWAKS

Johan Hi-a-lé. — Arrowak pur. Agé de 28 ans. Il demeure à Kroe-pa-bo, sur la Coropina : cette localité se trouve dans le district du haut Para. Johan Hi-a-lé est l'heureux possesseur de deux femmes qu'il a laissées à Suriname, et il dit franchement qu'il n'a pas voulu les emmener en Europe de peur que leurs bavardages continuels ne lui gâtent le plaisir qu'il éprouve à voyager. En bon et pratique mari, il a indiqué au moment de son départ

à chacune de ses femmes un champ qu'elle doit cultiver; il a, de même, promis une récompense à celle qui lui présenterait le plus de cassave à son retour.

Colhee. — Pur Arrowak. Il est mort à Amsterdam le 21 juillet 1883. Il avait 21 ans. Comme il souffrait déjà de la poitrine au moment de son départ de Suriname, sa mère se refusait à le laisser partir. Il était fils du prince Albert de Koerbabo, l'ancien chef des Arrowaks, si aimé pour bonté.

D'après ce qui précède, on voit qu'il y avait, au début de l'Exposition, treize Kalinas et deux Arrowaks. Le tableau ci-après montre quels sont ceux qui ont pu être photographiés et mesurés.

LISTE DES HABITANTS DE SURINAME EXHIBÉS A AMSTERDAM

I. INDIENS

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS	SEXES	MESURÉS	PHOTOGRAPHIÉS			OBSERVATIONS
				FACE	PROFIL	DIVERS	
	Kalinas.						
1	Ka-ja-roe.	♂	1	1	1		
2	Aliha-Kama.	♀	1	1	1		
3	Awarahena.	♀	1	1	1		
4	Élisabeth Moendi.	♀	1	1	1		De race hindoue : née à Calcutta; mariée à un Kalina.
5	Henriette Moendi.	♀	1	»	»	1	
6	Pierre Miharoe.	♂	1	1	1		
7	Johan Ali-wa-ja.	♂	1	1	1		
8	Kolleté.	♀	1	1	1		
9	Majoera-Kama.	♂	1	1	1		
10	Maja-Roekama.	♀	1	1	1		
11	Hendrik Jawarina.	♂	1	1	1		
12	Johan Koemayara.	♂	1	1	1		
13	Marioetari.	♀	1	1	1		
	Arrowaks.						
14	Johan Hi-a-lé.	♂	1	1	1		
15	Colhee.	♂	»	»	»		Mort à Amsterdam le 21 juillet 1883.

J.-B. KA-JA-ROE

Race	*Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*
Nation ou tribu	*Kalina* (*Caraïbe*).
Habitat	*Surrey-Membo.*
Age	*50 ans.*
Couleurs	Peau (parties nues) : *37.* Cheveux : *48.* Barbe : *ni barbe, ni moustaches.* Yeux : *2.*
Cheveux	*Ondés.*
Nez	Profil : N° *3.* Face : N° *3.*
Lèvres	*Moyennes et droites.*
Taille	*1^{m},59.*
Diamètres de la tête	Antéro-postérieur maximum : *178^{mm}.* Transversal maximum : *155^{mm}.*

Indice horizontal de la tête (sans correction) : *81,34.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JEAN BAPTISTE KA-JA-ROE

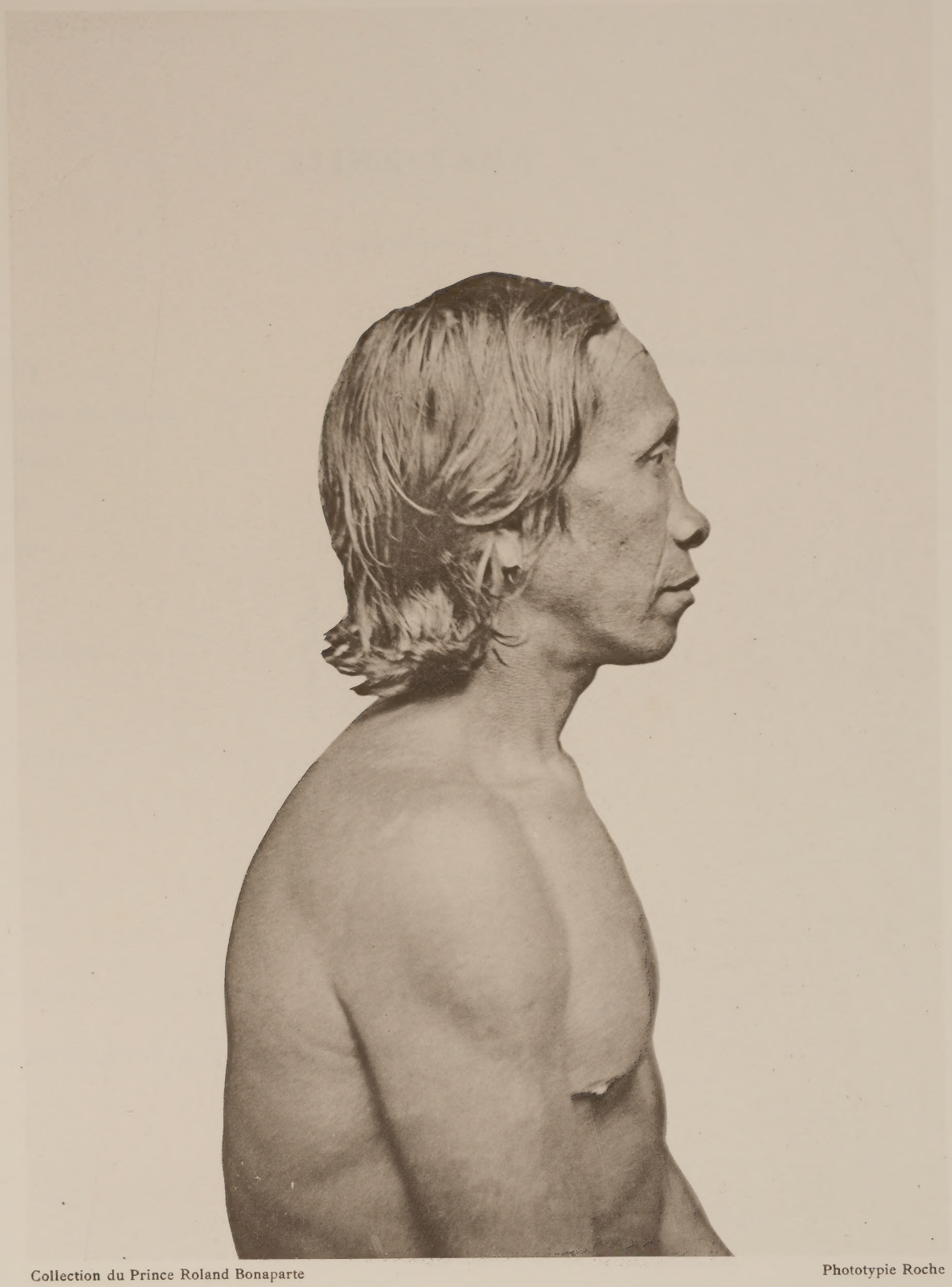

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JEAN BAPTISTE KA-JA-ROE

ALIHA-KAMA

Race	*Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*
Nation ou tribu	*Kalina* (*Caraïbe*).
Habitat	*Surrey-Membo.*
Age	*28 ans.*
Sexe	*Féminin.*
Couleurs	Peau (parties nues) : *21.* Cheveux : *48.* Barbe : Yeux : *3.*
Cheveux	*Ondés.*
Nez	Profil : N° . Face : N° .
Lèvres	*Moyennes et droites.*
Taille	*1^{m},46.*
Diamètres de la tête	Antéro-postérieur maximum : *170^{mm}.* Transversal maximum : *140^{mm}.*

Indice horizontal de la tête (sans correction) : *82.35.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

ALIHA-KAMA

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

ALIHA-KAMA

AWARAHENA

RACE . . . . . *Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*

NATION OU TRIBU. . . . . *Kalina (Caraïbe).*

HABITAT . . . . . *Surrey-Membo.*

AGE. . . . . *6 ans.*

SEXE. . . . . *Féminin.*

COULEURS . . . . . Peau (parties nues) : *21.*
Cheveux : *noirs.*
Barbe :
Yeux : *2.*

CHEVEUX. . . . . *Ondés.*

NEZ . . . . . Profil : N° *2.*
Face : N° *2.*

LÈVRES. . . . . *Fines et droites.*

TAILLE . . . . . $1^{m},14$.

DIAMÈTRES DE LA TÊTE. . . Antéro-postérieur maximum : 160^{mm}.
Transversal maximum : 130^{mm}.

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *81.25.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

AWARAHENA

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

AWARAHENA

PIERRE MIHAROE

RACE	*Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*
NATION OU TRIBU	*Kalina (Caraïbe).*
HABITAT	*Surrey-Membo.*
AGE	*45 ans.*
SEXE	*Masculin.*
COULEURS	Peau (parties nues) : *37.* Cheveux : *48.* Barbe : *ni barbe ni moustaches.* Yeux :
CHEVEUX	*Ondés.*
NEZ	Profil : N° *2.* FACE : N° *3.*
LÈVRES	*Fines et droites.*
TAILLE	*1^{m},55.*
DIAMÈTRES DE LA TÊTE	Antéro-postérieur maximum : *186^{mm}.* Transversal maximum : *148^{mm}.*

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *79.56.*

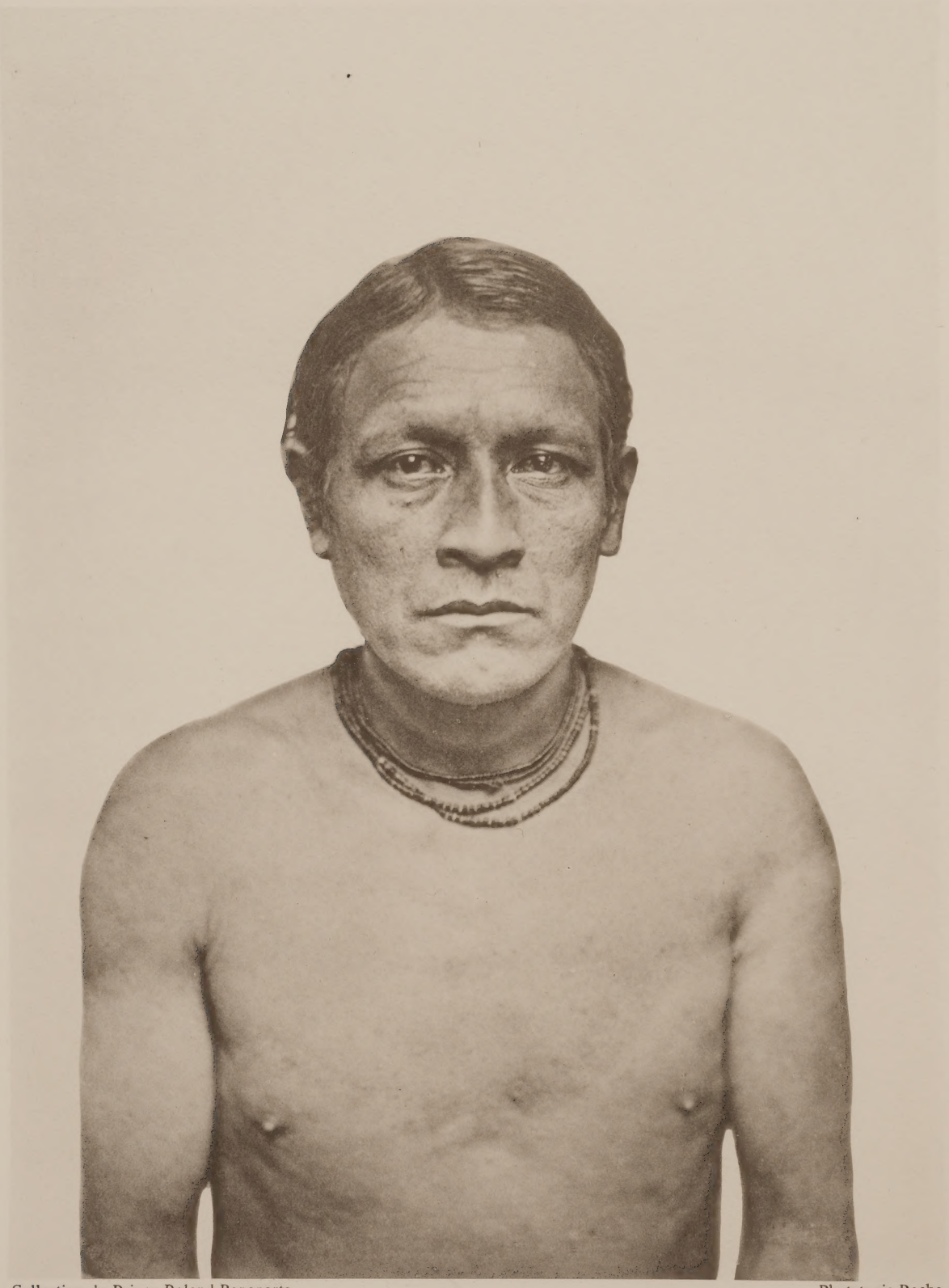

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

PIERRE MIHAROE

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

PIERRE MIHAROE

KOLLETÉ

RACE . . . . . *Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*

NATION OU TRIBU. . . . . *Kalina* (*Caraïbe*).

HABITAT . . . . . *Surrey-Membo.*

AGE. . . . . *11 ans.*

SEXE . . . . . *Féminin.*

COULEURS . . . . . Peau (parties nues) : *54.*
Cheveux : *noirs.*
Barbe :
Yeux : *4.*

CHEVEUX. . . . . *Ondés.*

NEZ. . . . . Profil : N°
Face : N° *3.*

LÈVRES. . . . . *Fines et droites.*

TAILLE . . . . . *1m,33.*

DIAMÈTRES DE LA TÊTE. . . Antéro-postérieur maximum : *167mm.*
Transversal maximum : *132m* .

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *79.04.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

KOLLETÉ

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

KOLLETÉ

JOHAN ALI-WA-JA

RACE	*Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*
NATION OU TRIBU	*Kalina* (*Caraïbe*).
HABITAT	*Surrey-Membo.*
AGE	*18 ans.*
SEXE	*Masculin.*
COULEURS	Peau (parties nues) : *25.* Cheveux : *48.* Barbe : *ni barbe ni moustaches.* Yeux : *3.*
CHEVEUX	*Ondés.*
NEZ	Profil : N° *2.* Face : N° *3.*
LÈVRES	*Moyennes et droites.*
TAILLE	*1^{m},61.*
DIAMÈTRES DE LA TÊTE	Antéro-postérieur maximum : *188^{mm}.* Transversal maximum : *145^{mm}.*

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *77.12.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JOHAN ALI-WA-JA

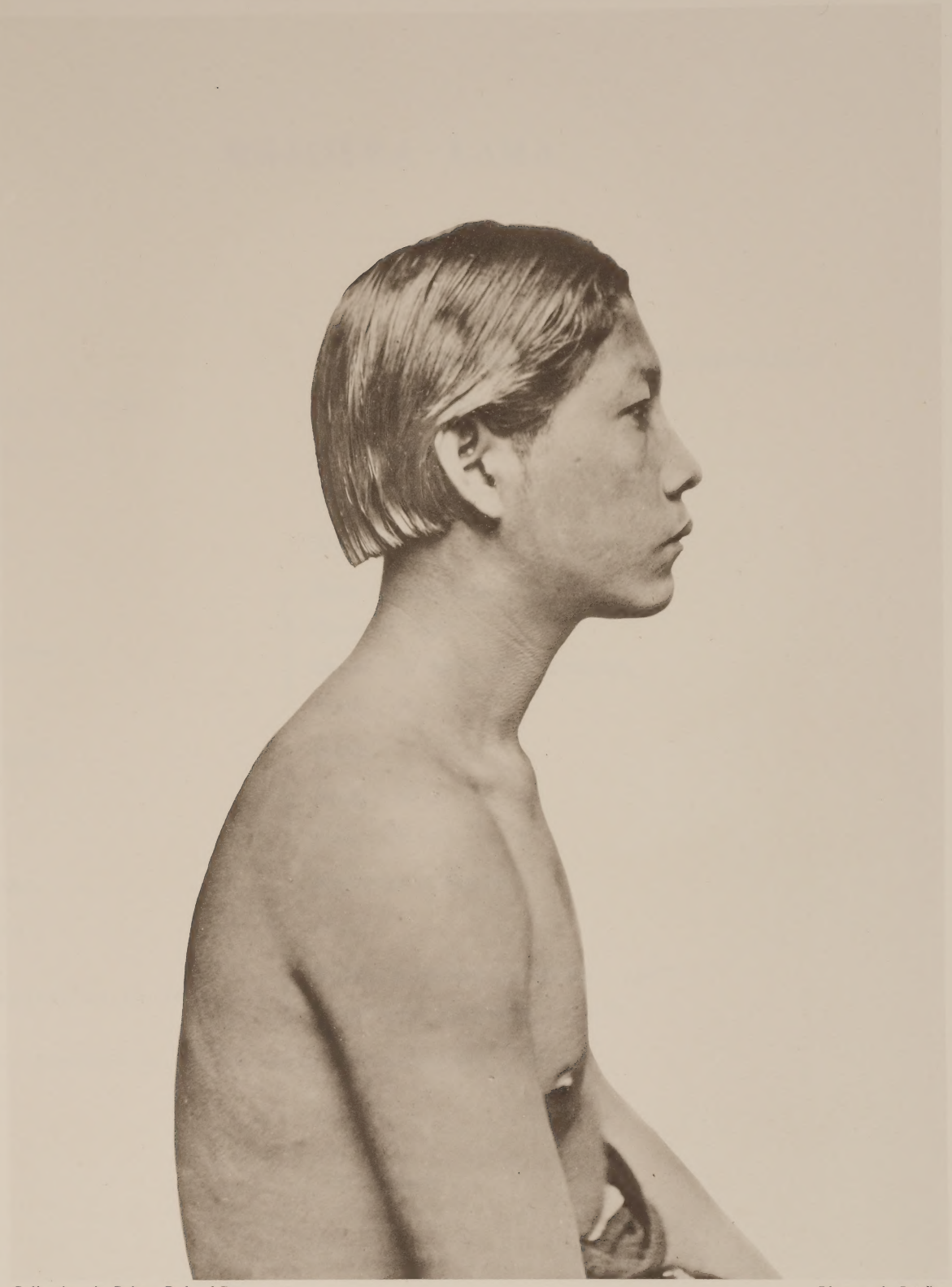

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JOHAN ALI-WA-JA

MAJOERA-KAMA

RACE . . . . . *Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*

NATION OU TRIBU. . . . . *Kalina* (*Caraïbe*).

HABITAT . . . . . *Surrey-Membo.*

AGE. . . . . *53 ans.*

SEXE . . . . . *Masculin.*

COULEURS. . . . . Peau (parties nues) : *21.*
Cheveux : *48.*
Barbe : *ni barbe ni moustaches.*
Yeux : *3.*

CHEVEUX . . . . . *Ondés.*

NEZ. . . . . Profil : N° *2.*
Face : N° *3.*

LÈVRES. . . . . *Moyennes et droites.*

TAILLE . . . . . $1^{m},63$.

DIAMÈTRES DE LA TÈTE. . . Antéro-postérieur maximum : 190^{mm}.
Transversal maximum : 150^{mm}.

INDICE HORIZONTAL DE LA TÈTE (sans correction) : *78.94.*

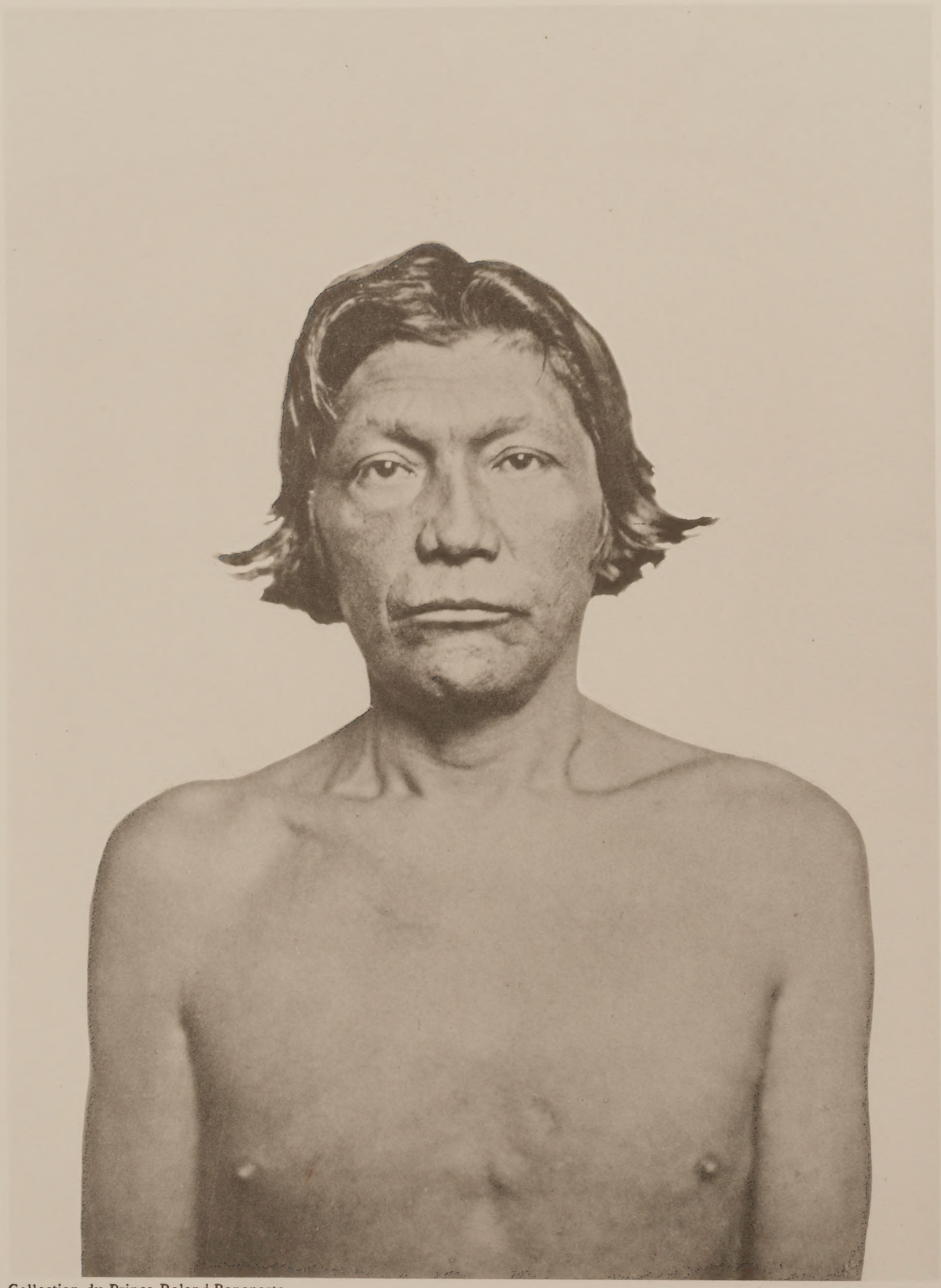

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

MAJOERA-KA-MA

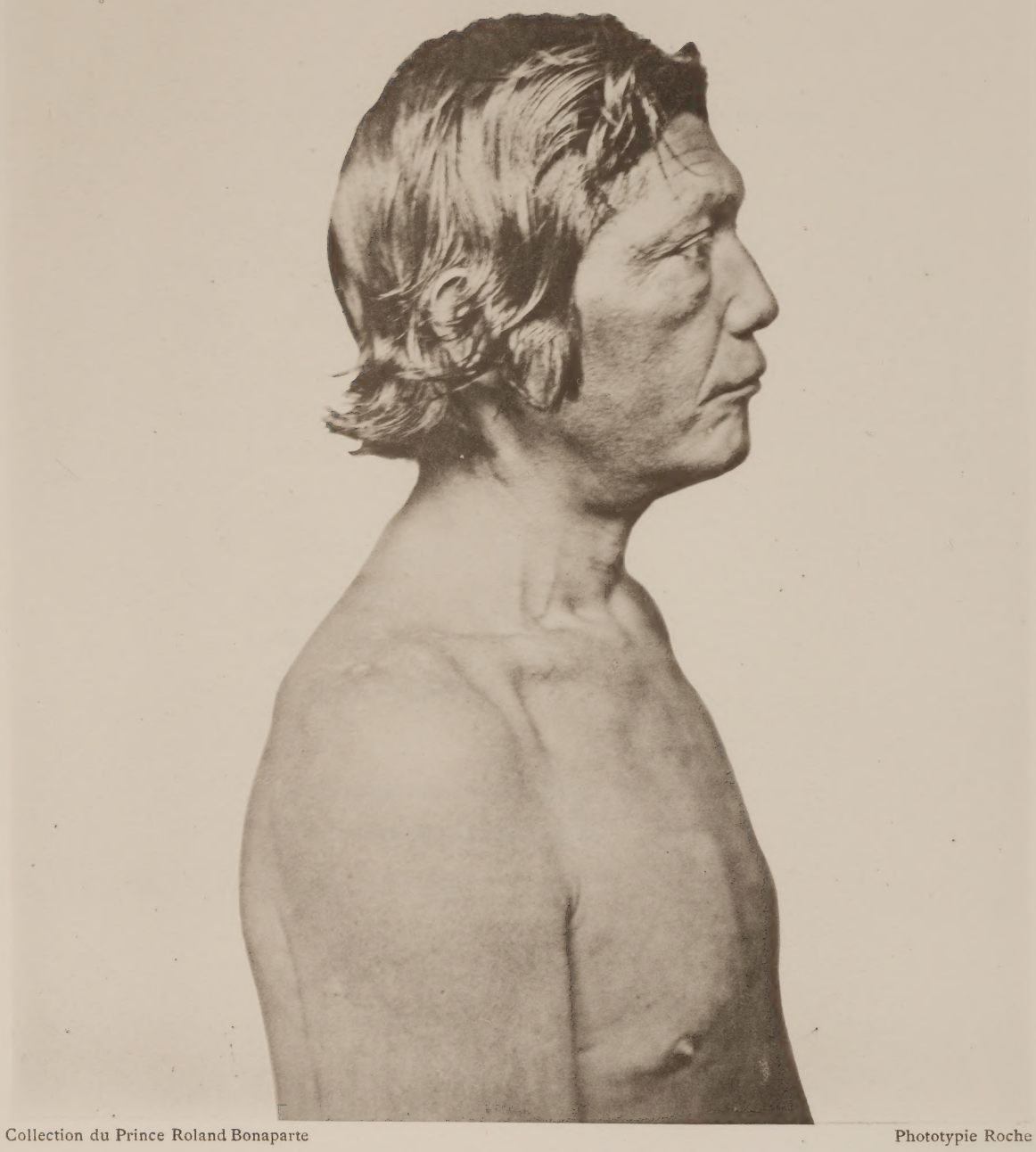

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

MAJOERA-KA-MA

MAJA-ROEKAMA

RACE	*Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*
NATION OU TRIBU	*Kalina* (*Caraïbe*).
HABITAT	*Surrey-Membo.*
AGE	*38 ans.*
SEXE	*Féminin.*
COULEURS	Peau (parties nues) : *21.* Cheveux : *48.* Barbe : Yeux : *2.*
CHEVEUX	*Droits.*
NEZ	Profil : N° *2.* Face : N° *3.*
LÈVRES	*Moyennes et droites.*
TAILLE	$1^{m},43$.
DIAMÈTRES DE LA TÊTE	Antéro-postérieur maximum : 176^{mm}. Transversal maximum : 145^{mm}.

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *81.25.*

PL. XV.

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

MAJA-ROEKAMA

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

MAJA-ROEKAMA

HENDRIK JAWARINA

RACE	*Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*
NATION OU TRIBU	*Kalina* (*Caraïbe*).
HABITAT	*Surrey-Membo.*
AGE	*8 ans.*
SEXE	*Masculin.*
COULEURS	Peau (parties nues) : *39.* Cheveux : *noirs.* Barbe : Yeux : *2.*
CHEVEUX	*Ondés.*
NEZ	Profil : N° *2.* Face : N° *3.*
LÈVRES	*Moyennes et un peu renversées en dehors.*
TAILLE	$1^{m},75$.
DIAMÈTRES DE LA TÊTE	Antéro-postérieur maximum : 176^{mm}. Transversal maximum : 138^{mm}.

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *78.40.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

HENDRIK JAWARINA

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

HENDRIK JAWARINA

JOHAN KOEMAYARA

RACE . . . . . *Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*

NATION OU TRIBU . . . . . *Kalina* (*Caraïbe*).

HABITAT . . . . . *Surrey-Membo.*

AGE . . . . . *9 ans.*

SEXE . . . . . *Masculin.*

COULEURS . . . . . Peau (parties nues) : *21.*
Cheveux : *noirs.*
Barbe :
Yeux : *1.*

CHEVEUX . . . . . *Ondés.*

NEZ . . . . . Profil : N° *2.*
Face : N° *3.*

LÈVRES . . . . . *Moyennes et droites.*

TAILLE . . . . . *1m,18.*

DIAMÈTRES DE LA TÊTE . . . Antéro-postérieur maximum : *170mm.*
Transversal maximum : *135mm.*

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *79.41.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JOHAN KOEMAYARA

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

MARIOETARI

RACE . . . . . *Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*

NATION OU TRIBU. . . . . *Kalina* (*Caraïbe*).

HABITAT . . . . . *Surrey-Membo.*

AGE. . . . . *3 ans.*

SEXE . . . . . *Féminin.*

COULEURS . . . . . Peau (parties nues) : *25.*
Cheveux : *noirs.*
Barbe :
Yeux : *2.*

CHEVEUX . . . . . *Ondés.*

NEZ. . . . . Profil : N° *2.*
Face : N° *3.*

LÈVRES. . . . . *Fines et droites.*

TAILLE . . . . . $0^{m},90$.

DIAMÈTRES DE LA TÈTE. . . Antéro-postérieur maximum : 169^{mm}.
Transversal maximum : 132^{mm}.

INDICE HORIZONTAL DE LA TÈTE (sans correction) : *79.04.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

MARIOETARI

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

MARIOETARI

ÉLISABETH MOENDI

Race	*Hindous.*
Nation ou tribu	*Calcutta.*
Habitat	*Suriname.*
Age	*23 ans.*
Sexe	*Féminin.*
Couleurs	Peau (parties nues) : *37.* Cheveux : *48.* Barbe : Yeux : *3.*
Cheveux	*Droits.*
Nez	Profil : *Droit.* Face : N° *2.*
Lèvres	*Moyennes et renversées en dehors.*
Taille	*1^{m},46.*
Diamètres de la tête	Antéro-postérieur maximum : *180^{mm}.* Transversal maximum : *136^{mm}.*

Indice horizontal de la tête (sans correction) : *75.55.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

ELISABETH MOENDI

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

ELISABETH MOENDI

HENRIETTE MOENDI

RACE	*Métisse Hindoue-Indienne.*
NATION OU TRIBU	*Kalina (Caraïbe).*
HABITAT	*Suriname.*
AGE	*1 an 1/2.*
SEXE	*Féminin.*
COULEURS	Peau (parties nues) : *26.* Cheveux : *28.* Barbe : Yeux : *3.*
CHEVEUX	*Ondés.*
NEZ	Profil : N° *2.* Face : N° *3.*
LÈVRES	*Moyennes et droites.*
TAILLE	*0^{m},81.*
DIAMÈTRES DE LA TÈTE	Antéro-postérieur maximum : *160^{mm}.* Transversal maximum : *126^{mm}.*

INDICE HORIZONTAL DE LA TÈTE (sans correction) : *78.75.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JOHAN HI-A-LÉ

Race	*Indiens de l'Amérique du Sud, Guyane néerlandaise.*
Nation ou tribu	*Arrowak.*
Habitat	*Kroe-pa-bo, sur la Coropina.*
Age	*28 ans.*
Sexe	*Masculin.*
Couleurs	Peau (parties nues) : *21-22.* Cheveux : *48.* Barbe : *Ni barbe ni moustaches.* Yeux : *2.*
Cheveux	*Droits.*
Nez	Profil : N° *2.* Face : N°
Lèvres	*Moyennes et droites.*
Taille	*1^{m},55.*
Diamètres de la tête	Antéro-postérieur maximum : *178^{mm}.* Transversal maximum : *153^{mm}.*

Indice horizontal de la tête (sans correction) : *80.33.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JOHAN HI-A-LÉ

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JOHAN HI-A-LÉ

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

VUE INTÉRIEURE DE LA HUTTE KALINA

PL. XXIX.

Collection du Prince Roland Bonaparte — Phototypie Roche

CANOT ET HUTTE KALINAS

COIFFURE

PORTÉE PAR J.-B. KA-JA-ROE

Imp Lemercier & Cie Paris

COIFFURE KALINA

Collect^on du P^ce Roland Bonaparte

Imp Lemercier & C^ie Paris

COIFFURE KALINA

COIFFURE

PORTÉE PAR AWARAHENA

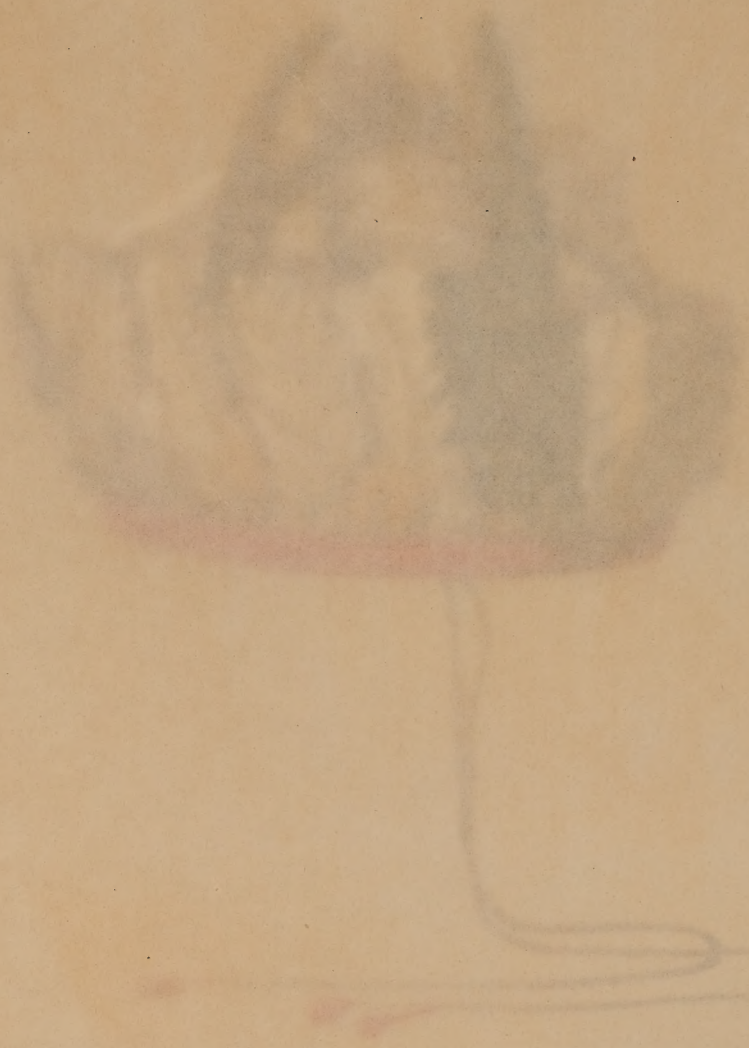

COIFFURE D'ENFANT KALINA

Daniel Rewenski

Collect^on du P^ce Roland Bonaparte

Imp. Lemercier & C^ie, Paris.

COIFFURE D'ENFANT KALINA

COIFFURE

PORTÉE PAR PIERRE MIHAROE

Collect^on^ du P^ce^ Roland Bonaparte.

Imp. Lemercier & C^ie^, Paris.

COIFFURE KALINA

COIFFURE

PORTÉE PAR MAJOERA-KAMA

Imp Lemercier & Cie Paris

COIFFURE KALINA

Collect^on du P^ce Roland Bonaparte.

Imp. Lemercier & C^ie, Paris.

COIFFURE KALINA

COIFFURE

PORTÉE PAR MAJOERA-KAMA

COIFFURE KALINA

Collect^on du P^ce Roland Bonaparte

Imp Lemercier & C^ie Paris

COIFFURE KALINA

COIFFURE

PORTÉE PAR HENDRIK JAVARINA

LES HABITANTS DE SURINAME

Pl. I

COIFFURE KALINA

Daniel Rewenski

Collect^on du P^ce Roland Bonaparte.

Imp. Lemercier & C^ie, Paris.

COIFFURE KALINA

COIFFURE

PORTÉE PAR JOHAN HI-A-LÉ

Collect^on^ du P^ce^ Roland Bonaparte.

Imp. Lemercier & C^ie^, Paris.

COIFFURE ARROWAK

COLLIER EN DENTS DE PAKIRA.

CEINTURE

ORNÉE DE PLUMES ET DE BECS D'OISEAUX.

UN DES BECS DE LA CEINTURE, EN GRANDEUR NATURELLE

Imp Lemercier & Cie, Paris

ORNEMENTS KALINA

Daniël Kewenstein

Collect^on^ du P^ce^ Roland Bonaparte.

Imp Lemercier & C^ie^, Paris.

ORNEMENTS KALINA

COLLIER DE CORAIL

AVEC HOUPPES EN COTON.

DISPOSITION D'UN ORNEMENT DE PIED.

DÉTAIL DE L'ORNEMENT DE PIED

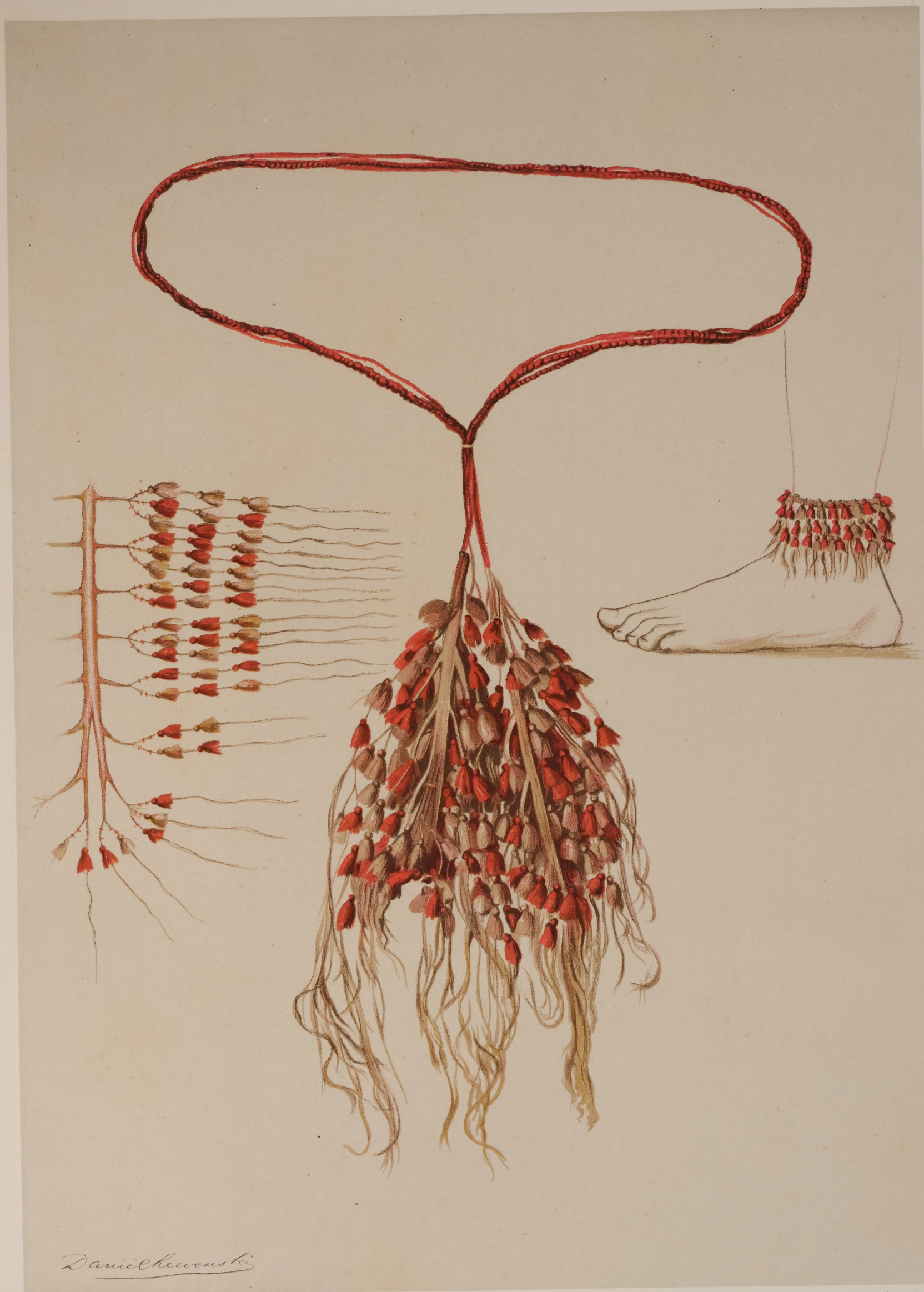

Daniel Heveneste

Collect^on du P^ce Roland Bonaparte

Imp Lemercier & C^ie, Paris

ORNEMENTS ARROWAKS

HAMAC KALINA SUSPENDU

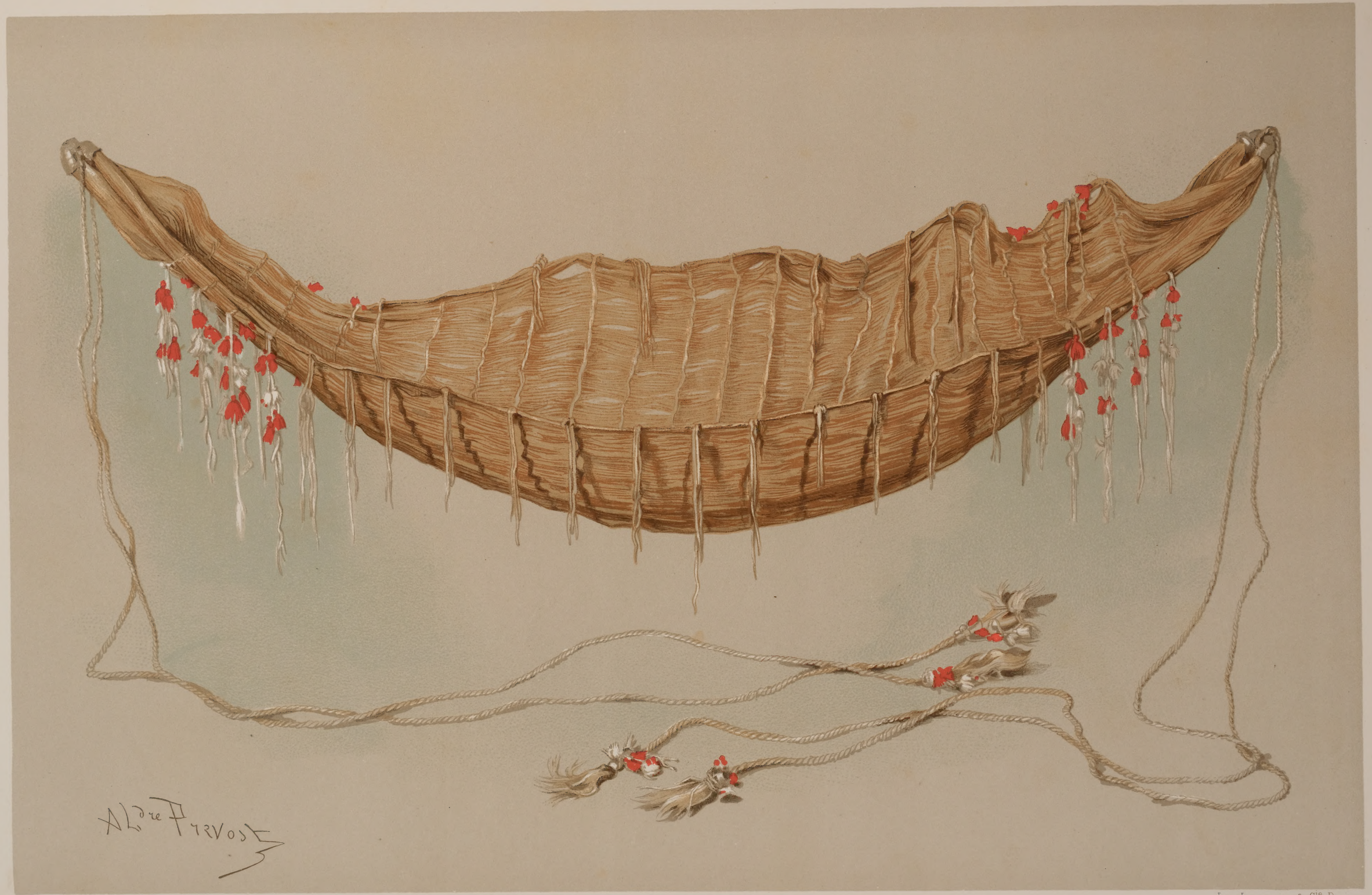

Collect^on du P^ce Roland Bonaparte

Imp. Lemercier & C^ie, Paris.

HAMAC KALINA

TROIS VASES EN TERRE

FABRIQUÉS PAR LES KALINAS

Collect^on du P^ce Roland Bonaparte.

Imp. Lemercier & C^ie, Paris.

POTERIE KALINA

TAMBOUR

CONSTRUIT PAR J.-B. KA-JA-ROE

L. Fiboris

Collect^on du P^ce Roland Bonaparte

Imp. Lemercier & C^ie, Paris.

TAMBOUR KALINA

LES NÈGRES DES BOIS

TAMBOURS ET CANOTS DES NÈGRES DES BOIS.

LES NÈGRES DES BOIS*

PASSANT maintenant à la population noire de la colonie, nous la diviserons en deux groupes : les Nègres des bois et les Nègres sédentaires, tous d'origine africaine.

Ce chapitre sera consacré au premier de ces groupes.

C'est le commerce des esclaves qui a peuplé de nègres la colonie de Suriname.

Les nègres des bois habitent dans des « loos », ou villages, peu

* Les sources de ce chapitre sont :

1° Les renseignements oraux fournis par M. MACKINTOSH ;

2° Les articles du capitaine ZIMMERMANN publiés dans *Het Nieuws van den Dag*, et dans *Eigen Haard ;*

3° COSTER : De Boschnegers in de Kolonie Suriname. — *Bijdragen tot de Taal-Land-en Volkenkunde van Nederlandsch Indië ; derde Volgreeks ; eerste Deel ; 1e stuk. 1866 ;*

éloignés les uns des autres et situés dans les régions montagneuses que traverse le cours supérieur des principales rivières de Suriname.

Leurs ancêtres, apportés d'Afrique pour travailler sur les plantations, furent très maltraités dès le début de la colonie ; aussi profitèrent-ils de la première occasion pour se sauver dans les bois épais et dans les solitudes inaccessibles des hautes terres qui leur offraient un refuge où il était difficile de venir les chercher. Là, beaucoup de leurs compagnons vinrent les rejoindre; ainsi, en 1712, les esclaves furent renvoyés dans les bois par leurs maîtres pour qu'ils ne tombassent pas entre les mains de l'amiral Cassard, qui faisait le siège de Paramaribo. Mais, après la paix, ils refusèrent naturellement de revenir. Petit à petit leur nombre augmenta; ils formèrent différents villages et cultivèrent quelques champs.

Ce qu'ils retiraient de cette culture, ajouté à ce que la chasse et la pêche leur fournissait, suffisait à leur nourriture. A mesure que les conditions matérielles dans lesquelles ils vivaient devenaient meilleures, les évasions augmentaient parmi les nègres des plantations.

Ceux qui avaient ainsi reconquis leur liberté ne se contentèrent bientôt plus de rester cachés dans leurs bois. Ils se tinrent en relations continuelles avec leurs compatriotes qui travaillaient encore sur les plantations. Ils dirigèrent des attaques nombreuses sur ces dernières, saccageant tout et tuant tous ceux qui essayaient de leur résister; après ces expéditions ils emmenaient avec eux leurs compatriotes affranchis. Alors le gouvernement fut forcé de commencer une guerre longue et coûteuse, qui ne produisit pas les résultats qu'on en attendait.

Les expéditions et les patrouilles dites « des bois » ne parvinrent qu'à refouler les nègres plus profondément dans leurs forêts, d'où ils sortirent de nouveau pour recommencer leurs attaques sur les établissements européens. Plusieurs fois, leurs villages situés entre le Suriname et la Saramacca furent découverts et brûlés. Quoique la colonie fût très riche à ce moment, ces expéditions occasionnèrent des dépenses tellement considérables que les sacrifices n'étaient plus en rapport avec les avantages qu'on croyait en retirer.

4° G. W. C. Voorduin : Gezigten uit Neerland's West-Indien. Amsterdam, chez Franz Buffa en Zonen;

5° A. Kappler : Holländisch-Guiana. Stuttgart, 1881;

6° Van Meeteren : Conférence. Amsterdam, 1883;

7° Beknopt verslag met voorwoord over de surinaamsche Inboorlingen. Amsterdam, 1883.

En 1760, le gouvernement conclut, sur la plantation Auca, un traité de paix avec les nègres qui habitaient sur les bords de la Tempati-Kreek. Une partie d'entre eux se transporta près de la Marowijne. Ce traité mit fin à une guerre qui avait été très sanglante pour les deux partis. Par cette convention les nègres furent reconnus comme alliés. Ils s'établirent sur les rives des fleuves, et la paix ne fut jamais troublée depuis. C'est à cause de cette convention qu'une de leurs tribus porte le nom d'*Aucaner;* entre eux ils s'appellent *Joeka*.

En 1762, un traité analogue fut conclu avec ceux qui habitaient le haut cours de la Saramacca. Ils allèrent s'établir alors sur le haut Suriname. Entre eux ils s'appellent *Wousie* ou Moejéré. Il en fut de même plus tard pour les *Mantoearis* ou nègres *Moesingas*.

Les *Bonis* ne purent être soumis qu'en 1793 avec l'aide des Aucaners. Ces derniers les traitèrent comme esclaves jusqu'en 1763, époque à laquelle le gouvernement les força à les rendre à la liberté. Leur nom est celui d'un chef qu'ils avaient mis à leur tête pendant la guerre contre les Hollandais.

Ces nègres des bois forment actuellement quatre groupes principaux :

1° Les *Aucaners,* fixés sur trois points différents de la colonie : d'abord sur le haut cours de la Marowijne, à côté de Ioka-Kreek ; ensuite sur le cours supérieur de la Cottica, d'où ils communiquent avec la Marowijne par la Wane-Kreek ; enfin, à Sara-Kreek, sur le haut Suriname.

2° Les *Bekoes* et les *Moesingas* ou *Mantoearis,* qui habitent le cours supérieur de la Saramacca, à Maripaston et à Miendrineti-Kreek.

3° Les *Saramaccaners,* qui occupent une vingtaine de villages sur le haut Suriname, à cinquante lieues de la capitale. Ils sont surtout groupés près de la chute Arasoebanja, à côté de Gjengjen et à Prakieki ; on en trouve le long de la même rivière sur la Koüloegron-Kreek et à Kassipora. Leur territoire n'a aucune dénomination particulière, ils l'appellent Kondré, c'est-à-dire « le Pays ».

4° Les nègres *Bonis,* qui habitent la haute Marowijne.

Le nombre des Nègres des bois qui se trouvent dans la colonie de Suriname se décompose comme il suit :

Les Aucaners	3.000
Les Bekoes et les Moesingas	1.000
Les Saramaccaners	3.500
Les Bonis	500
Total	8.000

Chaque tribu est gouvernée par un chef installé par le gouvernement. Mais ces nègres ne veulent se prêter à aucun progrès, de sorte qu'habitant depuis deux siècles ce pays béni, ils en sont encore au plus bas degré de développement social. Ils s'élèvent à peine au-dessus de la barbarie.

Les nègres des bois sont généralement très noirs; ils ont l'occiput très plat; ils sont prognathes; ils ont le nez fortement aplati et large, les lèvres épaisses et tombantes, les cheveux noirs et laineux, peu ou point de barbe.

Ils sont ordinairement mieux faits que les nègres des plantations, ils sont plus fortement musclés et beaucoup plus vigoureux; ils ont aussi des manières plus dégagées, suite naturelle de leurs différents états.

Ils sont d'un caractère jaloux, méfiant et vindicatif; en outre, ils sont très paresseux, surtout les hommes, et jusqu'à maintenant ils n'ont jamais pu s'astreindre à un travail régulier.

C'est avec beaucoup de peine que les Frères Moraves ont réussi à en convertir quelques-uns, superficiellement, il est vrai.

Les femmes ont pendant leur jeunesse des formes irréprochables, et la douceur de leur peau, malgré sa couleur, ferait envie à plus d'une Européenne. Mais cette beauté passagère ne dure que très peu de temps. Comme chez la plupart des nègres, la vie dure et difficile, qui est le sort des femmes, flétrit de bonne heure leurs charmes. Elles se rident vite et les derniers vestiges de leur beauté passée disparaissent irrévocablement après le deuxième ou le troisième enfant.

Quoique ces nègres soient d'une autre race que les indigènes, ils diffèrent peu des Indiens au point de vue de la vie et des mœurs; ils occupent cependant un degré supérieur dans la hiérarchie des sociétés. En dehors de la chasse, le travail du bois est la seule occupation des hommes. Ils ne viennent que rarement dans les villes pour y acheter des armes, de la poudre, du plomb, des spiritueux et le peu de choses qui leur est nécessaire pour s'habiller.

On peut dire que leur nourriture est essentiellement végétale. Ils vont cependant souvent à la chasse et à la pêche pour se procurer de petites quantités de gibier et de poisson, qu'ils ajoutent à leur ordinaire de chaque jour, composé principalement de riz et de pain de cassave. Ce sont les femmes qui sont chargées de la culture des nombreux jardins qu'ils possèdent. Pen-

dant toute l'année elles cultivent les « yams », les « patates douces » (*Convolvulus Batatas* L. et *Batatas edulis* Choisy), les « taijers » (racine de l'*Arum esculentum*) et la cassave. Durant la saison sèche le sol produit encore pendant les mois de septembre, d'octobre et de novembre une racine très farineuse et très agréable au goût, appelée « nappi » (*Dioscorea sativa et Dioscorea alata* L.).

De temps en temps les nègres font des voyages aux plantations les plus voisines, afin d'y échanger les troncs d'arbres, qu'ils ont abattus pour cet usage, contre des bananes dont ils sont très friands.

En mélangeant de la cassave avec de l'eau, les nègres obtiennent une pâte qu'ils font cuire sur des plats en fer. L'espèce de pain qu'ils se procurent par ce procédé a très bon goût et se conserve très longtemps.

Ils ajoutent toujours à leurs aliments une grande quantité de poivre indigène. Le sel est un article qu'ils recherchent beaucoup.

Ils estiment particulièrement une espèce de soupe qu'ils font avec des légumineuses recueillies dans la forêt. Ils y ajoutent, soit de la banane finement écrasée (*afoefoe*) ou bien du pain de cassave ou du riz.

Ils sont très amateurs de « pinda » (*Arachis hypogaea* L.). Avec cette sorte de noix ils font une foule de friandises.

C'est un grand bonheur pour eux quand ils peuvent avoir du lard; aussi, chaque fois qu'ils vont dans les villes, ne manquent-ils pas d'en acheter de grandes quantités, soit salé, soit fumé. Ils emportent dans leurs villages les barils de lard qu'ils se sont procurés et s'en montrent très économes. Ils n'achètent de la farine que lorsque la récolte du riz a été mauvaise.

Leur boisson ordinaire est l'eau des rivières et des kreeks. Ils boivent très souvent du rhum indigène appelé « dram ». Ils s'en fabriquent eux-mêmes en faisant fermenter le jus de la canne à sucre qu'ils se procurent dans les plantations. Pendant les fêtes, ils consomment des quantités considérables de ce « dram ».

Ils ne sont pas très amateurs de vin. Ils lui préfèrent le genièvre et la bière.

Les femmes raffolent des liqueurs.

Les villages des nègres des bois, ou loos, se trouvent presque toujours sur les bords des cours d'eau. Ils sont généralement peu éloignés les uns des autres.

Il est très difficile d'atteindre la région qu'ils habitent, parce que le

cours supérieur des rivières est tellement rempli de rochers et de bas-fonds que les nègres eux-mêmes ne peuvent le parcourir qu'au péril de leur vie. Ils se servent pour cela de canots creusés dans un tronc d'arbre (Korjale)[1].

La zone de pays qui renferme leurs villages est à environ 200 kilomètres de la mer.

Leurs habitations ou plutôt leurs huttes sont placées, sans aucun ordre, sur le bord de la rivière ou de la kreek navigable qu'ils ont choisie. Leur construction est des plus simples[2]. Ces huttes sont toutes en bois et peu élevées au-dessus du sol; leur longueur varie de 4 à 15 mètres. C'est la forêt qui fournit tous les matériaux.

Elles sont couvertes avec les feuilles de l'*Euterpe oleracea* ou du *Manicaria saccifera*. Elles ont généralement deux portes, mais pas de fenêtres. Une cloison peu épaisse divise la hutte en deux compartiments ayant chacun sa porte. La famille dort dans l'un, l'autre sert de salle commune où l'on prend les repas. C'est là aussi que se fait la cuisine. Le feu y brûle continuellement, même pendant la nuit.

Ils couchent dans des hamacs. Hommes et femmes y reposent quelquefois ensemble.

Leurs armes sont suspendues au-dessus de l'endroit où ils dorment.

Leurs effets d'habillement (!) ainsi que quelques autres petits objets sont placés dans des espèces de paniers appelés « Pagal ».

Ils conservent l'eau, les boissons fortes, le jus de canne, le riz, le sel, etc., dans des calebasses et dans des « Godos ». On obtient ces vases en creusant les fruits de deux cucurbitacées dont le nom botanique serait, d'après M. Coster, *Crescentia Cujete* L. et *Cucurbita lagenaria* L.

Quelques nègres possèdent des coffrets pour y serrer leurs effets; mais pour leur plaire il faut qu'ils soient couverts d'appliques en cuivre.

Quelquefois les nègres montrent avec orgueil au voyageur de petites caves à liqueurs garnies de verres et de flacons dorés.

Une hutte est rarement habitée par plus d'une famille, homme, femme et enfants. On ne l'abandonne que lorsqu'elle a cessé d'être habitable.

Dans leurs villages, les nègres des bois sont généralement nus, ne portant qu'une espèce de ceinture appelée « Calimbe » d'après van Meeteren.

1. Voir planche n° XXXIX.
2. Voir planche n° XXXVIII.

Quand ils veulent s'habiller et se faire beaux, ils mettent un chapeau à larges bords. Souvent cette coiffure est peinte avec des couleurs très vives. Elle est garnie d'un large galon dont les extrémités sont pendantes.

Leurs cheveux sont généralement tressés en petites cordelettes qui pendent tout autour de la tête [1]. Pour faire ces tresses, ils s'enduisent les cheveux d'huile de « Carapa ».

Les bras et les jambes sont couverts de différents ornements; ainsi, aux poignets et à l'avant-bras, ils mettent des anneaux en fer. Autour du cou ils portent un collier de dents de tigre, de défenses de sanglier et d'autres animaux qu'ils ont tués à la chasse [2].

Les mêmes ornements sont quelquefois appliqués sur des genouillères; on y ajoute parfois une coquille, un morceau de cuivre, de plomb ou de fer.

Ils se parent aussi de plumes de perroquets et d'autres oiseaux, ainsi que de petites houppes faites avec du coton. Ce dernier ornement s'appelle « Obia », c'est-à-dire « Charme ». Ils le considèrent comme une amulette ou un talisman.

Ces nègres des bois, comme beaucoup de leurs congénères de l'Afrique équatoriale, se tatouent la figure et les membres. Mais ce tatouage est fait au couteau, sans adjonction de couleur [3]. Lorsque la croissance de la peau a fait plus ou moins disparaître les cicatrices, on renouvelle les incisions aux mêmes endroits.

Les hommes, les femmes et les enfants subissent l'opération du tatouage; néanmoins, un homme qui serait trop couvert de ces dessins serait considéré avec le même dédain qu'en Europe un élégant trop efféminé. Il y a, en effet, des hommes qui sont absolument couverts de tatouages; mais ceux qui sont laborieux et dont l'intelligence est un peu plus développée les regardent avec un certain mépris; ils disent que ce sont les paresseux qui gaspillent ainsi leur temps en se faisant faire ces ornements.

Comme les femmes, les hommes portent des mouchoirs de couleur autour du cou.

Celles-ci ont un costume aussi simple que celui des hommes.

Elles s'enroulent autour de la taille un morceau de toile de couleur ou de cotonnade nommé *bont*, long de $1^{m},50$ et large de $0^{m},80$. Ce vêtement, appelé « Panje » par Coster et « Camisa » par von Meeteren, pend

1. Voir les planches XXX et XXXI.
2. Voir les planches XXXII-XXXV.
3. Voir les planches XXX et XXXI.

généralement jusqu'au genou. C'est celui qu'en espagnol on appelle Paño et en français Pagne. Le haut du corps reste complètement nu.

Autour des poignets, du cou et des chevilles, elles portent des rangées de perles de verre qu'elles aiment beaucoup.

Elles tressent avec leurs cheveux une foule de petites nattes au bout desquelles elles attachent de petits morceaux de ruban de coton. Parfois elles ont les cheveux longs. Les colliers de corail rouge ont une très grande valeur à leurs yeux; elles les mettent surtout les jours de fête. Elles ajoutent alors à leur toilette ordinaire un mouchoir de couleur autour du cou, et des anneaux de fer ou de cuivre autour des poignets : ce sont les bracelets des femmes européennes. Aux doigts, elles ont des bagues de cuivre; il n'est pas rare d'en compter dix sur le même doigt. Elles en portent également au pouce.

En général, les nègres des bois sont indolents et paresseux; ils ne travaillent que quand quelque nécessité les y force, c'est-à-dire quand ils ont besoin de boissons fortes, de poudre, de plomb, etc.

Quelques-uns de ces nègres, ceux, par exemple, qui habitent autour de la Saramacca, vont aux plantations les plus voisines pour y échanger des canots, des noix de Pinda et des fèves du Tonka (ce sont les fruits du *Dipteryx*) contre des spiritueux. Mais l'article d'échange dont ils se servent le plus est le bois qu'ils trouvent en si grande abondance autour de leurs villages. Dès qu'ils ont besoin de renouveler leurs provisions ils se rendent dans la forêt voisine, abattent les arbres qui leur sont nécessaires, les ébranchent et les traînent jusqu'à la rivière pour en faire des espèces de radeaux que le courant transporte devant les plantations où ils veulent les vendre ou même jusqu'à la capitale, Paramaribo.

Voici comment ils forment leur radeau. Ils prennent un canot sur lequel ils attachent fortement deux troncs d'arbres à l'avant et à l'arrière, perpendiculairement à la quille. Ils font la même opération au-dessous. Entre ces pièces de bois séparées par la hauteur du canot on glisse tous les troncs d'arbres qu'on veut transporter et on les assujettit fortement avec des lianes. Quand le travail est terminé, leur radeau a la forme d'un cube de bois au milieu duquel se trouve l'embarcation dans laquelle ils se tiennent pour descendre la rivière. Le tout s'appelle alors un « Kokroko ». On laisse flotter les bois légers derrière cette construction; ils sont attachés par des liens appelés « boessitetei » à de longues perches fixées dans le radeau.

Comme ils vendent plus ou moins avantageusement leurs bois aux pro-

priétaires des plantations devant lesquelles ils passent, il en résulte que la quantité apportée par eux à Paramaribo est fort minime.

Ces transactions ont causé beaucoup de mécontentement parmi les nègres, car ils se croient, souvent à juste titre, trompés et lésés dans leurs intérêts par les blancs. Aussi n'est-ce pas étonnant qu'ils cherchent à leur tour à tromper ceux-ci autant qu'ils le peuvent; leurs ruses grossières réussissant souvent, ils sont encouragés à recommencer.

Quel est le premier coupable? est-ce le blanc ou le nègre? La question serait difficile à résoudre actuellement; mais un fait est bien certain, c'est que souvent le blanc a volé le pauvre nègre. M. Coster, qui a vécu longtemps au milieu d'eux pour y faire des achats de bois, raconte comment se font les ventes. On va voir dans le récit suivant que les Européens emploient des procédés qui plaident peu en leur faveur.

Lorsqu'une famille de nègres arrive à une plantation avec une ou plusieurs charges de bois, l'homme descend à terre; mais, suivant l'usage admis, il ne doit pas dépasser la demeure du propriétaire ou du directeur. Celui-ci demande au vendeur le prix et la qualité de ses troncs d'arbres.

Les prix varient beaucoup suivant l'essence et la grosseur des troncs. En général, l'acheteur n'accorde jamais le prix demandé, 1 fr. 30; le vendeur descend presque toujours jusqu'à 80 centimes. Lorsque la vente est conclue, l'acheteur assiste au débarquement du bois, qui s'exécute le soir, à l'aide des nègres des plantations, après les travaux des champs terminés. Le lendemain matin, on examine les troncs et on les mesure. Même s'ils sont absolument irréprochables, l'acheteur fait néanmoins beaucoup d'observations et finalement réduit l'offre à 65 centimes et même à 50.

Que peut faire alors le pauvre nègre?

Reprendre le bois est presque impossible, car ses efforts unis à ceux de sa femme et de leurs quelques enfants ne seraient pas suffisants pour traîner et mettre à l'eau ces énormes troncs d'arbres. Il dépend donc entièrement de la bonne volonté du propriétaire, qui peut lui refuser ses ouvriers.

Laisser le bois et revenir le chercher avec quelques camarades est impossible, car on les empêcherait de l'enlever. Le vendeur est donc forcé d'accepter; mais là ne s'arrête pas la fraude, car on recommence à mesurer avec une perche dite de cinq pieds de long qui, en réalité, en a six.

Il serait étonnant qu'après de pareilles manœuvres les victimes ne cherchassent pas à tromper les blancs à leur tour.

Toutes les fois qu'un nègre abat un arbre et qu'il découvre que son tronc

est creux, il le travaille malgré ce défaut et lui donne une forme carrée. Il cherche ensuite à remplir la cavité avec de petits morceaux de bois et à cacher de son mieux toutes les défectuosités. Il se sert aussi de boue et d'argile pour remplir le creux, et cette supercherie ne peut être découverte que lorsqu'on scie le tronc d'arbre.

Les nègres ont aussi l'habitude de tromper l'acheteur en substituant des qualités inférieures, dont l'aspect est fort semblable aux bois de prix qu'on leur demande.

Ainsi ils vendent souvent le Wassila (*Andira retusa* H.-B.-K.) pour du bois d'ébène véritable. Ces diverses espèces ne peuvent être distinguées que par des connaisseurs très experts.

Lorsqu'il arrive qu'un côté du tronc est pourri ou piqué aux vers, ils savent très bien dissimuler ce défaut et ils le placent de manière que cette défectuosité reste bien cachée. Telle est leur habileté qu'on ne peut se rendre compte de leur ruse qu'après un examen minutieux.

Tout ceci se passait il y a déjà longtemps. Nous espérons que ces procédés ont un peu changé, car les rapports officiels signalent, depuis quelques années, des relations plus fréquentes et plus amicales entre les nègres et les Européens.

Avec l'argent qu'ils reçoivent, les nègres achètent des fusils, de la poudre, du plomb, des coutelas, des haches, des pots en fer, des clous, du sel, des effets d'habillement, mais surtout des liqueurs fortes. C'est un des plus vilains côtés de leur commerce avec les Européens.

Ils ont encore une petite industrie qui leur procure quelques légers bénéfices, quand ils viennent dans les villes. Pour chaque peau de tigre qu'ils apportent, la caisse du gouvernement leur paye 8 fr. 50. Au bout de l'année, ils ont ainsi recueilli des sommes, quelquefois assez importantes, qu'ils emploient au même usage que l'argent qu'ils ont retiré de la vente de leur bois.

Lorsqu'ils se sont procuré toutes les choses qui leur sont nécessaires, ils s'en retournent dans leurs villages situés, comme nous l'avons déjà dit, à une grande distance de la côte : quatre à dix journées d'un voyage difficile et souvent même dangereux.

Quand ils sont partis, d'autres de leurs compatriotes viennent les remplacer; car, d'après les conventions conclues entre eux et le gouvernement, il n'y a qu'un nombre limité de nègres qui puissent séjourner en même temps dans la capitale.

Hors de la ville, le gouvernement a fait construire un certain nombre de hangars où ils doivent habiter, quand ils ne restent pas sur leurs radeaux ou sur leurs canots.

Pour se promener dans les rues, ils sont astreints à porter une espèce de chemise et un pantalon.

Ils fabriquent eux-mêmes de nombreux canots ou korjales, qui sont formés d'un seul tronc d'arbre creusé à la hache. Quand les parois ont l'épaisseur voulue et que l'intérieur est complètement enlevé, on élargit le canot; mais pour cette opération on a soin de le soumettre à l'action du feu. C'est à ce moment qu'on place les petites planches destinées à servir de siège; elles empêchent en même temps les deux parois de se rapprocher. Pour que le canot ne se fende pas à ses deux extrémités pendant cette opération, on se sert d'un procédé particulier.

Chaque bout du canot est pris entre trois piquets plantés en terre, qui empêchent tout écartement. Les piquets sont reliés et assujettis entre eux par une barre horizontale[1]. Ces canots n'ont ni avant ni arrière; ils naviguent indistinctement par les deux bouts; il n'y a qu'à changer la position des pagayeurs. Les pagaies, généralement en bois de cèdre, sont ornées de figures taillées dans le bois.

Quand ils ont tout ce qu'il leur faut pour la chasse et la pêche, ils ne songent pas à travailler : ce sont les femmes qui sont chargées des gros travaux; ce sont elles qui, avec le secours des enfants, cultivent les jardins et les champs.

Ceux-ci sont généralement situés sur la lisière d'un bois. Ils leur fournissent toute l'année, sans beaucoup de travail, les principaux éléments de leur nourriture, tels que : bananes, cassave, pinda, etc.

Quand ils veulent préparer un terrain pour la culture, voici comment ils s'y prennent : les hommes abattent les arbres avec des haches, les femmes enlèvent les arbrisseaux et les petites plantes. On les laisse sécher, puis on en fait des tas du côté du vent; on y met ensuite le feu. On plante ou on sème après que les cendres ont été répandues sur le sol. Le champ doit être sarclé sans cesse; ce sont les femmes qui font ce travail.

« C'est véritablement triste, nous disait un voyageur, de voir des champs aussi pauvres et aussi maigres au milieu d'une nature si fertile.

« Si ces nègres voulaient travailler, ajoutait-il, ils retireraient du sol

1. Cette disposition est représentée sur la planche XXXIX.

tout ce qui leur plairait. Mais, au milieu de cette nature exubérante, le nègre des bois demeure pauvre et misérable. »

Le coutelas est, pour ces nègres, un outil indispensable qu'ils ne quittent jamais; il leur tient lieu de hache, de sabre et de couteau; ils s'en servent même pour extraire les fragments d'épine qui leur seraient entrés dans le pied. — La hache, qui leur sert à abattre les arbres sur les terrains qu'ils veulent cultiver, leur sert aussi pour couper le bois qui leur est nécessaire, soit pour leurs maisons, soit pour la confection des radeaux qu'ils vont vendre, comme nous l'avons dit, dans les régions basses des fleuves.

En outre du coutelas, les femmes possèdent encore des pioches qui leur servent à travailler aux plantations et à nettoyer les abords de leurs maisons.

Elles fabriquent une espèce de corde avec la fibre du palmier, dont elles font usage pour attacher les gerbes de riz.

Elles recherchent beaucoup les ciseaux, les aiguilles et les épingles, pour tricoter, elles utilisent un clou pointu et recourbé.

A l'aide d'un certain outil qu'elles nomment « Keké », elles font un fil de coton très solide; avec un autre outil en bois de forme ronde, elles fabriquent très convenablement et très habilement des vêtements et autres objets d'usage domestique. Elles savent aussi confectionner de très beaux hamacs en coton.

Les nègres des bois professent un grand respect à l'égard des vieillards et des personnes notables. Ils sont toujours respectueux envers leurs proches parents, quoique la politesse ne soit pas une vertu généralement répandue parmi eux. Ils sont polis et prévenants à l'égard des étrangers, surtout lorsqu'ils ont l'espoir de recevoir un cadeau.

Leurs vices principaux sont : la jalousie, l'envie et la médisance. Ils manifestent contre beaucoup de choses une antipathie particulière qu'ils appellent « Trefoe »; par exemple, certains mets leur répugnent.

M. Coster cite plusieurs cas de cette répugnance spéciale.

M^me^ Coster avait eu pendant cinq ans, comme domestique, une jeune veuve d'Auca qui avait un « trefoe » contre le poisson dont on avait enlevé les écailles. Elle n'en aurait mangé à aucun prix et ne se serait jamais servie d'un pot dans lequel on en aurait fait cuire. M. Coster a connu une autre négresse qui ne voulait ni boire de lait ni manger de gibier ou de viande; le lard seul faisait exception. Cependant son « trefoe » à l'égard de ces

aliments cessait, si elle faisait elle-même la cuisine. Ceci se comprendra quand on saura qu'elle était persuadée que la cuisine se faisait toujours au beurre, et celui-ci étant fabriqué avec du lait, elle ne pouvait pas manger des aliments qui, suivant elle, pouvaient en contenir. — Elle aimait beaucoup le fromage, mais elle disait que ce n'était plus du lait.

Les nègres ont l'intelligence très développée pour leur milieu.

Ils emploient des moyens ingénieux pour communiquer entre eux.

Ainsi un jour M. Coster demanda à une tribu de faire savoir aux esclaves fugitifs (marrons), qui se trouvaient cachés dans les forêts voisines, qu'ils pouvaient rentrer sans être punis, car le gouvernement avait amnistié tous les déserteurs. Les nègres de cette tribu promirent de leur faire parvenir cette bonne nouvelle au moyen de signes en usage chez eux.

Voici comment ils s'y prirent pour leur faire savoir qu'ils pouvaient sortir de la forêt.

Ils attachèrent des morceaux de cotonnade blanche, bleue ou même noire, longs de 35 centimètres et larges de 3 centimètres, aux branches des arbres de la forêt, en commençant dans le fourré, où ils placèrent les chiffons les plus foncés; ils continuèrent cette opération sur tous les arbres en se dirigeant vers la rivière voisine; là, ils mirent ceux de couleur claire.

Les fugitifs qui se trouvaient dans ces parages et qui allaient à la chasse dans la forêt furent informés ainsi qu'on avait quelque chose de nouveau à leur communiquer.

L'ordre dans lequel ces signes sont disposés à travers la forêt a donc pour but de leur faire comprendre comment ils doivent agir.

Si la ligne des chiffons, partant d'un point situé dans la forêt, se dirige vers l'intérieur, cela veut dire que la situation est mauvaise et qu'ils doivent fuir au plus vite.

Si, au contraire, elle se dirige vers la rivière, cela signifie que la situation est bonne et qu'au bout des chiffons blancs ils trouveront un homme qui désire s'entretenir avec eux pour leur faire connaître des nouvelles qui les concernent.

Les nègres ne laissent jamais passer l'occasion de voler quelque chose aux blancs. Ils commettent quelquefois des escroqueries en prenant des objets à crédit chez les blancs, au nom d'individus jouissant d'une bonne réputation. Cette supercherie n'est pas toujours facile à découvrir, car ils se ressemblent beaucoup par leur couleur et leur manière de se vêtir. Ces vols leur ont fait grand tort, et les Européens fixés dans la colonie les dépeignent en disant que ce

sont tous des voleurs et des menteurs. De leur côté, les nègres font les mêmes reproches aux Européens; nous avons vu plus haut que malheureusement ceci est souvent vrai.

Le nègre se considère comme étant plus honnête et plus sincère que le blanc.

Il y a quelque semblant de vérité dans cette affirmation, car entre eux, dans la même tribu, ils sont généralement très probes et ont beaucoup de confiance dans la parole de leurs compagnons. Il arrive parfois qu'une famille est obligée de s'absenter en laissant derrière elle des champs plantés de riz, de patates, de bananes, de cannes à sucre, etc. Personne ne s'aviserait d'y toucher.

Leurs demeures sont toujours ouvertes et l'entrée n'en est pas défendue par une porte; quand ils partent en voyage, ils laissent tous leurs effets derrière eux : à leur retour ils ne constatent pas la moindre soustraction.

Ce respect de la propriété est dû, en partie, à la présence d'une certaine idole, à laquelle ils attribuent un grand pouvoir et qui punit les actions malhonnêtes.

Elle produit le même effet sur leur imagination que l'inscription « Il y a des pièges à loup » en produit sur un Européen.

Cependant, quand un nègre abuse de la confiance d'un autre, il s'expose à une vengeance terrible. En général, elle se manifeste par l'administration de quelque potion secrète qui produit des maladies affreuses et souvent même la mort.

Les nègres sont fort jaloux de la fidélité de leurs femmes; mais, il faut le dire, ces dernières ne sont pas toujours à l'épreuve de la séduction et l'honneur conjugal reçoit souvent de rudes atteintes. — Autrefois on tuait même tous les enfants qui avaient un père étranger à la race.

De tous les nègres des bois, les plus intelligents et les plus rusés sont les Aucaners, ce qu'il faut attribuer à leurs fréquentes relations avec les Européens.

Ils se montrent toujours très réservés à l'égard de ces derniers : il y a cependant quelques exceptions.

Ainsi voici un fait que raconte un négociant néerlandais qui a longtemps résidé au milieu d'eux :

« J'étais parvenu à leur être très sympathique et à gagner leur confiance. Ils avaient imaginé une cérémonie spéciale pour m'honorer.

« Une famille dont le chef est mort depuis longtemps déjà (on a pré-

tendu qu'il avait été empoisonné par des personnes jalouses de le voir élevé par moi à un poste de confiance) avait construit dans le voisinage d'une idole une cabane dans laquelle cette famille plaça une image grossière de bois de cèdre peinte en couleur blanche. Près de cette image, on installa une petite table, avec quelques plumes de Pouwies (*Crax alector* L), une petite bouteille renfermant un liquide noir qui devait représenter de l'encre et quelques feuilles de papier. A côté de la petite table on creusa quelques marches dans le sol; près de la dernière commençait une petite rigole qui se dirigeait vers la rivière. Lorsqu'ils célébraient une fête, ils plaçaient devant la table quelques enfants qui étaient chargés de verser continuellement de l'eau dans la rigole pendant que l'on chantait en mon honneur.

« Selon leurs idées, cette image devait être ma statue ; la couleur blanche devait indiquer mon origine; les plumes, l'encre et le papier annonçaient que j'étais un blanc de qualité supérieure, tandis que l'eau qu'ils faisaient verser et qui coulait dans la rivière était le symbole de mon arrivée à travers l'Océan.

« La femme de ce chef, après la mort de son mari, vint se réfugier chez moi. Elle nous rendit beaucoup de services et refusa toujours d'accepter une récompense en argent. »

On voit, par cet exemple, que les nègres savent honorer les gens à qui ils ont accordé leur confiance, et reconnaître les bienfaits reçus.

Pour certains repas, les hommes se réunissent dans une hutte; ils s'y placent en cercle autour d'une grande calebasse ou écuelle qui contient la nourriture commune. Les femmes s'éloignent après avoir déposé devant chaque homme sur de petites tables les calebasses remplies de victuailles; elles n'oublient jamais d'y ajouter un vase contenant l'eau nécessaire pour se laver les mains avant et après le repas; les cuillers dont ils se servent sont faites avec des morceaux de calebasses. Les femmes se rassemblent ensuite dans une autre cabane pour manger ce que les hommes ont bien voulu leur laisser.

Lorsqu'un vieillard ou une personne notable se trouve parmi eux, on lui offre d'abord la calebasse contenant la nourriture; il prend les morceaux qu'il désire et les place sur une espèce d'assiette; les autres hommes présents sont ensuite servis et mangent dans leurs calebasses. Pendant tout le repas, la conversation est très animée; l'étranger de distinction y prend part également.

Leur manière de voyager est assez simple. Ils se mettent rarement seuls

en route; leurs femmes et leurs enfants les accompagnent généralement. Ils n'emportent que le strict nécessaire de vivres, afin de ne pas avoir trop de bagages: du reste, leurs canots sont très petits et peu propres au transport des paquets encombrants. Ils supportent très bien les privations. Ils ne partent jamais sans être bien armés, c'est-à-dire qu'ils emportent des fusils, des arcs, des sabres, des haches, des coutelas, etc.

Parfois, ils restent plusieurs semaines dans leurs petites embarcations; celles-ci sont très peu confortables, mais les nègres s'en contentent, pourvu qu'ils aient un endroit où ils puissent entretenir continuellement le feu qui leur sert à préparer les aliments.

Du reste, les nègres aiment beaucoup le feu; on dirait qu'il leur tient lieu de société.

Leurs voyages ont généralement peu d'importance; les nègres ne dépassant jamais la côte.

Ils croient à la magie, qu'ils désignent par le nom de « Tobia ».

Leurs croyances sont très vagues; ils reconnaissent plusieurs divinités sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure. Ils adorent, en outre, quelques objets animés ou non, auxquels la crainte, la reconnaissance ou tout autre sentiment leur ont fait attribuer des vertus surnaturelles.

Tout ce qui les entoure, les arbres, les rivières, les montagnes, le feu, les pierres, la forêt, en un mot tous les objets auxquels ils attribuent des influences bonnes ou mauvaises, sont adorés par eux.

Les dieux qu'ils reconnaissent s'appellent : *Loango Gado, Papa Gado, Cromantie Gado.*

Ils adorent les deux premiers, comme créateurs de toute la nature; il semble, cependant, que les nègres ne les considèrent que comme des divinités subalternes soumises au Grand Esprit, qui n'a pas de nom spécial.

Le troisième est considéré comme médiateur auprès de celui-ci; on l'invoque surtout aux funérailles, aux conseils et toutes les fois qu'il s'agit d'affaires sérieuses.

Ils ont aussi un dieu des méchants, qui erre continuellement à la surface de la terre et commande à une foule de mauvais esprits. C'est à eux qu'ils attribuent tous leurs maux et tous leurs malheurs. Ils ne croient pas que la mort mette fin à l'existence de l'individu ; ils sont persuadés que l'esprit des défunts reste encore longtemps au milieu d'eux, soit invisible, soit en reparaissant dans le corps d'un nouveau-né.

Si, par exemple, un enfant vient au monde peu de temps après la mort

de son grand-père, ils se figurent que l'âme de ce dernier a passé dans le corps du petit enfant.

Ils croient à l'existence d'esprits malheureux, condamnés à errer en expiation des méfaits qu'ils ont commis pendant leur vie. Quant aux bons, ils jouiraient, selon eux, d'un repos absolu ; mais leurs idées sont assez confuses à cet égard.

Ils disent que les esprits savent tout ce qui se passe et qu'ils assistent aux fêtes, où ils manifestent leur présence par des signes cachés : pour eux, c'est une chose tout à fait certaine.

Il est bien difficile, au milieu de toutes ces croyances, de distinguer celles qui appartiennent en propre aux nègres, car nous ne connaissons pas suffisamment l'influence qu'ont exercée sur eux les religions professées par leurs anciens maîtres; aussi faisons-nous toutes nos réserves en ce qui concerne les faits énoncés sur ce sujet.

Ils n'ont aucune espèce de prêtres; mais quelques individus, plus intelligents que les autres, se donnent comme pouvant prédire les événements futurs.

Les traditions sont transmises aux enfants par les parents.

Ils n'ont pas d'époques fixées pour l'adoration de leurs dieux. Ils y songent quand ils veulent se divertir pendant trois ou quatre jours.

Ils invitent alors tous leurs voisins à participer aux fêtes qu'ils donnent.

Elles consistent à invoquer les divinités en dansant, et surtout en faisant de copieuses libations. Pour ces danses, ils s'enduisent le corps avec une espèce d'argile blanche, ce qui leur donne un aspect tout particulier quand, la nuit, on les voit sauter en se tordant devant de brillants feux de bois. Ils ne s'arrêtent que lorsqu'ils tombent épuisés de fatigue.

Ces fêtes commencent toujours le vendredi et se terminent généralement le dimanche ou le lundi; pendant ce temps ils épuisent leurs provisions. Quand il n'y en a plus, la fête est terminée. Après ces orgies, ils sont toujours très fatigués et très abattus; ils se reposent alors pendant deux ou trois jours.

Comme ces nègres aiment beaucoup les spiritueux, la condition principale de ces réjouissances est, par suite, d'avoir une grande provision de liqueurs fortes.

Ils en boivent à des intervalles assez rapprochés, afin de s'entretenir dans un état d'étourdissement. En buvant, ils versent toujours quelques gouttes de liquide sur le sol, pour que celui-ci participe aussi aux libations.

Les organisateurs de la fête ont soin d'avoir de grandes quantités de

gibier, de lard, de poissons, etc., car ils ont à cœur de montrer la plus grande hospitalité à cette occasion.

Sauf ce que nous allons rapporter, ils n'ont pas d'autre manière d'adorer leurs divinités.

Au mois d'octobre ou de novembre, avant l'époque de la grande sécheresse, ils ont l'habitude d'organiser une grande fête. Elle est présidée par leurs chefs et commence le premier vendredi de la nouvelle lune.

C'est la fête de la réconciliation générale ; elle doit servir à se faire pardonner tous les péchés et tous les méfaits. Elle dure pendant toute la lune suivante, c'est-à-dire pendant quatre semaines environ. On sacrifie pendant ce temps beaucoup de porcs et de volailles. Leurs prières consistent à danser et à chanter; de temps en temps ils se jettent à genoux pour implorer une bénédiction.

Cette fête, qui coûte très cher, est très suivie : toute la population y assiste, aussi bien les jeunes que les vieux. On y attache une grande importance.

L'endroit où se trouve une idole est entouré de perches très longues sur lesquelles flottent, en guise de drapeaux, des morceaux de cotonnade blanche.

Tous les efforts qu'on a faits pour les convertir au christianisme n'ont pas réussi, parce qu'ils sont toujours très attachés aux croyances de leurs ancêtres. Ceux-ci, disent-ils, s'en sont toujours bien trouvés.

En 1860, les Aucaners refusèrent catégoriquement, par l'intermédiaire de leur chef ou « Granman », de faire conduire deux frères moraves jusqu'à Auca. Ces derniers s'étaient cependant avancés jusqu'à la Marowijne. Quelques Saramaccaners et leur chef le capitaine Arabie furent pourtant baptisés.

Les missionnaires moraves ont fondé depuis quelque temps un établissement et une église sur le haut Suriname et à Maripaston sur la haute Saramacca, à côté des villages occupés par les Nègres des bois.

Il serait à souhaiter que les missionnaires de toutes les sectes laissassent un peu ces pauvres gens tranquilles. Ils sont animés de très bons sentiments à leur égard, mais ils ne font souvent que les importuner et détruire leur repos.

En cas de maladie ou de mort, on consulte une espèce de voyant appelé « Loekoeman » : c'est lui qui est chargé de désigner le coupable, car, suivant leurs croyances, personne ne peut mourir naturellement. La mort a été causée, soit par un esprit offensé, soit par le poison d'un ennemi. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Ils exécutent toujours très exactement toutes les prescriptions relatives aux cérémonies funèbres. Lorsqu'un individu meurt, chez les Aucaners, on le lave immédiatement, on lui coupe les ongles et on le met dans un cercueil avec ses effets les plus précieux. Comme souvenir, on y place aussi un morceau d'étoffe. En vue de cette circonstance, ils ont toujours soin d'avoir une provision suffisante d'étoffes neuves. Avant les funérailles, le corps est exposé pendant toute une journée, afin que les amis du défunt puissent prendre congé de lui.

La famille est assise autour du cercueil, toutes les personnes qui la composent pleurent et poussent des gémissements qui ont une intonation toute particulière; les visiteurs se joignent à ces lamentations en signe de douleur.

Après l'enterrement, les plus proches parents restent assis sur des nattes pendant huit jours pour manifester leur affliction. Toutes les personnes présentes pleurent et font les gestes les plus étranges en s'entretenant du défunt. On fait des allusions à sa vie et on loue ses vertus en racontant des histoires que les nègres appellent : *Anansitori,* c'est-à-dire « histoire de l'araignée, » à cause du rôle important qu'y remplit cet animal.

En signe de deuil, les femmes portent pendant un an, après la mort de leur mari, de leur père ou de leur mère, un mouchoir blanc ou bleu autour de la tête et une « panje » d'étoffe blanche.

Il en est de même pour les hommes, mais ils ne portent le deuil que trois mois. Cependant ceux qui ont l'habitude d'aller nus se recouvrent les parties sexuelles avec une étoffe noire pendant un an.

On doit s'abstenir aussi de porter des bijoux ou d'autres ornements.

Si un homme meurt sur une plantation, dans une ville, ou dans tout autre endroit éloigné de son village, on l'enterre sans cérémonie, après qu'on lui a coupé une mèche de cheveux. Celle-ci est enveloppée dans un morceau de toile et transportée au village du défunt, où on l'inhume avec les mêmes cérémonies que si le corps était présent.

Douze mois après les funérailles, il y a toujours une réunion dans la hutte de la famille du défunt. Cette réunion met fin à la période du deuil. De grandes réjouissances ont lieu, on boit et on mange énormément, tous les voisins sont présents autant que cela est possible.

Cette fête s'appelle « Tesa », c'est-à-dire fin de deuil. Elle commence de la façon suivante : un des parents, le plus notable généralement, après avoir pris dans la main droite une grande calebasse remplie d'eau, passe devant toutes les huttes du village. Il est suivi par une grande foule. De temps en

temps, il jette sur le sol quelques gouttes de cette eau nommée Trowewatra en disant : « L'âme du défunt sera pure comme cette eau et le repos de tout ce qu'il a aimé sur la terre ne sera jamais troublé par son ombre qui se trouve actuellement dans le monde des esprits. »

Cet homme est suivi par un deuxième, qui porte également une calebasse remplie d'un spiritueux quelconque. De temps en temps également, il en jette quelques gouttes sur le sol pour montrer qu'en cette occasion il pense aussi au défunt.

Quand les nègres n'ont aucune occupation sérieuse ils font de la musique, c'est-à-dire qu'ils tapotent avec les mains sur une espèce de tambour. Quelques hommes et quelques femmes exécutent des danses plus ou moins réussies au son de cette musique monotone.

Leurs instruments sont peu compliqués et varient suivant la nature des événements. Pour les cérémonies du culte on se sert du grand tambour appelé « Agida » ou « Papaa ». Dans les autres occasions on emploie le petit tambour appelé « Apientie[1] ». Mais ils ont aussi un autre instrument qu'ils nomment « Kwakwabankje ». C'est une planche de bois très dur sur laquelle on tape avec deux baguettes.

Pour la danse Papaa-wenti, qui est d'origine africaine, on se sert du grand tambour « Agida ». Pour les danses ordinaires ou « Songé », on bat la petite caisse « Apientie ». Pour la «Soessa », l'orchestre est formé du petit tambour et du « Kwakwabankje ». Il règne alors une grande émulation parmi les danseurs, car celui qui continue le plus longtemps et qui se montre le plus agile est considéré comme le vainqueur.

La danse Banja ou Baljaar est aussi d'origine africaine; on donnait également ce nom à la guitare. Cet instrument était autrefois très en vogue, mais on n'en voit presque plus aujourd'hui. Pour la Banja on utilise les deux tambours et le Kwakwabankje.

Les danseuses sont armées d'une espèce de jouet particulier appelé Saka-Saka. C'est une calebasse remplie de grains de corail ou des pépins de certains fruits (*Canna indica* et *Canna lutea*). Elles secouent ce jouet en suivant la cadence du chant, ce qui produit un bruit étrange, mais qui après tout n'est pas trop désagréable.

Beaucoup d'hommes et de femmes fument du tabac américain dans de courtes pipes en bois. L'habitude de priser est aussi très répandue.

1. Voir la gravure placée en tête du chapitre.

A la tête de chaque tribu se trouve un « Granman » ou grand chef. Le gouvernement néerlandais lui donne comme insigne de son autorité un habit bleu avec des épaulettes. Sa dignité est héréditaire. L'aîné des fils de sa sœur lui succède, et si sa sœur n'a pas de fils ou si lui-même n'en a pas, il doit désigner pendant sa vie la personne appelée à lui succéder. Il est installé par le gouvernement néerlandais qui, en cas de besoin, doit le soutenir par la force. Autrefois, il recevait chaque année pour sa tribu quelques cadeaux des autorités de la colonie, tels que : fusils, poudre, plomb, tabac, riz, sel, dram, etc.; mais ces cadeaux ont petit à petit diminué d'importance, et sont actuellement supprimés, de sorte que les nègres ont perdu, disent quelques auteurs, toute confiance dans les autorités néerlandaises. Cependant, depuis le voyage du gouverneur dans le district de la haute Cottica en 1880, les nègres paraissent vouloir entrer en rapports plus intimes avec les Hollandais. Leurs visites à Paramaribo sont plus nombreuses, ils réclament des secours médicaux, et, chose étonnante, il y en a même qui ont demandé qu'on leur donne des écoles.

A la tête de chaque village ou « loo » se trouve un capitaine chargé des affaires intérieures; un autre capitaine prend, en cas de guerre, le commandement des hommes armés du village; on l'appelle « capitaine des bois ». Le capitaine chargé des affaires intérieures est assisté par les plus vieux du village, qui forment une espèce de conseil. Quelques-uns de ces capitaines reçoivent annuellement une petite somme du gouvernement néerlandais. Les insignes de leur dignité dans les grandes cérémonies se composent d'un hausse-col et d'une canne avec une pomme argentée semblable à la canne d'un tambour-major. Sur le hausse-col et sur la pomme de la canne se trouvent les armes des Pays-Bas avec la devise : « Je maintiendrai ».

Leur législation est peu compliquée. Celui qui tue quelqu'un est mis à mort; l'empoisonneur, si son crime est démontré d'une façon irréfutable, subit une longue torture; si la peine de mort n'est pas prononcée, le coupable doit trouver dans sa famille de quoi s'acquitter : ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants doivent servir comme esclaves dans la famille de la personne qu'il a empoisonnée.

Toutes les condamnations sont prononcées par les vieillards du village rassemblés en conseil. La peine appliquée le plus souvent est celle des coups de fouet.

Dans chaque village se trouve un grand abri appelé « Piketti » ou « Kroetoehoso » (probablement de l'anglais : *Court house*). C'est là qu'ont

lieu les conférences relatives à la conclusion de la paix entre deux villages et celles relatives à des différends entre familles et entre individus.

Lorsqu'après de nombreuses discussions on est amené à une entente plus ou moins parfaite, il ne reste plus qu'à donner à la réconciliation un caractère officiel. A cet effet, les chefs des partis s'assemblent dans le fond du hangar; près d'eux se placent les personnes intéressées. Derrière elles, à une certaine distance, se tiennent les curieux; c'est le public. Lorsque tout le monde est placé, un des chefs prend un vase, en général une calebasse, remplie de dram ou de jus de canne non encore fermenté. Il en verse quelques gouttes à différents endroits de la Kroetoehoso.

Cette cérémonie signifie qu'on invoque l'esprit des ancêtres qui ont réglé leurs différends au même endroit, et qu'en même temps on leur rend hommage en leur offrant les prémices du liquide contenu dans la calebasse.

Cette cérémonie terminée, le vase passe de main en main, chacun des assistants devant en boire un peu. Lorsque la calebasse est revenue entre les mains du chef, on considère la paix comme scellée et tous les méfaits sont pardonnés. Il ne doit plus y avoir d'hostilité entre les parties.

S'il arrive qu'un des assistants ne veuille pas boire, on le force à expliquer les causes de son refus et alors les débats peuvent recommencer.

Dans ce cas, les anciens du Conseil s'éloignent et laissent le « Granman » seul dans la Kroetoehoso. Ils forment alors différents groupes pour discuter la question et échanger leurs opinions à cet égard. Lorsqu'ils sont arrivés à une entente plus ou moins complète, ils rentrent sous le hangar et la discussion générale continue jusqu'à ce qu'ils tombent d'accord.

Toutes ces délibérations des anciens ou conseillers ont un caractère solennel.

Quand l'affaire est arrangée, la coupe fait de nouveau le tour de l'assemblée; ensuite chacun se retire chez soi.

Les femmes sont quelquefois admises à ces conseils, mais on ne les consulte pas. Elles ne peuvent qu'échanger leurs idées entre elles.

On voit par là que les jugements sont soumis à la ratification des membres du village. Chaque individu ayant le droit de donner son avis et son vote a, par là, une part de responsabilité dans la décision qui a été prise. C'est une espèce de suffrage universel.

Pour certaines conventions de commerce avec les blancs, on opère d'une manière à peu près analogue.

Un commerçant hollandais raconte de la façon suivante comment fut conclu un traité avec les nègres pour une fourniture de bois de construction :

« Il fut décidé que la cérémonie aurait lieu un vendredi, au moment où le soleil aurait atteint son point culminant. Le vendredi ne fut point choisi au hasard, car les nègres le considèrent comme un jour saint. Ce jour-là, à onze heures et demie, un des hommes du village où je me trouvais, le plus vieux et le plus influent, prit une petite tasse à thé et y versa un peu de dram auquel il mélangea quelques herbes, puis on lui donna quelques plantes broyées qu'il imbiba avec de l'eau de la rivière et qu'il comprima au-dessus de la tasse pour en faire sortir toute l'humidité.

« On apporta alors un rasoir avec lequel on me fit, ainsi qu'à sept des principaux personnages, une petite entaille sur la main droite. Le sang qui sortit de cette coupure fut recueilli sur un peu de coton qui fut comprimé au-dessus de la tasse pour en faire sortir le sang. Ce coton fut ensuite si bien lavé avec l'eau de la rivière qu'aucune tache n'y apparaissait plus. Le contenu de la tasse fut alors remué et elle fut placée en plein air sur un petit banc.

« Vers midi, une grande foule d'hommes, de femmes et d'enfants se rassembla autour du banc sur lequel se trouvait la petite tasse; je me plaçai à côté. Trois coups de fusil furent tirés. Alors un grand silence se fit parmi les assistants. A ce moment, on me présenta la petite tasse où se trouvait le mélange de mon sang avec celui des sept autres personnages : je dus en boire quelques gouttes. Elle fut ensuite présentée aux sept autres qui firent comme moi. Puis on la passa successivement à tous les hommes présents, qui durent boire de son contenu ou, tout au moins, le flairer; mais, quoique chacun n'en prît qu'une très petite partie, la tasse fut bientôt vide, et ceux qui n'avaient pas encore bu ou flairé durent se contenter d'en lécher les bords.

« Enfin, je fus embrassé par les principaux chefs et par beaucoup de femmes. Ils plaçaient leur bras droit sur mon épaule gauche et leur bras gauche sous mon bras droit en appuyant quelques instants leur tête contre ma joue droite.

« La cérémonie finie, on se mit à boire beaucoup de dram et une gaieté générale et sans contrainte régna alors. On me dit seulement à ce moment-là que c'était exprès qu'on m'avait fait l'incision le premier et qu'on m'avait fait boire avant les autres. C'était pour se convaincre que j'avais pleine confiance en eux et que je ne craignais pas de me soumettre à leur désir et de

faire ce qu'ils me demanderaient; par contre, ils m'affirmèrent que si j'avais refusé d'être le premier, personne d'entre eux n'aurait voulu conclure une convention avec moi. »

Lorsqu'un homme meurt subitement d'une maladie inconnue, qui peut faire croire à un empoisonnement, on le met, immédiatement après son décès, sans même le laver, dans une espèce de cercueil fait avec le tronc d'un arbre creux ressemblant au bambou; les nègres l'appellent « Boesipapaja ». Pour s'en servir, on le fend dans le sens de la longueur, ce qui donne deux demi-cylindres, on met le cadavre dans l'un et l'on replace l'autre par-dessus, en l'assujettissant fortement au premier à l'aide de liens. Toutes les personnes présentes étant rangées sur deux lignes orientées de l'est à l'ouest, deux hommes complètement étrangers au défunt, et qu'on a souvent fait venir de loin, prennent le cercueil sur leur tête et le promènent devant les assistants. Lorsque le poids du cadavre les force à s'arrêter un instant, on commence l'enquête. On demande d'abord au corps si l'endroit est propice pour des éclaircissements.

Si l'on observe un mouvement évident du tronc d'arbre, la réponse est affirmative. On répète trois fois la question; si le cercueil ne bouge plus, c'est que la réponse est insuffisante et l'on est obligé de recommencer la promenade devant tous les assistants. Il est évident que tout le monde tient à se trouver à une pareille cérémonie pour ne pas être blâmé, et surtout pour ne pas se laisser soupçonner.

Mais si le cadavre a répondu aux trois questions, on lui demande alors si la personne coupable est présente et si c'est un de ses parents. Si la réponse est affirmative, on passe en revue tous ceux-ci jusqu'à ce qu'on ait trouvé le criminel.

Comme les assistants qui ont vu les mouvements du tronc d'arbre sont nombreux, on n'a pas le moindre doute sur la justesse de la déclaration.

Cette manière de procéder semble invraisemblable et même impossible; cependant cela se passait toujours ainsi chez les Nègres des bois : M. Coster a été plusieurs fois témoin de scènes pareilles.

Si la personne désignée n'était pas présente à l'enquête que nous venons de décrire, elle est invitée à comparaître quelques jours après devant le « grand-chef », qui l'interroge en présence du capitaine et des conseillers. Si elle nie, on lui offre quelque chose à boire; refuser, c'est se reconnaître coupable; aussi accepte-t-elle généralement; mais elle n'est pas sauvée pour cela, car on l'observe : si elle pâlit, si elle a des battements de cœur, ce sont

là autant d'indices que c'est elle qu'il faut punir. Si, malgré cela, l'accusé nie encore, il subit la peine du fouet jusqu'à ce qu'il ait confessé son crime. Si ce n'est pas suffisant, on le torture plus cruellement encore.

On rassemble alors tous les proches parents de la personne empoisonnée pour qu'ils assistent à la punition. Chacun est obligé de venir tirer de toute sa force les oreilles du patient, avec une tenaille spéciale. Ensuite on lui présente un plat rempli de feuilles d'un certain arbre dans lequel on a fait cuire une sorte de tortue et un « tom-tom » fait avec des bananes mûres. Après avoir reçu encore de nombreux coups de fouet, il est obligé de manger complètement le contenu du plat ; finalement il est attaché à un bûcher et brûlé.

Jamais un condamné n'est mis à mort immédiatement après l'enquête. On lui donne un délai de trois mois pour prouver son innocence, si c'est possible.

Si l'accusé confesse son crime, ou si la victime avait fourni des motifs sérieux de haine, le coupable en est quitte pour un léger châtiment. Parfois on lui accorde son pardon, à condition qu'il prenne l'engagement de se mettre, lui et sa famille, jusqu'à la troisième génération, au service des héritiers du défunt; les individus ainsi condamnés doivent leur fournir de l'argent et des vivres lorsqu'ils le demandent. Ils peuvent même être contraints à exécuter de gros travaux, souvent très pénibles. Ils vivent continuellement dans la crainte d'être requis, à chaque instant, pour une corvée quelconque. Il est cependant admis qu'on ne doit pas abuser de ce droit.

Cette peine peut s'appliquer à beaucoup d'autres méfaits; elle est même assez commune.

Les tribus ou villages se font rarement la guerre. Cependant, lorsque cela arrive, c'est avec une sauvagerie sans pareille qu'ils s'exterminent mutuellement. En signant le traité de paix, le vaincu s'engage à obéir à toutes les réquisitions que le vainqueur lui adressera. Pendant les cérémonies qui ont lieu pour la conclusion de la paix, on absorbe, comme toujours, de grandes quantités de liqueurs fortes.

Leurs armes se composent de fusils, de coutelas, d'arcs et de flèches, de lances, etc.; dans quelques cas, ils se servent aussi d'une espèce de massue d'origine indienne appelée « Apoetoe ». Mais, ce qu'ils possèdent de plus dangereux, c'est une série de poisons végétaux avec lesquels ils tuent mystérieusement leurs ennemis. Ces poisons sont très lents, mais toujours mortels. Ils les mélangent, soit avec les aliments, soit avec le tabac.

Les mariages se concluent fort simplement. Parfois des jeunes gens et même des hommes faits demandent à une femme enceinte, dans le cas où

elle mettrait au monde une fille, de leur accorder cette dernière en fiançailles. Une fois la promesse faite, cette fille est considérée comme engagée avec le demandeur. Lorsqu'elle a atteint l'âge nubile, elle est remise à l'homme qui lui est destiné. On ne lui demande jamais son consentement. Il est très rare qu'un engagement de ce genre soit rompu.

Quelquefois le fiancé ne voit pas sa future avant le mariage, mais il contribue à son éducation et lui envoie de temps à autre des cadeaux en argent, des bijoux ou des morceaux de corail.

Après la conclusion du mariage, le mari est obligé de faire différents cadeaux aux parents de la femme; ce sont, par exemple, des mouchoirs de couleur, de grosses couvertures de coton blanc, de la vaisselle, des assiettes, des pots et des marmites en fer. A cette occasion, il doit aussi se pourvoir d'une grande quantité de spiritueux.

Quelquefois le futur fait amener dans sa famille, pour y être élevée par elle, la petite fille qui lui est promise; cela a généralement lieu à partir de la quatrième année de la future.

La promesse de donner en mariage des enfants qui viennent de naître est généralement faite lorsqu'il existe des obligations entre familles, par exemple, la servitude à laquelle l'une d'elles a été condamnée en cas d'empoisonnement, comme nous l'avons vu plus haut.

Il n'y a ni fête, ni musique, ni danse, à l'occasion d'un mariage.

Lorsqu'un mariage est rompu, chacun retourne dans sa famille. Il arrive quelquefois que le divorce n'est pas autorisé; alors l'homme et la femme sont forcés de rester ensemble et de reprendre la vie commune. Cela se produit naturellement lorsqu'il n'y a pas de griefs sérieux.

La polygamie est permise, elle est même très fréquente : beaucoup d'hommes ont trois ou quatre femmes, la plupart du temps très jeunes, car, une fois vieilles, elles sont souvent abandonnées. Il y a cependant un certain nombre d'individus qui se contentent d'une seule femme.

D'après M. Coster, toutes les femmes d'un individu habiteraient avec lui dans la même cabane. Parfois la jeune fille qu'il élève pour l'épouser plus tard demeure aussi avec lui. Une des femmes couche toujours avec l'homme dans son hamac, tandis que les autres reposent dans le leur.

Ici, nous relevons une contradiction que les circonstances ne nous ont pas permis d'éclaircir en demandant de plus amples renseignements.

Un autre voyageur, en effet, affirme que chaque femme habite avec ses enfants une hutte séparée.

Il est possible que chaque auteur fasse allusion à une région différente et dont les habitants n'ont pas les mêmes coutumes.

L'homme est tenu de fournir à sa femme des vêtements et des bijoux; de son côté celle-ci doit suivre son mari partout, préparer les aliments, laver le linge et faire en général tous les travaux du ménage.

Lorsqu'un nègre quitte le village, soit pour aller assister à une fête, soit pour conduire des bois à la ville, il emmène toutes ses femmes avec lui. Elles ne restent dans le village qu'en cas de maladie. Le mari doit donner de l'argent à toutes ses femmes, chacune d'elles étant obligée de lui servir un de ses repas. Si l'homme possède assez de femmes, chacun de ceux-ci lui est présenté par une femme différente.

Lorsque l'homme rentre pour manger, la femme à laquelle incombe le soin de le servir place devant lui les calebasses contenant sa nourriture, puis elle s'éloigne sans dire un mot. Après que le mari a pris ce qui lui est nécessaire, elle vient reprendre le plat et l'emporte, pour partager ce qui reste avec ses enfants.

Cette manière de vivre fait naître de grandes jalousies parmi les femmes. Des disputes sanglantes se produisent souvent.

Les femmes sont extrêmement propres. Les assiettes ainsi que tous les ustensiles de ménage sont nettoyés avec le plus grand soin. Les repas sont préparés avec une propreté remarquable.

Aux époques de la menstruation, les femmes avertissent leur mari et quittent de suite l'habitation. Elles vont loger temporairement dans une hutte spéciale où se trouvent des femmes dans le même état; elles s'abstiennent alors de paraître devant les hommes et de faire pour eux le moindre travail. Aussitôt qu'elles sont rétablies elles retournent chez leur mari. Elles s'entourent alors les bras de rubans blancs; c'est l'indice de leur retour à l'état normal. Ceux-ci sont fabriqués avec les fibres de « l'Adroe » (*Cyperus rotundus* L.) et blanchis à la craie.

Quelquefois elles se barbouillent la tête et le cou avec de la couleur blanche avant de revenir.

Pendant l'absence des femmes indisposées, c'est une parente ou même une amie qui prépare les repas du mari aux frais de la malade. Ce service est toujours rendu à charge de revanche.

Les enfants, qui apprennent avec plaisir la musique et les danses, assistent toujours aux fêtes.

Dès leur jeunesse, on enseigne aux enfants le respect qu'ils doivent

aux personnes âgées ; chaque fois qu'ils y manquent, ils sont sévèrement punis.

Les nègres cherchent avec le plus grand soin à conserver des relations amicales avec leurs parents.

De très bonne heure on emmène les garçons dans la forêt pour leur apprendre à couper les arbres. Ils assistent également aux chasses et à la pêche. Les hommes et les femmes se baignent tous les jours dans la rivière ; ils sont très bons nageurs.

Quoique ces nègres soient très grossiers, ils possèdent cependant une grande dose de jugement et d'intelligence.

Leur existence au milieu des bois et de la nature vierge a développé chez eux les organes et les facultés d'observation, à un tel point qu'il est difficile de nous en faire une idée.

On n'a rien fait de bien sérieux pour les élever au-dessus de leur situation intellectuelle native. On s'excuse en disant que tout ce qu'on pourrait proposer ne produirait aucun résultat favorable, mais cependant aucun essai complet n'a été tenté.

Ils possèdent néanmoins quelques petites industries qu'on pourrait encourager et développer. Car on ne doit pas méconnaître qu'ils déploient une assez grande habileté pour construire leurs habitations avec les matériaux que leur fournit la forêt.

Ils pourraient, s'ils le voulaient, rendre de grands services à la colonie, qui manque de travailleurs pour exploiter toutes les richesses qu'elle renferme.

Les connaissances générales des nègres sont peu étendues. Elles se bornent pour eux à reconnaître les différentes sortes de bois et de plantes alimentaires dont ils font usage. A ce point de vue leur habileté est extraordinaire.

Leur langue, croyons-nous, est peu ou point connue. Chaque tribu a un dialecte à part, qui n'est compréhensible que pour ses membres. Cependant la plupart des nègres, à cause de leurs relations fréquentes avec la capitale, ont appris le « nègre-anglais » qu'ils prononcent d'une façon toute particulière.

Les maladies les plus répandues sont : la lèpre, l'éléphantiasis, les affections vénériennes, les douleurs rhumatismales, etc. Leurs médicaments sont presque toujours d'origine végétale ; ils les emploient avec beaucoup d'adresse.

Ils se servent de ventouses qu'ils fabriquent avec de petites calebasses. Un procédé qu'ils utilisent contre beaucoup de maladies consiste à frotter

le membre souffrant avec de l'esprit-de-vin mélangé au pollen de certaines fleurs ; on y ajoute aussi quelquefois de l'huile de graines de Krapa (*Carapa guianensis* Aubl.).

En cas de maladie grave, ils consultent le « Cromantie Gado » : cette consultation ne peut avoir lieu sans être accompagnée de danses, de chants et surtout de copieuses libations de liqueurs fortes.

Ce n'est pas au dieu lui-même qu'on pose les questions, mais bien à un personnage spécial appelé « Wentie » ; à son défaut, on demande les bons offices d'un personnage important du village. Pour que le Wentie ou son suppléant puisse répondre il faut qu'il se trouve dans un état particulier.

Il commence par s'exciter au moyen de danses, de chants et de boissons spiritueuses, il exécute en même temps les contorsions les plus extravagantes et les plus étranges ; à partir de ce moment il est dans un état de délire complet et a perdu toute connaissance du monde extérieur. Il continue de la sorte jusqu'à ce qu'il tombe à terre, l'écume lui sortant par la bouche. Il faut bien se garder d'approcher du féticheur lorsqu'il se trouve en cet état ; au contraire, on doit employer tous les moyens pour l'éviter.

Au bout d'un certain temps, son corps devient rigide, on dirait presque un cadavre. Seulement ses yeux, injectés de sang, qu'il roule continuellement, montrent qu'il n'en est rien.

Dans cet état, on le transporte soigneusement devant l'image du Cromantie Gado. Là, en présence du patient, on lui pose différentes questions relatives à la maladie de celui-ci ; si ce dernier ne pouvait être transporté on apporterait simplement un des vêtements dont il se couvre habituellement.

Les questions sont posées avec beaucoup de cérémonie et les réponses sont faites par le féticheur étendu par terre.

On le consulte aussi pour savoir si telle ou telle herbe doit être employée.

Le malade est obligé de se soumettre jusqu'à sa complète guérison aux prescriptions qui lui sont ordonnées. Malgré les médicaments bien étranges qu'il doit prendre, le malade guérit quelquefois après de longues souffrances.

Si la guérison ne vient pas, c'est que les prescriptions n'ont pas été observées scrupuleusement et que, par suite, le patient s'est attiré la haine du dieu qui le poursuit de sa vengeance pour l'avoir invoqué et n'avoir pas suivi ses ordres.

Ils sont tout à fait convaincus que le succès est certain si ces derniers ont été ponctuellement exécutés. Il arrive même que des individus, après

leur guérison, s'abstiennent de prendre certains aliments qui leur avaient été interdits pendant leur maladie.

Beaucoup de nègres pensent que la lèpre dont ils sont affligés doit être attribuée à ce qu'ils ont méconnu les règles d'hygiène prescrites par leurs parents.

Presque tous les villages des Nègres des bois ont un « Wentie » : ce sont les dépositaires de toutes les pratiques des cultes africains. Ils ont, par exemple, la faculté de danser pendant cinq minutes sans chaussures sur un foyer ardent qui ne laisse pas sur leur peau la moindre trace de brûlure.

Ce fait, qui paraît étrange, peut s'expliquer naturellement ; n'avons-nous pas vu de nos paysans prendre dans leurs mains calleuses des charbons ardents pour allumer leurs pipes.

Un blanc doit, pour assister à ces cérémonies, posséder toute leur confiance.

Voici ce que dit à ce sujet M. Coster :

« Je n'oublierai jamais les sensations que j'ai éprouvées en assistant à une scène semblable (celle que nous venons de décrire). Elle dura de sept heures du soir à deux heures du matin. Pendant tout ce temps mon système nerveux fut très agité. Bien que je fusse loin de chez moi (Paramaribo) et que je fusse bien seul au milieu de ces noirs, je n'avais nulle crainte ayant conscience de l'influence que j'exerçais sur eux. Si par moments j'avais quelque inquiétude, j'avais bien soin de ne pas la leur laisser voir, car ils m'eussent peut-être empêché d'assister à ces cérémonies.

« Je restai donc jusqu'au bout pour constater par moi-même ce qui s'y faisait, et pour leur montrer que j'étais digne de la confiance qu'ils m'avaient témoignée. »

Ici se terminent les renseignements que nous avons pu recueillir sur les Nègres des bois. Nous y ajoutons avec satisfaction la conclusion suivante qui se dégage des faits : ces enfants de la nature tropicale sont heureux. En effet, ils ont des besoins très limités, ils se contentent de peu, et ils ont su conquérir depuis longtemps leur indépendance, au prix de mille dangers, sur des Européens armés de toutes les ressources d'une civilisation raffinée ; que peut-on demander de plus pour nos frères noirs de l'Amérique du Sud ?

GÉNÉALOGIE DES NÈGRES DES BOIS

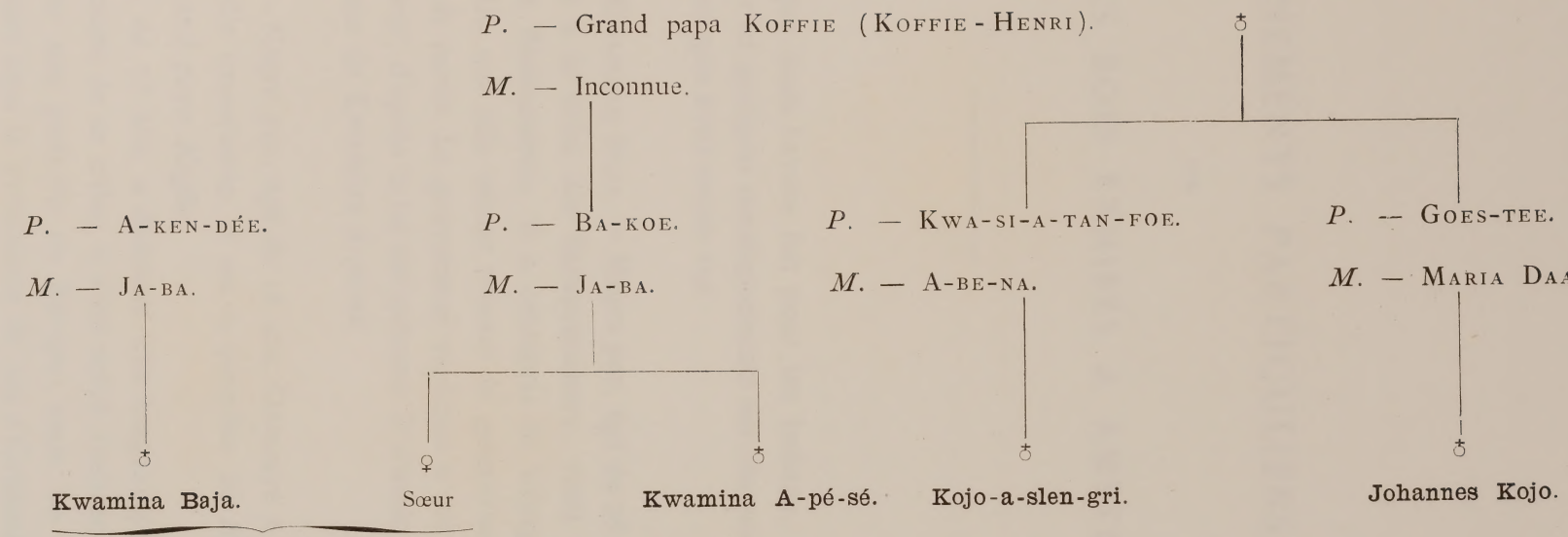

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

SUR

LES NÈGRES DES BOIS EXHIBÉS A AMSTERDAM

AINSI que nous l'avons fait pour les Indiens, nous allons donner ici quelques renseignements sur chacun des Nègres des bois que nous avons vus.

KWAMINA BAJA. — Nègre pur, âgé de 28 ans. Appartient à la tribu des Saramaccaners, vient de la haute Saramacca. Il demeure à Blakkawatra. Il a entrepris le voyage d'Europe contre le gré de sa famille, qui alla même trouver le gouverneur pour lui demander de l'empêcher de partir. Le gouverneur expliqua à ses parents que Kwamina Baja étant majeur, d'après la loi européenne il n'avait aucun droit sur lui. Il a épousé la sœur de Kwamina A-pé-sé.

KWAMINA A-PÉ-SÉ. — Nègre pur, âgé de 18 ans. Demeure à Sara-Kreek. Il appartient à une famille importante. Il est le petit-fils de *Koffie-Henri,* ordinairement appelé *Grand papa Koffie*.

Ce Koffie-Henri, âgé de 75 ans, a demeuré très longtemps à Paramaribo où, comme représentant de sa tribu, il s'est attiré l'estime générale. Il aurait voulu accompagner son petit-fils en Europe; mais au moment du départ, il n'avait pas encore reçu la permission de son « Granman » Bijman-Blijmoso, qui demeure sur la haute Marowijne. Il n'a pas voulu commettre

« une trahison » en quittant sans permission la colonie où il représente des intérêts sérieux.

Kojo-a-slen-gri. — Nègre pur, âgé de 45 ans. Il habite à Mon-prousou ou Compay; ces deux noms désignent la même localité; le dernier signifie « Venez payer ». Kojo-a-slen-gri veut dire « l'homme qui marche en oscillant ». Il appartient à la tribu des Aucaners.

C'est un homme fortement construit. Il est très gai. Il est tatoué suivant la méthode de sa tribu, c'est-à-dire par incision. Il n'a que deux femmes, ce qui est un nombre très modéré pour un homme tel que lui. Elles sont restées dans la colonie où elles cultivent et entretiennent ses champs. En 1876, il a rendu de très grands services à l'ingénieur Loth, qui explorait une nouvelle route entre le Suriname et la Marowijne. Aussi celui-ci lui avait-il promis de le faire venir en Europe.

Johannes Kojo. — Nègre pur, âgé de 13 ans. Il demeure à Bergendaal. Il est né sur le haut Suriname. Il parle hollandais et sait même quelques mots de français. Il a appris à lire et à écrire à l'école des Frères Moraves qui se trouve à côté de son village. Il reste depuis quelque temps chez un de ses oncles à Paramaribo.

LISTE DES INDIGÈNES DE SURINAME EXHIBÉS A AMSTERDAM

II. NÈGRES DES BOIS

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS	SEXES	MESURÉS	PHOTOGRAPHIÉS			OBSERVATIONS
				FACE	PROFIL	DIVERS	
	Nègres des bois.						
16	Kwamina Baja.	♂	1	1	1	»	Saramaccaner.
17	Kwamina A-pé-sé.	♂	1	1	1	»	Id.
18	Kojo-a-slen-gri.	♂	1	1	1	»	Aucaner.
19	Johannes Kojo.	♂	1	1	1	»	Id.

KWAMINA BAJA

Race	*Nègres importés d'Afrique. Type pur.*
Nation ou tribu	*Nègre des bois (Saramaccaner).*
Habitat	*Blakkawatra.*
Age	*28 ans.*
Sexe	*Masculin.*
Couleurs	Peau (parties nues) : *43.* Cheveux : *48.* Barbe : *48.* Yeux : *1.*
Cheveux	*Laineux.*
Nez	Profil : N° *2.* Face : N° *3.*
Lèvres	*Grosses et renversées en dehors.*
Taille	*1^{m},66.*
Diamètres de la tête	Antéro-postérieur maximum : *190^{mm}.* Transversal maximum : *150^{mm}.*

Indice horizontal de la tête (sans correction) : *78.94.*

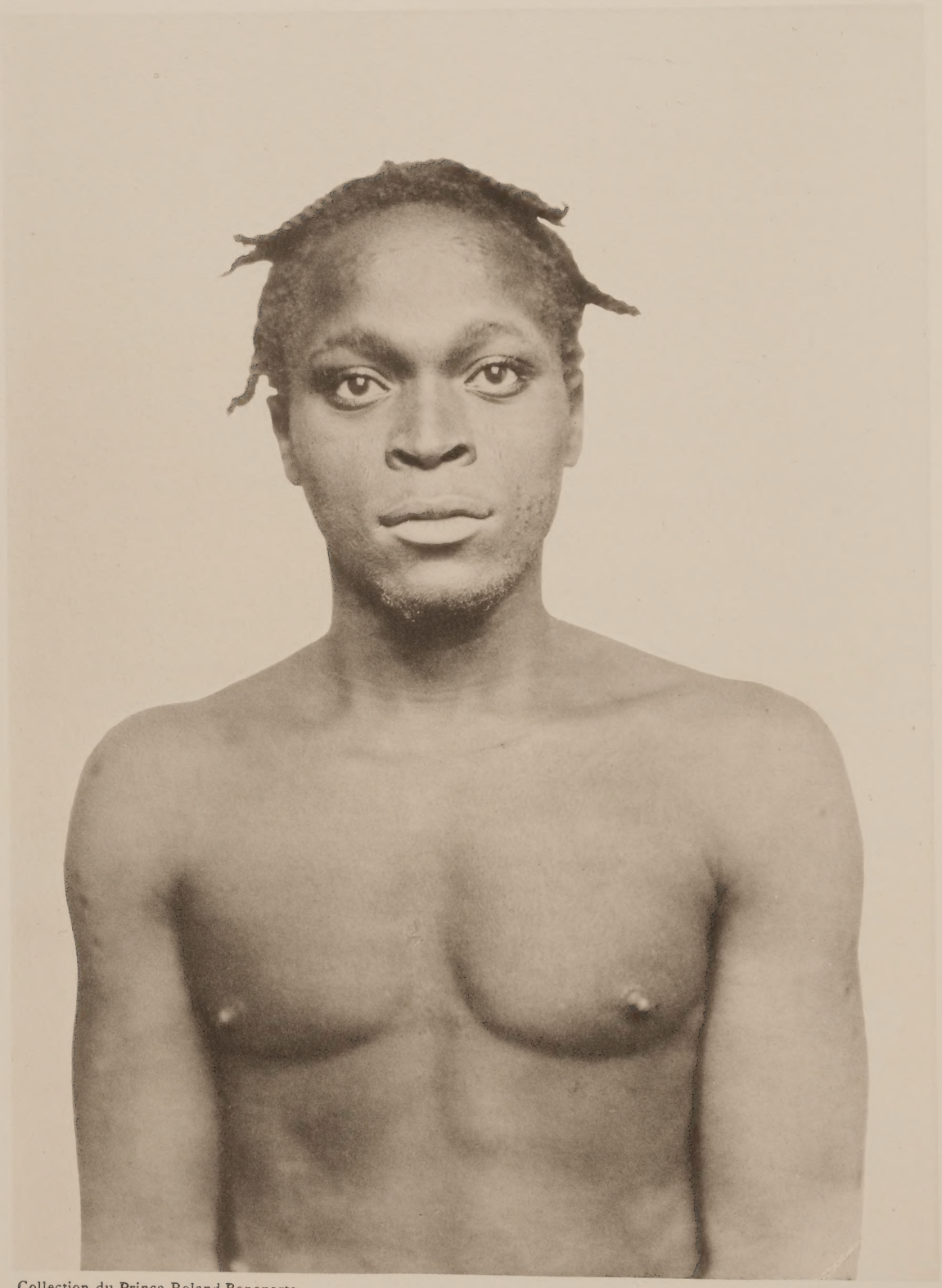

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

KWAMINA BAJA

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

KWAMINA BAJA

KWAMINA A-PÉ-SÉ

RACE . . . . . *Nègres importés d'Afrique. Type pur.*

NATION OU TRIBU. . . . . *Nègre des bois (Samaraccaner).*

HABITAT . . . . . *Sara-Kreek.*

AGE. . . . . *18 ans.*

SEXE . . . . . *Masculin.*

COULEURS. . . . . Peau (parties nues) : *42.*
Cheveux : *41.*
Barbe : *sans barbe.*
Yeux : *2.*

CHEVEUX . . . . . *Laineux.*

NEZ . . . . . Profil : N° *2.*
Face : N° *3.*

LÈVRES. . . . . *Grosses et renversées en dehors.*

TAILLE . . . . . *1^{m},62.*

DIAMÈTRES DE LA TÊTE. . . Antéro-postérieur maximum : *183^{mm}.*
Transversal maximum : *142^{mm}.*

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *77.59.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

KWAMINA A-PÉ-SÈ

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

A-PÉ-SÈ

KOJO-A-SLEN-GRI

Race	*Nègres importés d'Afrique. Type pur.*
Nation ou tribu	*Nègre des bois* (*Aucaner.*)
Habitat	*Mon-prousou.*
Age	*45 ans.*
Sexe	*Masculin.*
Couleurs	Peau (parties nues) : *43.* Cheveux : *48.* Barbe : *sans barbe.* Yeux : *1.*
Cheveux	*Laineux.*
Nez	Profil : N° *2.* Face : N° *3.*
Lèvres	*Grosses et renversées en dehors.*
Taille	$1^{m},71$.
Diamètres de la tête	Antéro-postérieur maximum : 190^{mm}. Transversal maximum : 145^{mm}.

Indice horizontal de la tête (sans correction) : *76.31.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

KOJO-A-SLEN-GRI

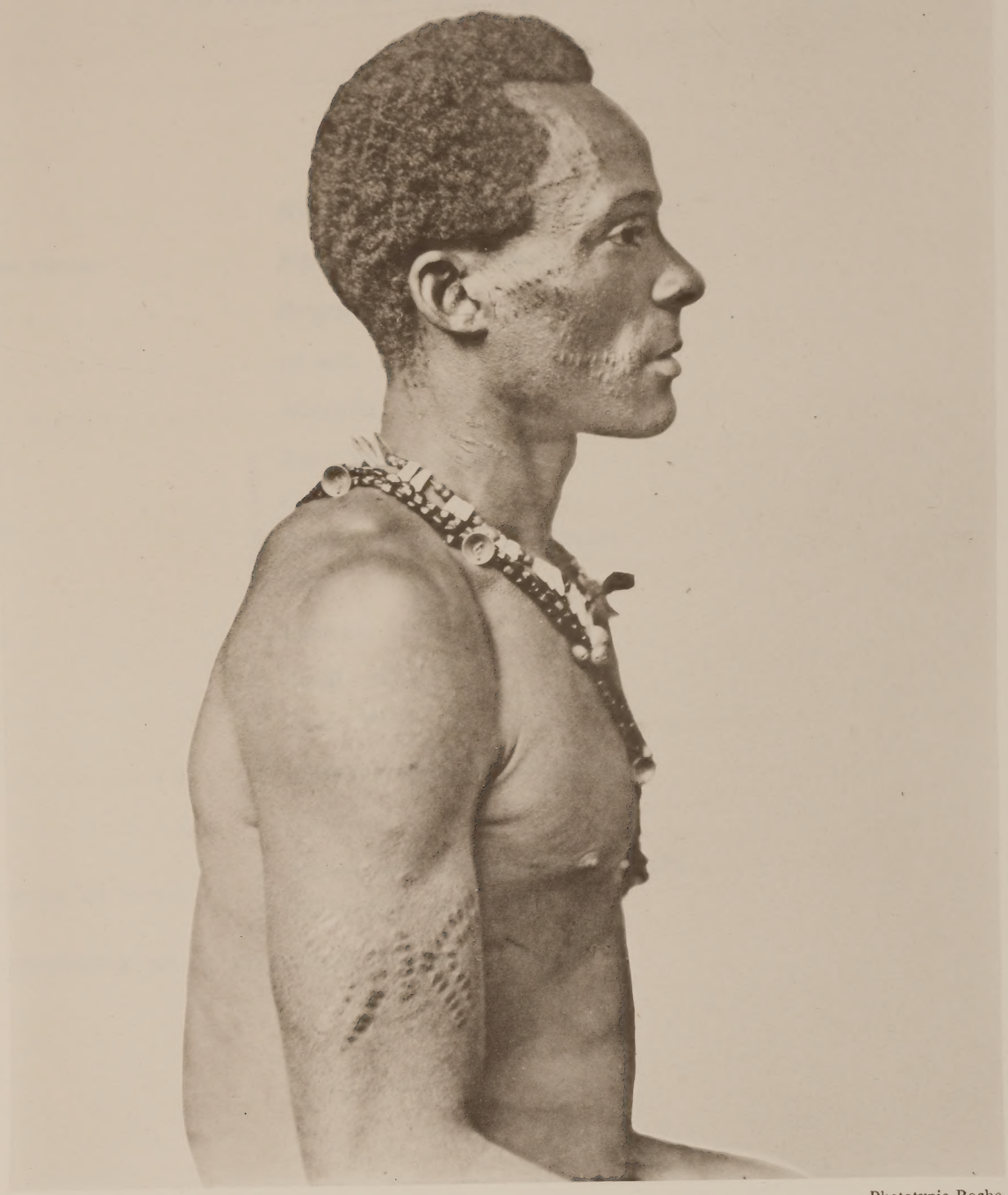

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

KOJO-A-SLEN-GRI

JOHANNES KOJO

Race	*Nègres importés d'Afrique. Type pur.*
Nation ou tribu	*Nègre des bois* (*Aucaner.*)
Habitat	*Bergendaal.*
Age	*13 ans.*
Sexe	*Masculin.*
Couleurs	Peau (parties nues) : *37.* Cheveux : *48.* Barbe : *ni barbe ni moustaches.* Yeux : *1.*
Cheveux	*Laineux.*
Nez	Profil : N° *2.* Face : N° *3.*
Lèvres	*Grosses et renversées en dehors.*
Taille	$1^{m},38$.
Diamètres de la tête	Antéro-postérieur maximum : 177^{mm}. Transversal maximum : 132^{mm}.

Indice horizontal de la tête (sans correction) : *74,01.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JOHANNES KOJO

JOHANNES KOJO

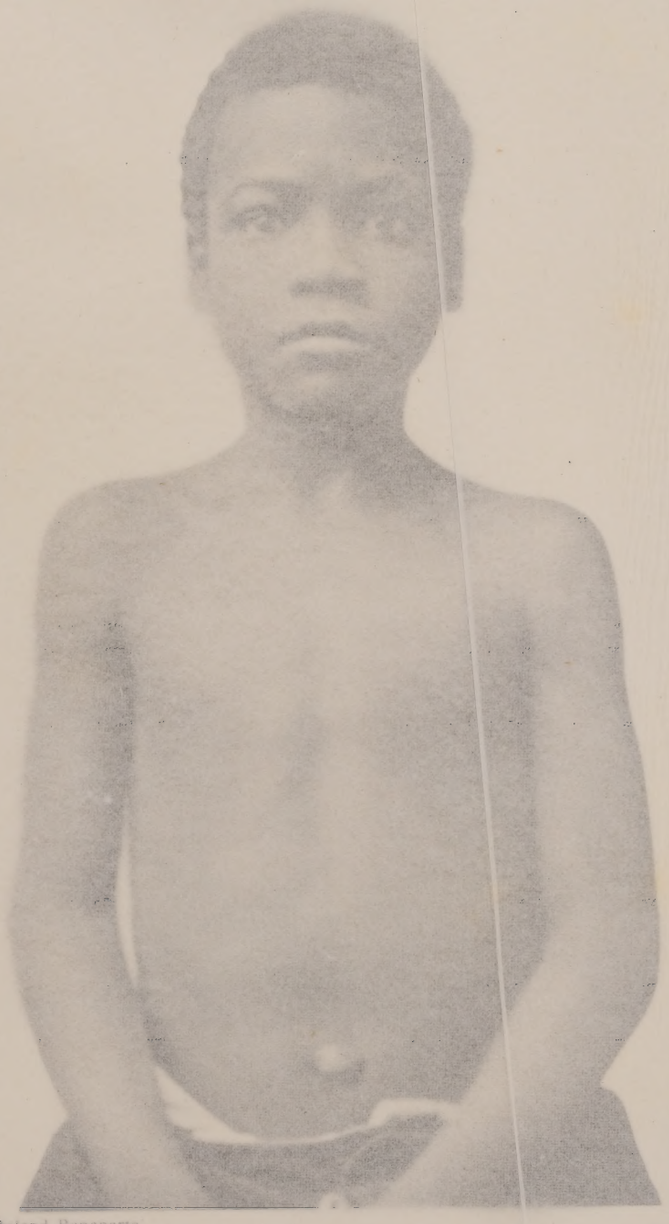

Collection du Prince Roland Bonaparte

JOHANNES KOJO

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JOHANNES KOJO

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

HUTTE DES NÈGRES DES BOIS

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

CANOT DES NÈGRES DES BOIS

LES NÈGRES SÉDENTAIRES

LES NÉCROPSES SÉDENTAIRES

GROUPE DE FEMMES CRÉOLES.

LES NÈGRES SÉDENTAIRES*

REVENONS maintenant au second groupe dont nous avons parlé dans le chapitre précédent.

Lorsque les Européens touchèrent pour la première fois l'Amérique du Sud, la Guyane ainsi que tout le continent étaient exclusivement peuplés de tribus indiennes.

Après que l'on eut en vain cherché pendant tout le XVI^e^ siècle à pénétrer dans l'intérieur, pour y trouver l'or, le fameux « El Dorado », des planteurs

* Les sources de ce chapitre sont :
1° Les renseignements oraux fournis par M. MACKINSTOSH et par le capitaine ZIMMERMANN;
2° Conférence de M. VAN MEETEREN. Amsterdam, 1883;
3° Articles de *Het Nieuws van den Dag* et de *Eigen Haard;*

européens s'établirent sur les côtes de la Guyane pour y cultiver les produits que l'on était obligé jusque-là de faire venir des Indes orientales.

Encouragés par la fertilité du sol et la facilité de la traversée, un grand nombre d'autres Européens immigrèrent dans cette nouvelle colonie. A ceux-ci vinrent s'ajouter les juifs portugais, chassés du Brésil. En peu de temps se formèrent ainsi des établissements français, anglais, portugais et hollandais.

Les nouveaux planteurs eurent bientôt besoin de nombreux travailleurs que l'Europe ne pouvait leur fournir. Les indigènes, d'autre part, n'étaient pas assez forts pour être employés à la culture; du reste, ils ne voulurent pas se soumettre au joug des étrangers.

Une circonstance vint à cette époque favoriser les planteurs. On sait que c'est à la même hauteur que l'Amérique du Sud, et de l'autre côté de l'Océan, que se trouve l'Afrique. Là vivaient un grand nombre de petits souverains guerroyant continuellement entre eux. Profitant de ces dissensions et les favorisant même souvent, des Européens, autorisés par leurs gouvernements, allèrent sur les côtes d'Afrique acheter les prisonniers faits par les divers partis; puis ils les transportèrent en Amérique où on les utilisa pour la culture des champs. La Compagnie des Indes occidentales avait conclu un traité qui lui conférait le monopole de ce commerce d'esclaves.

Par ce même traité, la Compagnie s'était engagée à fournir pour le service de la colonie des esclaves noirs ou « négros » en quantités suffisantes pour satisfaire à toutes les demandes. Par ce traité (1682), le nombre des esclaves à importer par la Compagnie n'était fixé que d'une manière assez vague : il était dit seulement qu'elle devait en livrer autant qu'il en serait demandé : « *Als aldaar zullen worden gerequireerd* ». En 1730, le traité fut renouvelé, et la Compagnie s'engagea à transporter annuellement deux mille cinq cents esclaves au moins.

Du 12 août 1731 au 24 août 1738, la Compagnie des Indes occidentales ne put débarquer que treize mille douze esclaves, au lieu de dix-sept mille

4° Beknopt verslag met voorwoord over de surinaamsche Inboorlingen. Amsterdam, 1883;
5° G. W. C. Voorduin : Gezigten uit Neerland's West-Indien. Amsterdam;
6° Dr W. R. Van Hoëvel : Slaven en Vrijen onder de nederlandsche wet. Zalt-Bommel, 1855;
7° Kappler : Holländisch-Guiana. Stuttgart, 1881;
8° Kurzgefasste Neger-Englische Grammatik. Bautzen, 1854;
9° Wullschlägel : Deutsch Negerenglisches Wörterbuch. Lobau, 1856;
10° Helmig van der Vegt : Proeve eener handleiding om het Neger-engelsch... Amsterdam, 1844;
11° Focke : Neger-engelsch woordenboek. Leiden, 1855;
12° Singi-Buku vo da Ningre-Gemeente na Paramaribo, 1820;
13° Pikin A. B. C. Boekoe nanga Wan pikin Leri-Boekoe. Amsterdam, 1843.

cinq cents, soit deux mille quatre cent quatre-vingt-huit de moins que le nombre qu'elle aurait dû fournir dans cette période, d'après ses engagements. Aussi des plaintes s'élevèrent-elles de toutes parts parmi les colons. Devant cet état de choses, la Société de Suriname se mit à diriger des navires pour son propre compte sur la côte de Guinée; elle en envoya soixante-trois, de 1738 à 1745. De 1746 à 1748, quinze autres navires furent expédiés dans le même but.

A la suite de ces importations multipliées, les nègres formèrent bientôt la masse principale de la population de la colonie, où leur nombre a varié de trente-huit mille à cinquante-huit mille. Ils constituaient l'élément travailleur dans les plantations de sucre, de coton et de café, comme ils sont actuellement encore les principaux ouvriers agricoles de Suriname.

Cependant le commerce des esclaves de la côte d'Afrique et leur importation furent supprimés en 1816 par les Anglais. Lorsque la colonie eut fait retour à la Hollande, cette prohibition fut renouvelée par un décret royal du 17 septembre 1818, qui fut proclamé à Suriname le 28 décembre de la même année; après cette date, on importa bien encore clandestinement un certain nombre d'esclaves (on dit : dix mille) en faisant usage des petites rivières de la côte, surtout de la Mots-Kreek; mais cette importation elle-même cessa en 1824. La vente des esclaves dans l'intérieur de la colonie continua seule jusqu'à l'émancipation de 1863.

Tout le monde connaît les mauvais traitements qu'avaient à subir les malheureux nègres, tant à bord des vaisseaux qui les emportaient loin de leur patrie, que sur les plantations, et nous ne les redirons pas ici. Au commencement de ce siècle, et surtout après la fondation du royaume des Pays-Bas, des règlements plus doux furent faits pour les esclaves. A Suriname même, l'opinion tendait de plus en plus à les faire traiter avec humanité. Les nouveaux règlements de 1851 étaient même fort doux à beaucoup de points de vue : ils étaient pourtant insuffisants. L'Angleterre avait émancipé les esclaves de ses colonies en 1833, la France l'imita en 1848; les Pays-Bas purent maintenir les règlements de 1851 jusqu'à ces derniers temps, c'est-à-dire jusqu'au 1er juillet 1863.

Ce jour-là le fort Zelandia tira un salut de vingt coups de canon pour annoncer à la population que trente-huit mille esclaves étaient devenus des hommes libres.

Toutefois, ces hommes nés et élevés dans l'esclavage ne pouvaient acquérir en un jour toutes les qualités indispensables à l'exercice de la

liberté : le gouvernement se décida à conserver sur eux une espèce de contrôle; cette tutelle devait durer dix ans. Pendant cette période, les nègres émancipés furent tenus à s'engager par contrat à travailler sur celles des plantations qu'ils choisiraient. La surveillance de l'État prit fin le 1er avril 1873, et, depuis cette date, les nègres de Suriname sont véritablement des travailleurs libres.

Les nègres importés dans la colonie se sont croisés avec les Européens et ont donné naissance à des métis qu'on désigne par des appellations différentes, suivant la quantité de sang blanc qui coule dans leurs veines. Voici les noms employés pour distinguer ces mélanges de races :

L'enfant d'un blanc et d'une négresse s'appelle : *mulâtre;*
— d'un mulâtre et d'une négresse : *karbouger;*
— d'un blanc et d'une mulâtresse : *métis;*
— — et d'une métisse : *castie;*
— — et d'une castie : *poutisch;*
— — et d'une karbouger : *métis bâtard.*

Comme c'est une honte pour une femme de couleur d'avoir un enfant d'un homme plus noir qu'elle, il s'ensuit que beaucoup d'enfants sont de pères blancs.

L'appellation de *créoles* fut appliquée à l'origine aux nègres qui étaient nés dans la colonie, par opposition à ceux qu'on importait d'Afrique; mais comme, depuis 1824, cette importation a heureusement cessé, la dénomination est devenue inexacte; du reste, les blancs nés dans la colonie portaient aussi ce nom.

On peut considérer la population noire sédentaire comme se divisant en deux parties :

1° Les nègres des plantations;

2° Les nègres des villes, ceux-ci habitant particulièrement Paramaribo, la capitale. Ils forment les quarante-sept centièmes de la population. Les hommes exercent différents métiers, tels que ceux de jardinier, maçon, etc.; souvent aussi, ils ne sont que vagabonds, c'est-à-dire sans profession bien déterminée.

NÈGRES DES PLANTATIONS

Ces nègres sont très noirs, mais on distingue facilement parmi eux plusieurs nuances; du temps de l'esclavage on remarquait que les plus foncés pouvaient être choisis comme les plus forts. Ils ont des cheveux noirs très crépus, les yeux brun clair, un nez aplati, des lèvres épaisses et les dents très blanches. Les malformations sont fort peu nombreuses : les estropiés noirs qu'on peut rencontrer ne doivent leur infirmité, dans la plupart des cas, qu'à un accident. Ils sont donc bien faits, en général, vigoureux, et endurcis contre les fatigues corporelles et les intempéries du climat.

Au point de vue du caractère ce sont de vrais enfants des tropiques : insouciants, jouissant de la vie sans préoccupation, légers, bruyants, toujours en mouvement, tapageurs, mais sans cesser d'être bienveillants et doux.

La diminution si rapide de la population nègre a été attribuée au manque de soins médicaux, à la mauvaise nourriture des enfants et à l'alimentation insuffisante des adultes. Leur principale alimentation est, en effet, empruntée à la banane (*Musa paradisiaca* L.) et l'on sait qu'elle possède bien peu d'éléments nutritifs. Ils y ajoutent une espèce de morue qu'on prend dans le golfe du Mexique, et qui, séchée, salée, puis mise en tonneau, peut être envoyée dans l'Amérique du Nord : de là ce poisson est réexpédié vers Suriname. D'ailleurs, ils pêchent eux-mêmes le poisson des rivières et des kreeks ; dans les bois situés à côté des plantations, ils chassent le gibier sauvage ; enfin, ils élèvent certains animaux, pour en manger la chair, tels que cochons, canards, poulets, etc.

Ils cultivent aussi et utilisent différentes espèces de racines : les taaiers, les nappis, les yams, les pommes de terre douces, etc.

La partie des plantations où se trouvent les habitations des nègres a l'aspect d'un village, dont les rues, au nombre de deux à quatre, se coupent à angles droits. Des deux côtés de chaque rue s'élèvent les maisons construites en bois. Chacune est habitée par une seule famille ; un espace assez grand sépare les habitations entre elles.

Depuis l'émancipation rien n'a été changé à l'aspect extérieur de ces maisons; le désir du luxe, qui est souvent la conséquence d'un état social meilleur, ne se fait pas encore sentir chez ces esclaves devenus libres depuis si peu de temps. Ce n'est point par pauvreté, loin de là, mais bien parce que leurs besoins sont très minimes: on peut dire, en effet, qu'au point de vue du bien-être matériel les nègres de Suriname sont, toute proportion gardée, bien plus favorisés que ne le sont, dans certains pays de l'Europe, beaucoup d'agriculteurs et d'ouvriers de fabriques.

Le dimanche, lorsque les habitants nègres des plantations sont habillés et parés, ils offrent un aspect pittoresque bien inattendu pour celui qui ne les a vus que dans la semaine, aux heures du travail. Les femmes surtout, avec leur costume national, paraissent charmantes. Elles portent toujours autour de la tête un mouchoir qu'elles appellent « anjisa »; elles mettent aussi un châle aux couleurs multiples et voyantes, tantôt croisé sur la poitrine, tantôt négligemment rejeté sur une épaule; quand il fait froid, il enveloppe le haut du corps et recouvre les bras.

Dans certaines occasions, ce châle sert aussi de berceau: attaché légèrement autour des hanches, il porte dans ses plis le nourrisson, qui, ainsi suspendu sur le dos de sa mère, finit par s'endormir doucement bercé.

D'une façon générale, nous dirons que le costume des femmes de Suriname est tout ce qu'il y a de mieux approprié au climat et à leur façon de vivre; à un point de vue particulier, ces femmes sont bien en avance sur les Européennes, car, autant que cela est possible, elles ne songent pas, en s'habillant, à tourmenter la nature en rendant méconnaissables les formes de leur corps.

Les nègres des plantations travaillent ou dans les champs, ou dans les fabriques.

Dans les plantations de cannes à sucre, leur travail consiste à abattre les arbres sur le sol que l'on a l'intention de cultiver, à faire des desséchements (à poldériser), à creuser des canaux, à labourer et à planter les terrains consacrés à cet usage, à enlever les broussailles et les mauvaises herbes en se faisant aider par les femmes, à couper et à rassembler les cannes à sucre pour les porter ensuite aux moulins.

Quand les nègres travaillent dans les fabriques, ils ont à broyer les cannes et à leur faire subir toutes les autres préparations nécessaires: à ces

divers travaux, un homme gagne, par journée, environ un franc quatre-vingts centimes et une femme un franc quarante. Dans les plantations de cacao, le travail est moins fatigant pour les ouvriers nègres parce qu'ils se trouvent plus souvent à l'ombre des arbres.

Le samedi soir, lorsque la journée est finie, les travailleurs noirs des plantations se réunissent parfois devant l'habitation du directeur pour s'y livrer à la danse. On éclaire ce bal en plein air en allumant un grand feu, des flammes brillantes illuminent tous les environs en projetant des lueurs étranges sur les corps des danseurs, dont les ombres s'agitent fantastiquement sur le sol.

Il va de soi que la musique ne manque jamais à cette fête; l'orchestre est des plus simples : deux ou trois nègres frappent avec de petits bâtons sur une planche; ils sont accompagnés par quelques joueurs de tambours. Ces instruments sont formés de troncs d'arbres creusés sur lesquels on a tendu des peaux de bête.

Les femmes chantent toujours pendant l'exécution de cette musique et ne s'arrêtent qu'avec elle. Le chant est très monotone, souvent mélancolique. Les paroles des chansons ont toujours une signification bien déterminée: ce sont des jeux de mots sur quelques événements récents, ou bien des allusions à des faits connus de tous; quelquefois d'amères ironies dites sur un ton plaintif; du reste, ces chants dépendent absolument des circonstances et de l'humeur des chanteuses. Ils sont souvent composés avec esprit, le « Nègre-anglais » étant très propre à fournir des expressions courtes et énergiques.

Les mêmes mots et les mêmes notes sont quelquefois répétés pendant des heures entières sans un seul instant d'arrêt.

La danse appelée « Banja » est celle que préfèrent les femmes noires; elle est d'une nature tout à fait particulière; elle est si lente et si traînante que c'est à peine si on peut lui donner le nom de danse; le corps ne fait presque aucun mouvement, et l'on croirait parfois que l'on est en présence de statues animées plutôt que de danseuses vivantes.

De temps en temps un nègre se détache du groupe des spectateurs et se plaçant vis-à-vis d'une danseuse en la considérant attentivement, il s'applique à reproduire exactement tous ses mouvements; dès qu'il est fatigué, il cède sa place à un autre; mais la danseuse est infatigable et elle épuise complètement plusieurs danseurs.

Les hommes sont accoutrés d'une façon singulière : ils s'enveloppent les hanches avec des bandes d'étoffe rouge dont ils tiennent les deux bouts dans les mains, le corps penché en avant. Dans cette position ils décrivent des cercles de plus en plus petits avec une rapidité véritablement étonnante. Ils portent une espèce de corne suspendue au cou ; lorsque l'excitation a atteint son maximum, ils soufflent de temps en temps dans cet instrument pour lui faire produire un son qui tient le milieu entre le braiement de l'âne et le cri de la chouette.

Au moment où les cris et les chants deviennent le plus violents, une dizaine de tambours viennent ajouter leurs sons sourds à ce concert infernal; ces tambours sont de grosseur inégale, et l'on frappe dessus à tour de bras.

Les nègres sont très superstitieux; ainsi, par exemple, ils ne peuvent se figurer ce que c'est qu'une maladie : pour eux, elle est due à un empoisonnement, à un sort jeté ou à une vengeance.

Beaucoup croient à un être suprême qui gouverne le ciel et la terre; les uns se le représentent sous la forme d'une étoile, les autres sous la forme d'un arbre ou d'un animal ; quelques-uns voient cette divinité dans les phénomènes de la nature. Dans les districts des hauts plateaux et même jusque dans les environs de Paramaribo, les danses dites « des idoles » ont lieu sous un arbre appelé « Kankantri » (*Bombax Ceiba,* ou *Eriodendron anfractuosum*), ou « arbre à coton soyeux » ; les nègres croient que l'usage de ce coton produit la lèpre (*boasi*) et les ophtalmies. Cet arbre vénéré des nègres a une forme extraordinaire ; ses branches croissent horizontalement. C'est un objet de vénération pour les nègres, et souvent, dans la forêt, on enlève les arbres qui l'entourent pour le conserver isolé : c'est sous son ombrage que les nègres célèbrent leurs fêtes religieuses. Un Hollandais, qui a résidé longtemps à Suriname, raconte qu'un jour une branche d'un de ces arbres qui se trouvaient sur une plantation vint à se casser et à barrer le chemin; pour l'en débarrasser toute la tribu noire accourut, mais ce ne fut pas sans difficulté qu'on put transporter la branche à la rivière, car chacun voulait la tenir, ne fût-ce que par une petite feuille.

Le gouvernement a essayé de dissiper ces grossières superstitions; mais les missionnaires moraves, après de nombreux efforts, n'ont obtenu que peu de résultats. Du reste, là comme ailleurs, qu'a-t-on fait quand on a réussi, sinon mettre à la place des superstitions léguées par les ancêtres, des

croyances aussi peu acceptables d'une autre religion. C'est d'ailleurs le sentiment des nègres, lorsqu'ils disent qu'ils aiment mieux garder leurs idées religieuses que prendre celles des chrétiens qui ne les satisfont pas mieux.

Ils doivent cependant beaucoup aux missionnaires moraves, car ceux-ci ont fondé douze écoles hors de Paramaribo. Elles sont fréquentées par six cent soixante élèves ; mais le nombre de ceux-ci diminue de jour en jour parce que les nègres se retirent de plus en plus vers les hautes régions où, naturellement, il n'existe pas d'école. Il est évident que les nègres qui abandonnent ainsi les basses terres retournent bien vite à leur indifférence naturelle en fait d'instruction.

Une école des frères moraves se reconnaît de loin, moins par son aspect que par les bruits qui en sortent. Ce sont les voix claires des enfants, apprenant ou récitant leurs leçons, qui retentissent au loin.

Chaque école donne l'enseignement à un nombre d'enfants variant de cinquante à cent vingt. Ceux-ci n'ont pas de sièges ; ils s'assoient sur le plancher sans aucun ordre en cachant leurs pieds sous leurs effets déchirés qui trahissent la pauvreté de leur famille. En lisant à haute voix dans le livre qui se trouve à terre devant eux, ils placent les mains sur leurs oreilles et penchent le haut du corps en avant ; souvent, par espièglerie, et l'émulation s'y ajoutant, chaque écolier cherche à lire plus haut que son voisin afin de détruire l'harmonie et la mesure du chant. Ces écoles répondent bien au but pour lequel elles ont été créées : avec quel étonnement les parents ignorants ne voient-ils pas leurs enfants lire, écrire et surtout calculer! Étant habitués à compter avec de petits bâtons sur lesquels ils font des croix et des coches, ils sont émerveillés à la vue de leurs enfants faisant des calculs de tête.

NÈGRES DES VILLES

Par suite de leur aversion pour tout travail régulier, les nègres s'éloignent de plus en plus des plantations pour aller se fixer dans les hautes terres, ou à Paramaribo.

Cette émigration est une grande perte pour la colonie, car on doit payer très cher les travailleurs étrangers, tels que Chinois, Hindous ou autres qu'on fait venir à grands frais pour tenir lieu des nègres. Mais les planteurs sont bien forcés de se résigner à cette nécessité sous peine d'être

obligés d'abandonner leurs plantations. Là, comme partout ailleurs, le travail des champs est délaissé pour le séjour de la ville; Suriname, qui est une colonie de culture, se trouve par suite dans une position désastreuse. Les nègres qui viennent habiter Paramaribo sont perdus pour la culture; en effet, on ne peut songer à engager aucun travailleur dans la population de la ville.

Quant aux femmes créoles de Paramaribo elles sont domestiques, maraîchères, blanchisseuses, etc. Les femmes des marchés, appelées « wowoi missies », forment une espèce de corporation. On ne les prend pas, en général, pour domestiques, parce qu'elles ont en elles un fonds d'indépendance qui les rend peu propres à servir dans l'intérieur des familles.

Ces femmes sont très fières lorsqu'elles ont un blanc parmi leurs parents et plus elles ont de sang européen, plus elles sont orgueilleuses à l'égard de celles qui sont moins privilégiées. Il en est de même des hommes.

C'est cependant suivant un usage africain, conservé parmi les nègres, que les enfants sont nommés. Le choix du nom n'est pas arbitraire : tous les enfants nés le même jour portent le même nom; celui-ci est fixé par la tradition pour chaque jour de la semaine. Voici un tableau indiquant les noms correspondant aux sept jours :

JOURS	GARÇONS	FILLES
Lundi	*Kojo,*	*Adjoeba.*
Mardi	*Kwamina,*	*Abenita.*
Mercredi	*Kwakoe,*	*Akoeba.*
Jeudi	*Jade,*	*Jaba.*
Vendredi	*Koffie,*	*Affiba.*
Samedi	*Kwamina,*	*Amba.*
Dimanche	*Kwassi,*	*Kwassiba.*

De deux jumeaux, le second s'appelle Dosoe, si c'est un garçon, et Angoti, si c'est une fille.

LE « NÈGRE-ANGLAIS », OU TAKI-TAKI

La population des villes, de même que celle des plantations, parle le « nègre-anglais », qui est la langue nationale de la colonie de Suriname. L'histoire du « nègre-anglais » est fort simple.

Les nègres qui étaient importés d'Afrique à Suriname ne comprenaient

naturellement pas la langue de leurs maîtres, pas plus du reste que ceux-ci celle de leurs esclaves. Pour essayer de se faire comprendre, les esclaves parlaient dans leur propre langue aux planteurs qui les faisaient travailler. Or, à cette époque, les juifs portugais, chassés du Brésil au XVII^e^ siècle, étaient, de même qu'ils le sont encore maintenant, les premiers planteurs des colonies européennes. Par suite des nécessités des relations journalières, les mots fondamentaux du « nègre-anglais » furent empruntés au portugais et prononcés avec l'intonation africaine. A l'époque où la colonie appartenait à l'Angleterre, beaucoup d'Anglais s'y fixèrent; c'est alors qu'un grand nombre de mots anglais se mêlèrent aux mots portugais et même en chassèrent quelques-uns pour prendre leur place. Voici quelques mots de « nègre-anglais » empruntés à la langue anglaise :

Blakka, venant de *Black* (Noir);
Dagoe, — *Dog* (Chien);
Bikassi, — *Because* (Parce que).

Lorsque la colonie fut devenue hollandaise, le « nègre-anglais » subit de nouveau de nombreuses modifications.

Les contingents successifs d'esclaves, importés d'Afrique, parlant différentes langues, eurent à apprendre le langage de la colonie et y apportèrent chacun une accentuation différente. Les nègres nés dans la colonie, c'est-à-dire les créoles, donnèrent une plus grande régularité et une plus grande pureté à la prononciation.

A cause de ces diverses influences, le fond de la langue ne put conserver un caractère complètement portugais; mais il lui reste néanmoins un certain air de famille avec les langues du sud de l'Europe. Ainsi la langue eut beaucoup de mots se terminant par des voyelles; tels sont : *mira*, *mindri, mapokro,* etc., ce qui la fait ressembler à l'italien au point de vue de la prononciation.

Quelques mots français se sont aussi introduits dans le « nègre-anglais ».

C'est surtout depuis 1816, date à laquelle la colonie fit retour à la Hollande, que le « nègre-anglais » a subi d'importantes modifications. De nombreux mots hollandais se sont introduits dans l'ancienne langue et en ont fait sortir beaucoup de vieux termes. Citons quelques-uns de ces nouveaux venus :

Doifi, du hollandais *Duif* (Pigeon);
Siki, — *Ziek* (Malade).

Un grand nombre de ces expressions primitives si caractéristiques se sont perdues, parce que les nègres se contentaient d'exprimer leurs besoins par des mots nouveaux quand cela était nécessaire.

Cette langue est si pauvre en mots qu'il est souvent difficile d'en faire des traductions même approximatives.

Le « nègre-anglais » ne peut être appris que par l'usage. L'Européen acquiert facilement et sans beaucoup de peine les mots et les expressions qui lui sont les plus nécessaires; mais le langage des nègres est souvent si imagé et si énigmatique, que, même après un séjour de plusieurs années, beaucoup de choses sont encore incompréhensibles pour les blancs; il n'y a que ceux qui sont restés longtemps sur les plantations et qui ont été en contact quotidien avec les nègres qui aient pu apprendre complètement leur langue.

Dans les relations journalières, les nègres s'expriment très clairement, et même d'une façon très rapide, quelquefois même avec plus de brièveté et de concision que les Européens.

Le nombre considérable de proverbes que renferme la langue est un exemple de cette concision. Quelques-uns sont spirituellement composés et ont souvent un sens profond, quoique beaucoup révèlent un état moral peu élevé, au moins pour le moment où ils ont été composés. Il n'y a aucune circonstance de la vie, il n'y a aucune conversation auxquelles on ne puisse appliquer un ou plusieurs de ces proverbes. Ils ont une allure toute spéciale en ce sens qu'ils expriment des idées très complètes en très peu de mots; aussi ces idées sont-elles difficilement compréhensibles pour un Européen.

Par contre, lorsqu'un Européen sait bien les proverbes et les applique à propos, il lui est aisé de se faire comprendre des nègres et de gagner leur confiance; c'est surtout ici que l'on peut dire : celui qui connaît les proverbes connaît le peuple.

Les interjections, les exclamations et les onomatopées sont très nombreuses dans le « nègre-anglais ». Ce sont là les caractéristiques d'une langue peu cultivée et pauvre, parlée par un peuple à passions vives et plein d'imagination; par exemple, « Sja! » est l'expression de la plus vive indignation, en même temps que du plus grand mépris, dans cette phrase : « Sja! wan tigri masra! — Quel tigre sanguinaire que ce maître! » Pour montrer combien, en effet, cette langue est pauvre en mots, il suffira d'en citer quelques exemples; ainsi : herbe, feuille, ivraie, laine, plume, cheveux, sont traduits par une seule expression : « *wiwiri* »; — « *switi* » veut dire, à la fois : doux, délicat, agréable et sucré, — et, en outre, il peut servir de superlatif. Ainsi,

avec « *bosi* », qui signifie « baiser », on dit : « Switi lobi bosi », un baiser reçu très agréablement.

Citons deux exemples d'expressions imagées employées dans la conversation usuelle; la phrase : « Attendez qu'il fasse frais » se traduit par : « *Tan tem son de kouroe* », ce qui littéralement veut dire : « Attendez que le soleil soit froid. » — « Le soleil se couche » se traduit par « *Son de go na boesi* »; littéralement : « le soleil entre dans le bois ».

La grammaire du « nègre-anglais » est très simple. Nous allons passer en revue les différentes parties qui la composent.

Comme remarque générale, nous dirons que la construction des phrases est anglaise, tandis que l'orthographe, fixée par les Européens, est généralement néerlandaise ou allemande.

De l'article. — L'article défini est le même pour les deux genres; au singulier *da,* et au pluriel *dem*. Il se décline de la façon suivante :

	SINGULIER	PLURIEL
Nominatif.	*Da,* le, la.	*Dem,* les.
Génitif.	*Vo da,* du, de la.	*Vo dem,* des.
Datif.	*Gi da,* au, à le.	*Gi dem,* aux.
Accusatif.	*Da,* le, la.	*Dem,* les.

Vo et *gi* sont deux prépositions dont le sens est *de* et *à*.

L'article indéterminé *un, wan* est également invariable et se décline comme l'article défini; naturellement il n'a pas de pluriel :

Nominatif.	*Wan,* un, une.
Génitif.	*Vo wan,* d'un, d'une.
Datif.	*Gi wan,* à un, à une.
Accusatif.	*Wan,* un, une.

Du substantif. — Le nègre-anglais ne reconnaît aucun genre pour les substantifs; nous venons de voir qu'il en est de même pour les articles.

Le substantif est invariable dans tous les cas du singulier et du pluriel. Voici comment on indique les cas pour un substantif précédé de l'article défini :

	SINGULIER	PLURIEL
Nominatif.	*Da boekoe,* le livre.	*Dem boekoe,* les livres.
Génitif.	*Vo da boekoe,* du livre.	*Vo dem boekoe,* des livres.
Datif.	*Gi da boekoe,* au livre.	*Gi dem boekoe,* aux livres.
Accusatif.	*Da boekoe,* le livre.	*Dem boekoe,* les livres.

Les nègres se servent comme substantifs de presque tous les adjectifs et de presque tous les verbes.

Il y a de nombreux substantifs composés.

De l'adjectif. — L'adjectif est invariable pour tous les cas et pour tous les genres; il se place devant les substantifs :

Da ouwroe tata, le vieux père.
Da ouwroe mama, la vieille mère.
Vo da ouwroe mama, de la vieille mère.
Dem ouwroe mama, les vieilles mères.

Sauf une exception, le comparatif se forme en mettant le mot *moro* (plus) devant l'adjectif, et le superlatif en accentuant plus fortement le mot *moro*.

Les noms de nombre sont les suivants :

Wan,	un.	*Twalfoe,*	douze.	*Fotentin,*	quarante.
Toe,	deux.	*Tin na dri,*	treize.	*Feifitentin,*	cinquante.
Dri,	trois.	*Tin na fo,*	quatorze.	*Siksitentin,*	soixante.
Fo,	quatre.	*Tin na feifi,*	quinze.	*Sebitentin,*	soixante-dix.
Feifi,	cinq.	*Tin na siksi,*	seize.	*Aititentin,*	quatre-vingts.
Siksi,	six.	*Tin na sebi,*	dix-sept.	*Negitentin,*	quatre-vingt-dix.
Sebi,	sept.	*Tin na aiti,*	dix-huit.	*Wan hondro,*	cent.
Aiti,	huit.	*Tin na negi,*	dix-neuf.	*Toe hondro,*	deux cents.
Negi,	neuf.	*Twenti,*	vingt.	*Wan doezend,*	mille.
Tin,	dix.	*Twenti na wan,*	vingt-un.		
Elfi,	onze.	*Dritentin,*	trente.		

Ainsi 1853 se dirait, en nègre-anglais : *Wan doezend aiti hondro nanga feifitentin na dri*.

Du pronom. — Les pronoms personnels sont invariables; ce sont :

Mi, je.
Joe, tu.
A, Hem, il, elle.
Wi, nous.
Oen ou *Oenoe,* vous.
Dem, ils, elles.

Pour indiquer les cas, on se sert de *vo* et de *gi,* comme nous l'avons déjà vu à propos de l'article.

Lorsque les nègres parlent entre eux ou avec des enfants, ils se servent de *joe*. S'ils adressent la parole à des personnes âgées ou à des supérieurs, ils emploient, au lieu du pronom, un substantif qui désigne la qualité de la personne à laquelle ils parlent. « *Mi papa sa tjari mi na doro ?* — Mon père

veut-il sortir avec moi? — *Hoereti pikien Missi de soekoe?* — Quel enfant cherche madame? »

Les pronoms possessifs sont les mêmes que les pronoms personnels, lorsqu'ils se trouvent devant les substantifs; quand ils les suivent, ils sont précédés de *vo;* par exemple : « *dem tata vo wi*, — les pères de nous. »

« Le mien, le tien » s'expriment en mettant *di vo* devant les pronoms personnels, *di* étant une contraction de *disi,* « ce, cette ».

Du verbe. — Une des particularités les plus remarquables du nègre-anglais est qu'il ne possède pas de verbe passif. Cependant quelques verbes actifs sont employés passivement, sans subir le moindre changement; mais, en général, le verbe passif est exprimé par une circonlocution, ce qui est une grande difficulté pour l'étranger qui veut apprendre le nègre-anglais.

La conjugaison du verbe est très simple. C'est l'infinitif qui, sans subir aucune modification, forme tous les temps : pour le présent, il est précédé de *de;* pour le futur, de *go* et *sa,* et, pour le passé, de *ben.*

De, « être », et *go,* « aller » sont deux verbes qui existent indépendamment des conjugaisons qu'ils servent à former. Au contraire, *ben* et *sa* ne se trouvent jamais seuls.

Les différentes personnes du verbe, au singulier et au pluriel, se distinguent par les pronoms personnels.

La conjugaison du verbe est bien simple, avons-nous dit; cependant les nègres trouvent encore moyen de la rendre moins longue en supprimant les verbes auxiliaires, quand il ne peut pas y avoir de doute sur l'idée qu'ils veulent exprimer; du reste, beaucoup de verbes ne prennent jamais *de* au présent. Quand il peut y avoir doute, les gestes suppléent à la parole.

Voici comment se conjugue un verbe « nègre-anglais ».

CONJUGAISON DU VERBE « NJAM » MANGER

INDICATIF

PRÉSENT

Mi de njam,	Je mange.
Joe de njam,	Tu manges.
A, Hem de njam,	Il mange.
Wi de njam,	Nous mangeons.
Oen de njam,	Vous mangez.
Dem de njam,	Ils mangent.

IMPARFAIT

Mi ben de njam,	Je mangeais et Je mangeai.
Joe ben de njam,	Tu mangeais.
A, Hem ben de njam,	Il mangeait.
Wi ben de njam,	Nous mangions.
Oen ben de njam,	Vous mangiez.
Dem ben de njam,	Ils mangeaient.

PARFAIT ET PLUS-QUE-PARFAIT

Mi ben njam. { J'ai mangé / et / J'avais mangé.

PREMIER FUTUR

Mi de go njam.

DEUXIÈME FUTUR

Mi sa njam.

TROISIÈME FUTUR

Mi sa go njam.

CONDITIONNEL

Mi ben sa njam, { Je mangerais / et / J'aurais mangé (1).
Joe ben sa njam, Tu aurais mangé.
A, Hem ben sa njam, Il, elle aurait mangé.
Wi ben sa njam, Nous aurions mangé.
Oen ben sa njam, Vous auriez mangé.
Dem ben sa njam, Ils auraient mangé.

SUBJONCTIF

(Il n'existe pas).

IMPÉRATIF

Singulier.

Njam, Mange.
Meki joe njam, Que tu puisses manger.
Joe moe njam, Tu dois manger.

Pluriel.

Meki wi njam, Mangeons.
Oen njam, Mangez.
Meki oen njam, Qu'ils puissent manger.
Oen moe njam, Ils doivent manger.

INFINITIF

Njam, Manger.

PARTICIPES

PRÉSENT

Di mi njam, Mangeant.

PASSÉ

Di mi ben njam, Ayant mangé.

Après avoir constaté la simplicité de cette conjugaison, on remarquera toutefois qu'elle possède trois formes de futur, qui ont chacune un sens bien déterminé. Le premier futur, *de go,* s'emploie en parlant d'un avenir très prochain; on est, par exemple, sur le point de faire quelque chose qu'on va commencer à l'instant. — Le second, *sa,* s'emploie en parlant de l'avenir sans fixation de temps. — Le troisième, *sa go,* a le sens des deux premiers réunis, c'est-à-dire qu'on sera sur le point de faire quelque chose dans un avenir indéterminé; ce dernier est, naturellement, le moins employé.

On peut dire que le subjonctif n'existe pas en ce sens que les nègres le remplacent par l'indicatif dans leurs verbes.

Les participes n'ont pas de forme particulière : on les rend par les circonlocutions que nous avons données plus haut.

Quant au verbe *de,* être, il se conjugue de la même façon que *njam,* avec cette exception que *de* ne se répète pas; ainsi l'on dit, au présent *mi de,* au lieu de *mi de de.*

Des adverbes. — Le nègre-anglais possède un assez grand nombre

1. *Proeve eener handleiding, om het neger-engelsch... te leeren verstaan en spreken...* Amsterdam, 1884, page 17.

d'adverbes. Il faut y ajouter tous les adjectifs employés adverbialement. Les degrés de comparaison se forment de la même manière que pour les adjectifs.

Nous n'avons rien à dire de particulier à l'égard des *prépositions* et des *conjonctions*. Quant aux *interjections,* nous en avons déjà parlé.

Nous ajouterons encore les notions suivantes :

Bere veut dire « ventre » ; avec ce mot on fait la phrase « *da mi bere pikien,* » qui veut dire : « c'est mon propre enfant ». On voit par là le sens exact de *bere* qui entre dans une formule de serment, la plus solennelle qu'on puisse prononcer : « *Mi sweri joe na mi mama bere,* — Je le jure par le ventre de ma mère ». Rarement le nègre manquera à ce serment, on peut même dire jamais, et lorsqu'il l'a prononcé, on peut se fier à sa déclaration; celui qui ne tiendrait pas ce serment serait un horrible monstre; le ventre de la mère est pour les nègres plus sacré que leurs dieux, peut-être parce qu'ils jurent journellement par le nom de leur divinité.

Meki veut dire « faire » : *Da oeman meki wan pikien,* « la femme est accouchée. — Quand êtes-vous né? » se dit alors : *Hoetem joe mama ben meki joe;* littéralement : « Quand votre mère vous a-t-elle fait? » Il va de soi que dans un pays où la morale, si morale il y a, est moins développée que chez des populations plus policées, de telles expressions paraissent moins choquantes qu'elles ne le sont pour nos oreilles européennes : les expressions du langage, résultant de l'état des mœurs sont, en effet, moins choisies et moins pures dans la colonie qu'en Europe, et cela tient certainement à la fréquentation journalière des nègres et des négresses à peu près sans vêtements ; sur les plantations, petits garçons et petites filles sont même complètement nus; inutile d'insister sur un fait qui s'explique de lui-même.

Le nègre-anglais peut servir à démontrer qu'une langue pauvre en mots peut cependant posséder beaucoup d'expressions imagées, à double sens et même énigmatiques, et aussi de ces nombreux dictons populaires et naïfs auxquels nous avons déjà fait allusion. Pour la plupart, il est vrai, ces proverbes sont originaires d'Afrique et ont passé dans la langue de Surinam; les autres ont été composés dans la colonie. Beaucoup de nègres se trouvent plus offensés par un proverbe s'appliquant à leur personne ou à leur façon de vivre que par les plus fortes injures; par exemple, par le proverbe suivant : *Tiengi fowloe lobi tiengi meti;* mot à mot : « l'oiseau puant (le vautour) aime la viande pourrie »; — ce qui veut dire : « Qui se ressemble s'assemble ».

C'est la nature luxuriante; ce sont les bois qui les entourent et au sein desquels ils vivent; ce sont les oiseaux et les quadrupèdes qui s'y trouvent et leur sont si utiles pour leur nourriture, qui leur ont fourni matière à nombre de proverbes.

En voici quelques-uns avec leur traduction française et leur interprétation par les proverbes européens :

Pikien aksi falla bigi bôm.	De petites haches abattent de grands arbres.	De petites causes produisent de grands effets.
Hasi dede, kow fattoe.	La mort du cheval fait engraisser la vache.	Le mal de l'un fait le bien de l'autre.
Moro boem wan broko broekoe leki wan soso lasi.	Mieux vaut porter une culotte déchirée que d'avoir les fesses nues.	Un bon « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras ».
Ouroe faja-tiki no plai fo teki faja.	Un morceau de bois qui a déjà été allumé une fois s'enflamme aisément.	On en revient toujours à ses premières amours.
Soema meki korjara, ma Gado meki sipi.	L'homme fait des canots, Dieu fait des navires.	L'homme propose et Dieu dispose.
Njoe karoe switi.	Du blé nouveau est bon au goût.	Tout nouveau, tout beau.
Tigri ouwroe, ma hem peni no kaba.	Bien que vieux, le tigre n'en garde pas moins sa peau rayée.	Débarbouillez un nègre, il sera toujours noir.
Alla soema di didon na bedi, a no slibi.	Être couché, ne veut pas toujours dire dormir.	Tout ce qui reluit n'est pas or.
Joe seri wisiman, joe bai azeman.	Se débarrasser d'un empoisonneur et recevoir en échange une sorcière.	Tomber de Charybde en Scylla.
A meki bedi sondro a kisi man.	Préparer son lit nuptial et n'avoir pas encore de mari à y mettre.	Vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.
Joe ha pasensi, joe sa si mira bere.	Avec de la patience vous arrivez à distinguer les entrailles d'une fourmi.	La patience vient à bout de tout.
Aranja moe groen bifosi a lepi.	Avant d'être mûre l'orange a été verte.	Rien ne se fait en un seul jour.

Joe sa kibri ouroe mama, ma joe no sa kibri hem verkoutoe.	Cachez une vieille femme, sa toux la trahira.	La caque sent toujours le hareng.
Dem broko makká na him ai.	On pourrait lui briser une épine sur le front.	Avoir un front d'airain.
Fisi passa massoea, na nou joe setti him.	Vous lancez le filet lorsque le poisson est hors d'atteinte.	Il ne suffit pas de se lever matin, il faut arriver à l'heure.
Safri, safri, joe kisi monki.	Par la douceur on attrape le singe.	On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre.
Fowloe flee hei, a lasi him nesi.	Si l'oiseau s'élève trop haut, il ne retrouve plus son nid.	Le parvenu oublie son origine.
Tranga hoedoe moe habi tranga aksi.	A du bois dur il faut une hache solide.	Aux grands maux, les grands remèdes.
Sneki beti joe, joe si worom, joe frede.	Celui qui a été mordu une fois par un serpent craint même un simple ver.	Chat échaudé craint l'eau froide.
Sekrepatoe no wani trobi, a tjari him hoso na him baka.	La tortue déteste les querelles : c'est pourquoi elle porte sa maison sur son dos.	Pour vivre en paix, il faut rester chez soi.
Te tigri de slibi, joe no moe taki a dede.	Si le tigre ne remue pas, n'en concluez pas qu'il est mort.	Les apparences sont souvent trompeuses.
Te winti de wai, joe si fowloe lasi.	Lorsque le vent souffle, il met à nu le derrière de l'oiseau (il soulève le plumage qui cache sa forme véritable).	Ce n'est que lorsque la foule quitte le marché, qu'on reconnaît les véritables acquéreurs.
Djompo hatti vo sabakoe meki a no kan fattoe.	C'est parce qu'il a le caractère si inquiet que le héron n'engraisse pas.	La gent peureuse n'engraisse guère.
Popogaij de njam, prakiti habi nêm.	Ce sont les perroquets qui mangent les fruits, mais ce sont les perruches qu'on accuse.	Les grands volent, ce sont les petits qui en supportent les conséquences.
Sani moro keeskesi, a brasa makká.	Le singe en détresse se raccroche à un buisson d'épines.	Celui qui se noie se raccroche à une paille.

Azau sabi fa him lasi bradi, a swari kokronoto.	L'éléphant avale une noix de coco, mais il sait d'avance qu'il la digérera.	Pensez avant d'agir.
Tee brafoe faja, joe de teki spoen, ma tee a kouroe joe poti joe hanoe na ini.	Quand la soupe est chaude, on se sert d'une cuiller; quand elle est froide, on peut la manger avec la main.	On s'attaque aux bons, on ménage les méchants.
Pattoe foeloe, tapoen sa kisi hafoe.	Quand le vase est plein jusqu'aux bords, le liquide qu'il contient adhère au couvercle.	Lorsque le maître vit dans l'opulence, les domestiques font bombance.
Alla piri tifi a no lafoe.	Montrer ses dents n'est pas toujours rire.	Ne vous fiez pas aux apparences.
Joe moe koli hede fo kisi loso.	Il faut tenir la tête tranquille lorsqu'on vous cherche des poux.	Qui veut la fin, veut les moyens.
Moni no de, lobbi kaba.	Lorsque l'argent est mangé l'amour s'éteint.	Pas d'argent, pas de Suisses.
Foeloe famili, foeloe jorka.	Beaucoup d'enfants, beaucoup de charges.	Petit enfant, petit tourment; grand enfant, grand tourment.
Groen aranja de komopo na bom fadon, na lepi wan de tan de.	Il arrive que l'orange verte tombe de l'arbre et que celle qui est mûre y demeure.	La cadette se marie parfois avant l'aînée.
Moffo na soso, mara da fowloe meki sani.	Caqueter n'a pas grande valeur, il vaut mieux pondre.	Il vaut mieux agir que parler.
San mira sa doe nanga kauhede ?	Que voulez-vous qu'une fourmi fasse d'une tête de vache ?	Le coq préfère le grain de mil à la perle.
Efi neti kantron dei, joe sa si granman na ondro bôm, a bossi soerdati-wijfi.	Si la nuit se changeait en jour, vous verriez le gouverneur embrasser, sous les arbres, la femme d'un soldat.	Si toutes les actions s'étalaient au grand jour, on serait moins sévère pour les fautes du prochain.
Joe loekoe sa hagoe njam, joe no si njam hagoe bere.	Vous seriez dégoûté du porc si vous voyiez ce dont il se nourrit.	On fuirait les hommes si on leur voyait le cœur.
Grietjebi's na mati, ma tingi-fowloe a no mati.	Les petits oiseaux sont amis entre eux; les grands oiseaux se fuient.	Les petits se soutiennent; les grands se mangent entre eux.

Granwé ouwroe mama tifi de seki, de a losoe safoe taja habi nem.	C'est le taaier, qui pourtant n'est pas dur, qu'accusent les vieilles femmes lorsque les dents leur tombent.	Le mauvais ouvrier s'en prend à son outil.
Alla sani di switi fo smeri, no switi na mofo.	Une chose peut sentir bon et avoir un goût détestable.	Ne vous fiez pas aux apparences.
Makká soetoe granman, a poeroe na soerdati tapoe.	Lorsqu'une épine pique le gouverneur, il s'en prend au soldat.	Si le maître a des ennuis, ses subordonnés en pâtissent.
Joe kosi tiengi-fowloe, a hatti krakoen.	Si vous dites que l'oiseau puant est chauve, le dindon croit que c'est une injure pour lui.	Celui qui se sent morveux, se mouche.
Sani moro tigri a njam doiti.	Lorsque le tigre n'a rien dans le ventre, il mange de l'argile.	Lorsqu'on est dans l'embarras, on fait flèche de tout bois.
Kakarakka no ha leti na fowloe mofo.	L'insecte a toujours tort dans le bec de la poule.	La force prime le droit.
Joe wanni njam losi baäne, joe moesi bron joe finga.	Celui qui veut manger des bananes frites doit se brûler les doigts.	Aide-doi, le ciel t'aidera.
Soema bere na wan liba, a tjari boen, a tjari ogri.	Le ventre humain est comme un fleuve : tantôt il apporte de bonnes choses, tantôt de mauvaises.	Dans le cœur de l'homme il y a de bonnes et de mauvaises pensées.
Mi blakka, ma mi no de slibi na smoko.	Je suis noir, il est vrai; malgré cela je ne veux pas dormir dans un endroit enfumé.	Pauvre, mais honnête.
Dondro bari, gron de seki.	Lorsque le tonnerre gronde le sol tremble.	Lorsque les grands se chamaillent les petits ont peur.
Gado no meki alla finga langa wanfasi.	Dieu n'a pas donné une égale longueur à tous les doigts.	Tout le monde n'est pas également capable.
Da skopoe disi diki grebi vo hasi, sa diki da grebi vo gramman toe.	La pelle qui creuse la fosse du mouton peut servir à creuser celle du gouverneur.	Tout le monde est égal devant la mort.

Odi, odi, no de helpi sikiman, ma pikien pappa.	La tisane fait plus de bien au malade que tous les : Comment vas-tu ?...	Le plus petit service vaut mieux que toutes les assurances d'amitié.
A geersi takroe taja : a no boen vo jnam, a no boen vo trowé.	Il ressemble à un mauvais taaier : ni bon à manger, ni bon à jeter.	Il n'est bon à rien.
Tranga no tjari kow na pen.	Ce n'est pas par la violence que vous ferez entrer votre vache dans l'étable.	Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.
Dagoe ha fo foetoe, ma a no de waka na fo pasi.	Bien qu'un chien ait quatre pattes, il ne court pas par quatre chemins.	On ne peut servir deux maîtres à la fois.
Wan finga no dringi okro.	Avec un seul doigt il est difficile de manger la soupe.	On ne va pas loin sur une seule jambe.
Hede krebi, a jrepi sesee.	Tête chauve n'a pas besoin de ciseaux.	Moins on possède, moins on a de souci.

La littérature « nègre-anglaise » ne comprend que des contes, ou des chansons composées par les nègres ou par les missionnaires. Différents livres ont été traduits dans la langue de la colonie par les Européens; ce sont des ouvrages d'instruction ou de religion.

Le nègre, quoiqu'il ait l'esprit inculte, enfantin et superstitieux, est assez fin et assez délicat pour tout ce qui se rapporte à son milieu intellectuel. De plus, il est souvent un excellent causeur, et ses récits, de même que ses chants, ne sont pas dépourvus d'un certain esprit naturel, quoique étrange pour nous. Comme preuve de la facilité avec laquelle sa langue s'applique à la poésie nous allons donner, avec sa traduction presque littérale, un chant composé à Suriname à l'époque où l'esclavage existait encore. On va voir figurer dans ces vers un personnage portant le nom de « blank-officier », terme qui revient souvent dans les poésies en langue nègre-anglaise ; c'est que la personne portant ce titre, avant l'affranchissement, jouissait d'une sinistre réputation parmi les esclaves. Il était le surveillant et même quelquefois le sous-directeur d'une plantation; c'était lui qui devait surveiller les esclaves et les forcer à travailler; pour cela, il employait souvent des procédés barbares qui firent que les nègres le prirent comme type de la méchanceté alliée à la cruauté; son rôle depuis l'abolition de l'esclavage a beaucoup diminué d'importance. — Quant à l'étymologie de son nom, on peut l'expliquer de la façon suivante : « blank » veut bien dire

« blanc », mais « officier » a le sens du mot anglais « officer », qui signifie « homme chargé d'une fonction publique », et non, comme il semblerait au premier abord « officier de l'armée ».

I

Meneri, meneri, da piekien, pardon,
Membrie wan tem, membri wan tron,
Fa yoe ben lobie mie so té,
En fa mie lobie joe jette.

Bastian fon! Bastian fon!
Da oeman meekie mie hatie bron!

II

Té na condré yoe kon fo scrifiman.
Mie no ben sabie san na wan man;
Fa yoe ben lobie mie so té
En fa mie lobie yoe jette.

Bastian fon! Bastian fon!
Da oeman meeki mie hatie bron!

I

Maître! maître! pardonnez! pardonnez!
Pensez au temps jadis, pensez combien vous m'avez aimée autrefois!
Comme vous m'avez alors aimée,
Je vous aime encore toujours.

— Bastian, frappez! Bastian, frappez!
Cette femme remplit mon cœur de colère.

II

— Lorsque vous êtes arrivé comme blank-officier dans le pays,
Je n'avais encore jamais aimé;
Comme vous m'avez alors aimée,
Je vous aime encore toujours.

— Bastian, frappez! Bastian, frappez!
Cette femme remplit mon cœur de colère.

III

Mie ben dékalli yoe mooi scrifiman,
Yoe poeloe mie na mie nenne anan;
Fa yoe ben lobie mie so té,
En fa mie lobie yoe jette.

Bastian fon! Bastian fon!
Da oeman meekie mie hatie bron!

IV

Te yoe ben bossi joe Jaba
Mie ben takki kaba! kaba!
Da falsie lobie yoe no ké,
Ho, fassi yoe doe so to de.

Bastian fon! Bastian fon!
Da oeman meekie mie hatie bron!

III

Vous m'avez alors enlevée à ma mère,
Et je vous appelais « le joli blanc! »
Comme vous m'avez alors aimée,
Je vous aime encore toujours!

— Bastian, frappez! Bastian, frappez!
Cette femme remplit mon cœur de colère.

IV

Vous me couvriez de baisers, moi, votre Jaba,
Et je m'écriais, en m'y opposant : « C'est assez! c'est assez! »
Est-ce que tout cela n'était pas sincère?
Comment pouvez-vous me traiter ainsi?

— Bastian, frappez! Bastian, frappez!
Cette femme remplit mon cœur de colère.

V

Pardon Meneri ! Pardon! pardon!
Yo ben lobi da skien wan tron;
Mie beggie yoe! mie beggi ké!
Meneri a no noffo jette?

Bastian fon! Bastian fon!
Da oeman meekie mie hatie bron.

VI

Meneri, meneri, membrie da piekien
Da sorri yoe me lobie krien
Mie beggi yoe, mie beggi ké!
Bastian a no noffo jette?

Bastian fon! Bastian fon!
Da oeman meekie mie hatie bron!

V

Grâce, maître ! maître, grâce !
Pensez que vous avez aimé ce corps !
Je vous en prie, je vous en prie;
Est-ce que ce n'est pas encore assez ?

— Bastian, frappez! Bastian, frappez !
Cette femme remplit mon cœur de colère.

VI

Maître ! maître! pensez à l'enfant,
Qui est le témoin de mon amour pur ;
Oh! je vous en prie, je vous en prie,
Bastian, est-ce que ce n'est pas encore assez ?

— Bastian, frappez! Bastian, frappez!
Cette femme remplit mon cœur de colère.

VII

Hoe fassi? mie takki fon!
Da oeman meekie mie hattie bron!
Mie takki fon! fon hin so té,
Al wassi a fal don deddé.

Bastian fon! Bastian fon!
Da oeman meekie mie hatie bron!

VII

Qu'y a-t-il? Je vous dis : continuez de frapper.
La femme remplit mon cœur de colère!
Je vous dis, continuez à frapper, continuez,
Quoique ces coups puissent la faire mourir!

— Bastian, frappez! Bastian, frappez!
Cette femme remplit mon cœur de colère.

On voit que cette poésie ne manque pas d'un certain charme. Elle montre en même temps comment les esclaves de Suriname appréciaient et louaient les mœurs douces et pures de leurs maîtres européens!

A côté de ces chants qui révèlent une verve poétique, il s'en trouve d'autres, beaucoup moins jolis, mais qui cependant sont plus répandus. Tel est ce refrain que chantent les petits noirs en passant dans les rues de Paramaribo :

Dat a no manirie	Véritablement ce n'est pas convenable
Fo so wan soerdatie	Pour un soldat bien dressé
Fo libie da kartirie	De sortir en cachette de la caserne
Fo wakka na Combé	Pour aller dans le Combé [1].

Voici maintenant le « Wien Neerlands bloed » surinamais chanté en 1863, lors de l'émancipation des esclaves :

Gi Konoe Willem bigi nem,
En tjari tangi kom!
Kom singi switi, prijzi hem,
A doe wan bigi boen;
A poti alla ningre fri,

1. Faubourg nord de Paramaribo.

A poeloe wi na sjem,
Da diri Konoe Willem dri,
O Gado, blessi hem.

En voici la traduction :

Donnons au roi Guillaume un grand nom (rendons-lui hommage),
Et apportons lui nos remerciements ;
Venez ! entonnez un chant pour le louer,
Car il a fait un grand acte de bienfaisance.
Il a donné la liberté à tous les nègres,
Il nous a délivré de la honte,
Le cher roi Guillaume trois !
O Dieu, accordez-lui votre bénédiction !

Un grand nombre de chants de ces divers genres existent dans la colonie; beaucoup sont insignifiants et sans poésie, sans être cependant inférieurs à la plupart des chansons en vogue dans nos grandes villes d'Europe.

Citons, en finissant, une pièce en nègre-anglais composée par un Européen habitant Suriname, à l'occasion de la publication du numéro unique du journal « Krakatau » : l'auteur est M. Mackinstosh.

No wan hebi de en no wan sari,
Disi Masra no de si ;
Te wi kre vo hem en te wi bari,
Djoesnoe hem kom troestoe wi.
Ke, da Gado, di ben de vo teego,
Hem de jeri na da poti begi
Vo wi zondaar alamal :
Dati dangra wi verstand.

En voici la traduction :

Il n'y a point de malheur, il n'y a point de chagrin,
Que Dieu ne voie ;
Quand nous pleurons ou l'implorons,
Il nous console aussitôt.
O mon Dieu qui existez éternellement,
Vous écoutez la moindre prière
De tous les pécheurs :
Cela est au-dessus de notre esprit.

Nous croyons devoir ajouter la pièce suivante, composée par les mission-

naires, et que le capitaine Zimmermann a bien voulu nous communiquer au moment de livrer notre manuscrit à l'impression :

WAKA GO![1]

— Fowloe na boesi de hopo hem stem :
« Waka go! Waka go! » So a de bari vo hem.
Somtem joe drai na da pasi vo joe,
Fowloe de membre joe, fa joe moe doe :
« Waka go! Waka go!» Tem de so dieri vo troe.

— Gado de zorgoe hem poti pikien :
« Gado boen, Gado boen! »
Fowloe de piki so krien.
Gado de hopo hem han, joe sa si ;
Klosi vo skin en njamnjam a de gi
« Gado boen, Gado boen! »
Fowloe de taki gi wi.

— Somtem wansani kom hebi gi joe :
« Gado de, Gado de! »
Fowloe kom troostoe joe troe.
Sari kom poeloe de watra na hai ;
We, joe moe harki san fowloe, de rai :
« Gado de, Gado de! »
Troe ala hebi sa wai.

— Janda wi paiman sa bigi vo troe;
« Waka go, waka go! »
Feti vo kisi hem toe.
Gado de haksi wan reti vertrouw,
Na hem boen hatti wawan joe moe bouw;
« Waka go, Waka go! »
Holi joe srefi getrouw.

En voici la traduction :

EN AVANT!

L'oiseau dans le bois élève sa voix :
« En avant! En avant! » C'est ainsi qu'il chante.
Quelquefois vous vous arrêtez en route;
L'oiseau vous rappelle à votre devoir :
En avant! en avant! le temps est trop précieux.

1. Le *Waka go* est un oiseau de Suriname *(Phasianus parraqua* G. M.*)*. Son cri est à peu près « waka go », ce qui veut dire, en français : « en avant », ou « allez en avant! ».

Le bon Dieu a soin de ses pauvres créatures :
« Dieu est bon, Dieu est bon ! »
L'oiseau en donne la preuve :
Dieu ouvre sa main et, vous savez,
Il donne habillement et nourriture.
« Dieu est bon, Dieu est bon ! »
L'oiseau nous le dit.

Parfois quelque chose vous tourmente :
« Dieu existe, Dieu existe ! »
L'oiseau viendra vous consoler.
La douleur nous fait pleurer ;
Il faut exécuter ce que l'oiseau nous conseille :
« Dieu existe, Dieu existe ! »
Assurément toutes les douleurs ont un terme.

Dans le ciel notre récompense sera grande ;
« En avant, en avant ! »
Ayez soin d'obtenir la récompense.
Dieu exige une vraie confiance ;
Il faut chercher un soutien dans son bon cœur :
« En avant, en avant ! »
Soyez justes !

Les missionnaires moraves en faisant composer et en répandant des chants en nègre-anglais ont beaucoup contribué à élever et à ennoblir les chants populaires des nègres. Ils ont eu de grandes difficultés pour suppléer au manque de mots abstraits qui n'existaient pas dans cette langue, tels que *grâce, bénédiction, éternité,* etc. Ils ont été obligés de créer de nouveaux mots ; voici comment ils ont traduit une certaine prière qui commence par « Notre père » :

Wi Tata, die de na hemel. Joe neem moe dee santa! Joe kondré moe kom. Joe wanni wi moe doe na grontapoe, so leki dem doe na hemel. Gi wi tidei da njamjam va wie. Gi wi pardon vo dem ogri di wi doe, so leki wi toe de gi pardon na dem soema disi doe wi ogri! No meki wi kom na ini tesi, ma poelse wi na da ogriwan; bikassi alla kondré da vo Joe, alla tranga nanga glorie, da vo Joe tego. Amen.

Les missionnaires moraves, en outre des chants dont nous venons de parler, ont aussi composé un dictionnaire allemand-nègre-anglais, ainsi qu'un grand nombre de petites brochures pour l'usage de l'enseignement.

GÉNÉALOGIE DES NÈGRES SÉDENTAIRES

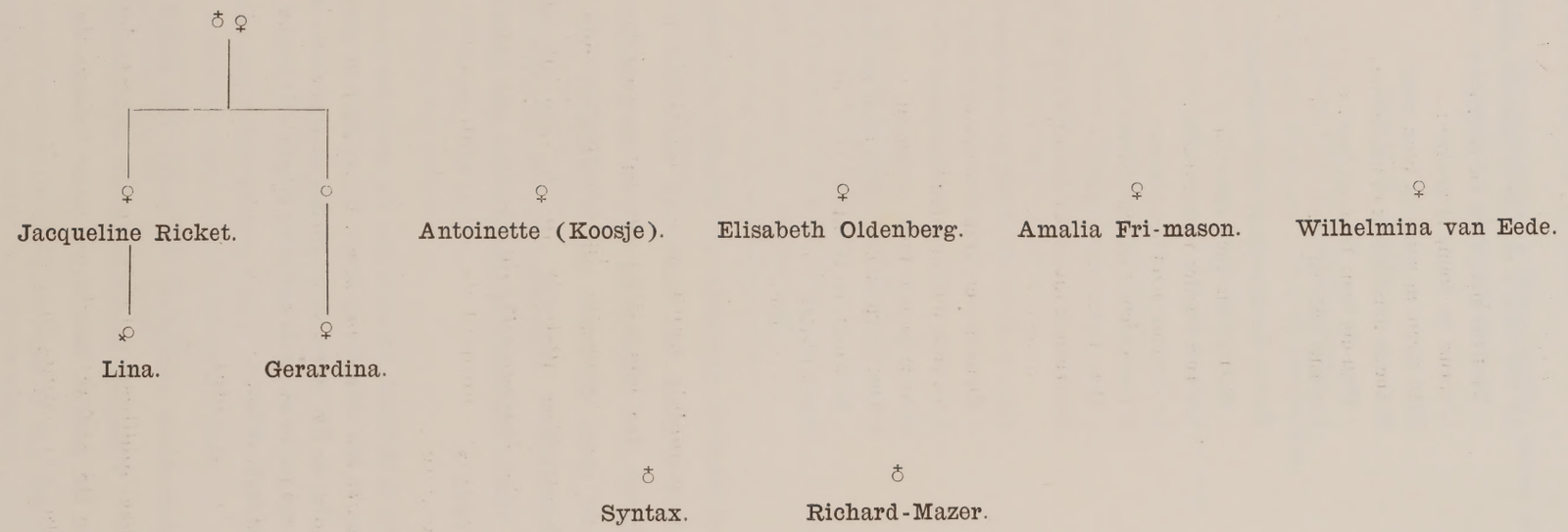

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

SUR

LES NÈGRES SÉDENTAIRES EXHIBÉS A AMSTERDAM

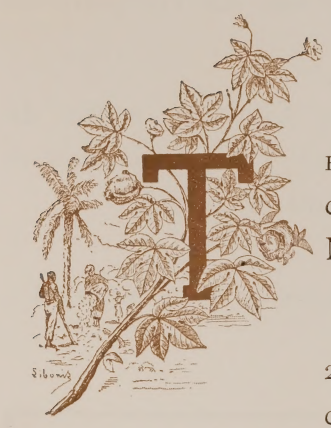

ERMINONS par quelques renseignements analogues à ceux que nous avons donnés sur les Indiens et les Nègres des bois.

RICKET (Jacqueline). — Négresse pure. Agée de 24 ans. C'est un beau type de femme noire, fortement constituée. Elle travaillait autrefois sur une plantation de la vallée de la Commewijne. Elle est actuellement marchande de fruits à Paramaribo. Caractère très indépendant. Elle parle le hollandais qu'elle a appris dans une des écoles des Frères Moraves. Elle sait lire et écrire.

LINA. — Petite mulâtresse, fille de Jacqueline Ricket et d'un juif blanc de Suriname. Agée de 3 ans.

ANTOINETTE (Koosje). — Karboegerine (fille d'un mulâtre et d'une négresse). Agée de 30 ans. Est servante à Paramaribo. Parle un peu hollandais. Sait lire et écrire.

OLDENBERG (Élisabeth). — Pure négresse. Agée de 30 ans. Elle est servante à Paramaribo. Sait un peu parler hollandais.

AMALIA FRI-MASON. — Pure mulâtresse. Agée de 24 ans. Est servante

à Paramaribo. Caractère très vif. Elle est très bruyante. Elle n'a été surprise par rien de ce qu'elle a vu en Hollande. Parle un peu hollandais.

Gerardina. — Karboegerine. Agée de 14 ans. A un caractère très doux. Parle peu. Reste chez sa mère à Paramaribo. Parle un peu hollandais. Sait lire.

Wilhelmina van Eede. — Métisse (fille d'un blanc et d'une mulâtresse). Agée de 17 ans. Servante à Paramaribo, où elle garde des enfants. C'est la plus jolie des femmes créoles qui se trouvaient à Amsterdam; un peu coquette. Parle un peu le hollandais. Sait lire.

Syntax. — Pur nègre. Agé de 60 ans. Il était esclave chez M. Faerber, ancien bailli de Coronie. A été libéré en 1863. Il exerce la profession de charpentier à Paramaribo, où il est très estimé. Parle hollandais et anglais. Sait lire. Il est le seul qui ait eu quelque influence sur ses compatriotes créoles de l'Exposition.

Richard Mazer. — Karboeger. Agé de 28 ans. Exerce le métier de charpentier. Travaille actuellement sur une laverie d'or. Parle hollandais et anglais. Sait lire et écrire. Demeure habituellement dans la capitale.

LISTE DES INDIGÈNES DE SURINAME EXHIBÉS A AMSTERDAM

III. NÈGRES SÉDENTAIRES

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS	SEXES	MESURÉS	PHOTOGRAPHIÉS			OBSERVATIONS
				FACE	PROFIL	DIVERS	
	Nègres sédentaires.						
20	Jacqueline Ricket.	♀	1	1	1	1	
21	Lina.	♀	1	1	»	1	Fille d'un juif blanc.
22	Antoinette (Koosje).	♀	1	1	1		
23	Élisabeth Oldenberg.	♀	1	1	1		
24	Amalia Fri-mason.	♀	1	1	1		
25	Gerardina.	♀	1	1	1		
26	Wilhelmina van Eede.	♀	1	1	1		
27	Syntax.	♂	1	1	1		
28	Richard Mazer.	♂	1	1	1		

JACQUELINE RICKET

RACE	*Nègres importés d'Afrique.*
NATION OU TRIBU	*Nègres sédentaires.*
HABITAT	*Paramaribo.*
AGE	*24 ans.*
SEXE	*Féminin.*
COULEURS	Peau (parties nues) : *43.* Cheveux : *48.* Barbe : Yeux : *1.*
CHEVEUX	*Laineux.*
NEZ	Profil : N° Face : N°
LÈVRES	*Grosses et renversées en dehors.*
TAILLE	$1^{m},64$.
DIAMÈTRES DE LA TÊTE	Antéro-postérieur maximum : 187^{mm}. Transversal maximum : 145^{mm}.

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *77.54.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JACQUELINE RICKET

PL. XLI.

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

PL. XLII.

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

LINA

RACE	*Nègres importés d'Afrique.*
NATION OU TRIBU	*Nègres sédentaires.*
HABITAT	*Paramaribo.*
AGE	*3 ans.*
SEXE	*Féminin.*
COULEURS	Peau (parties nues) : *26.* Cheveux : *21.* Barbe : Yeux : *3.*
CHEVEUX	*Frisés.*
NEZ	Profil : N° *2.* Face : N° *3.*
LÈVRES	*Moyennes et renversées en dehors.*
TAILLE	$o^{m},80$.
DIAMÈTRES DE LA TÊTE	Antéro-postérieur maximum : 170^{mm}. Transversal maximum : 133^{mm}.

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *78.23.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

LINA

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JACQUELINE RICKET

ET

SA FILLE LINA

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

JACQUELINE RICKET

ET

SA FILLE LINA

ANTOINETTE (KOOSJE)

RACE . . . . . *Nègres importés d'Afrique.*

NATION OU TRIBU . . . . . *Nègres sédentaires.*

HABITAT . . . . . *Paramaribo.*

AGE . . . . . *30 ans.*

SEXE . . . . . *Féminin.*

COULEURS . . . . . Peau (parties nues) : *37.*
Cheveux : *noirs.*
Barbe :
Yeux : *2.*

CHEVEUX . . . . . *Laineux.*

NEZ . . . . . Profil : N° *2.*
Face : N° *3.*

LÈVRES . . . . . *Moyennes et renversées en dehors.*

TAILLE . . . . . *1^{m},56.*

DIAMÈTRES DE LA TÊTE . . . Antéro-postérieur maximum : *185^{mm}.*
Transversal maximum : *142^{mm}.*

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *76.75.*

PL. XLV.

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

KOOSJE

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

KOOSJE

ÉLISABETH OLDENBERG

RACE	*Nègres importés d'Afrique.*
NATION OU TRIBU	*Nègres sédentaires.*
HABITAT	*Paramaribo.*
AGE	*30 ans.*
SEXE	*Féminin.*
COULEURS	Peau (parties nues) : *43.* Cheveux : *noirs.* Barbe : Yeux : *1.*
CHEVEUX	*Laineux.*
NEZ	Profil : N° *2.* Face : N° *3.*
LÈVRES	*Grosses et renversées en dehors.*
TAILLE	$1^{m},55$.
DIAMÈTRES DE LA TÈTE	Antéro-postérieur maximum : 182^{mm}. Transversal maximum : 141^{mm}.

INDICE HORIZONTAL DE LA TÈTE (sans correction) : *77.47.*

ELISABETH OLDENBERG

Collection du Palais royal d'Amsterdam

Photographie Roche

LES HABITANTS DE SURINAME

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

PL. IL.

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

AMALIA FRI-MASON

RACE	*Nègres importés d'Afrique.*
NATION OU TRIBU	*Nègres sédentaires.*
HABITAT	*Paramaribo.*
AGE	*24 ans.*
SEXE	*Féminin.*
COULEURS	Peau (parties nues) : *37.* Cheveux : *noirs.* Barbe : Yeux : *3.*
CHEVEUX	*Laineux.*
NEZ	Profil : N° Face : N° *2.*
LÈVRES	*Grosses et renversées en dehors.*
TAILLE	*1^{m},56.*
DIAMÈTRES DE LA TÊTE	Antéro-postérieur maximum : *182^{mm}.* Transversal maximum : *145^{mm}.*

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *79.67.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

AMALIA FRI-MASON

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

AMALIA FRI-MASON

GERARDINA

RACE	*Nègres importés d'Afrique.*
NATION OU TRIBU	*Nègres sédentaires.*
HABITAT	*Paramaribo.*
AGE	*14 ans.*
SEXE	*Féminin.*
COULEURS	Peau (parties nues) : *21.* Cheveux : *noirs.* Barbe : Yeux : *2.*
CHEVEUX	*Frisés.*
NEZ	Profil : N° Face : N° *2.*
LÈVRES	*Grosses et renversées en dehors.*
TAILLE	*1^{m},59.*
DIAMÈTRES DE LA TÈTE	Antéro-postérieur maximum : *180^{mm}.* Transversal maximum : *140^{mm}.*

INDICE HORIZONTAL DE LA TÈTE (sans correction) : *77.77.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

GERARDINA

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

GERARDINA

WILHELMINA VAN EEDE

RACE . . . . . *Nègres importés d'Afrique.*

NATION OU TRIBU . . . . . *Nègres sédentaires.*

HABITAT . . . . . *Paramaribo.*

AGE . . . . . *17 ans.*

SEXE . . . . . *Féminin.*

COULEURS . . . . . Peau (parties nues) : *46.*
Cheveux : *noirs.*
Barbe :
Yeux : *2.*

CHEVEUX . . . . . *Frisés.*

NEZ . . . . . Profil : N°
Face : N° *3.*

LÈVRES . . . . . *Moyennes et renversées en dehors.*

TAILLE . . . . . *1^{m},60.*

DIAMÈTRES DE LA TÊTE . . . Antéro-postérieur maximum : *180^{mm}.*
Transversal maximum : *142^{mm}.*

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *78.88.*

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

WILHELMINA VAN EEDE

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

WILHELMINA VAN EEDE

SYNTAX

RACE . . . . . *Nègres importés d'Afrique.*

NATION OU TRIBU. . . . . *Nègres sédentaires.*

HABITAT . . . . . *Paramaribo.*

AGE. . . . . *60 ans.*

SEXE . . . . . *Masculin.*

COULEURS . . . . . Peau (parties nues) : *43.*
Cheveux : *gris.*
Barbe : *grise.*
Yeux : *17-18.*

CHEVEUX . . . . . *Laineux.*

NEZ. . . . . Profil : N° *2.*
Face : N° *3.*

LÈVRES . . . . . *Grosses et renversées en dehors.*

TAILLE . . . . . *1^{m},65.*

DIAMÈTRES DE LA TÊTE . . . Antéro-postérieur maximum : *192^{mm}.*
Transversal maximum : *150^{mm}.*

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *78.11.*

PL. LVI.

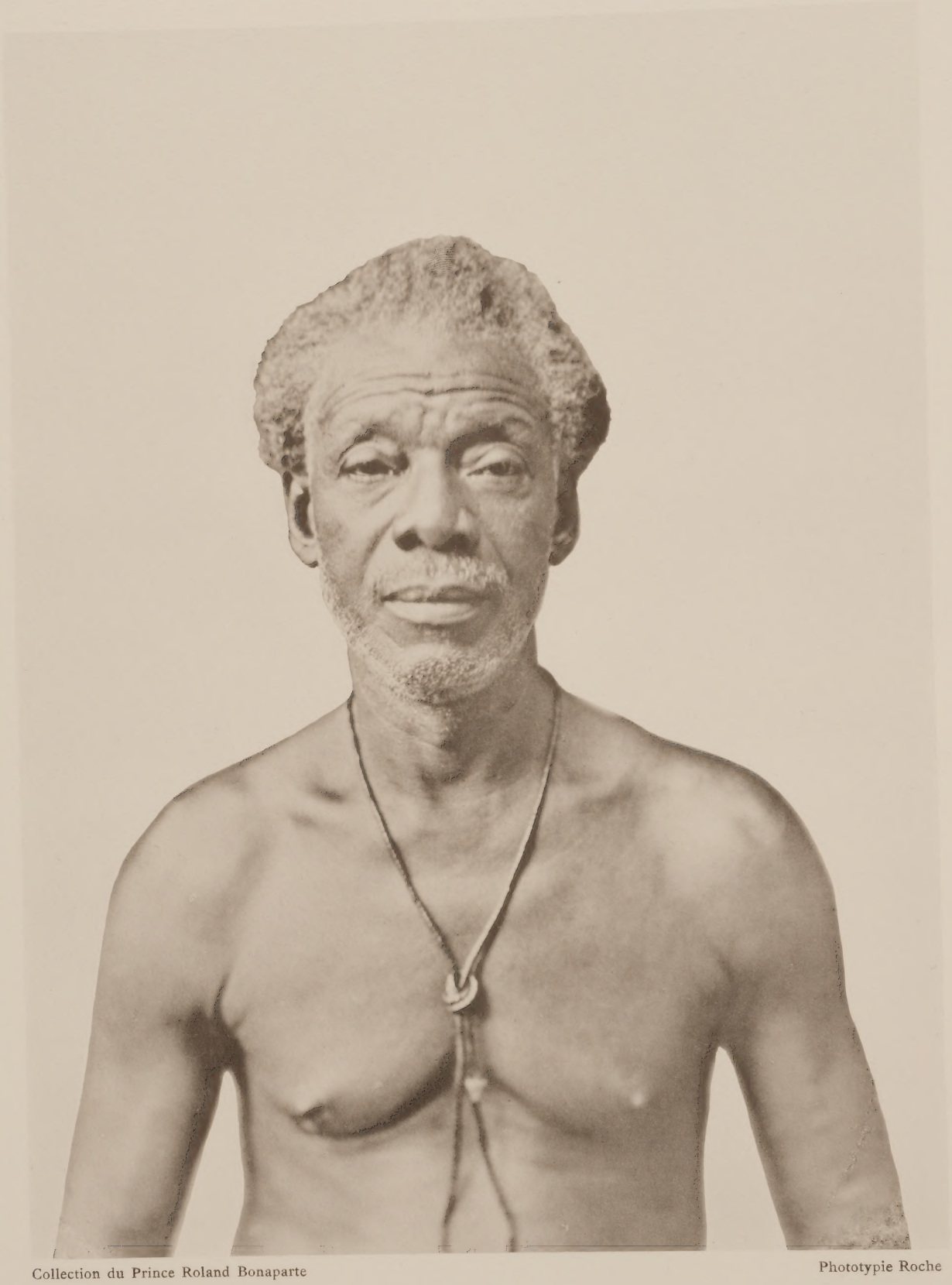

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

SYNTAX

PL. LVII.

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

RICHARD MAZER

RACE . . . . . *Nègres importés d'Afrique.*

NATION OU TRIBU . . . . . *Nègres sédentaires.*

HABITAT . . . . . *Paramaribo.*

AGE . . . . . *28 ans.*

SEXE . . . . . *Masculin.*

COULEURS. . . . . Peau (parties nues) : *37.*
Cheveux : *48.*
Barbe : *peu de barbe.*
Yeux : *2.*

CHEVEUX . . . . . *Frisés.*

NEZ. . . . . Profil : N° *2.*
Face : N° *3.*

LÈVRES. . . . . *Grosses et renversées en dehors.*

TAILLE . . . . . $1^{m},78$.

DIAMÈTRES DE LA TÊTE . . . Antéro-postérieur maximum : 188^{mm}.
Transversal maximum : 145^{mm}.

INDICE HORIZONTAL DE LA TÊTE (sans correction) : *77.12*

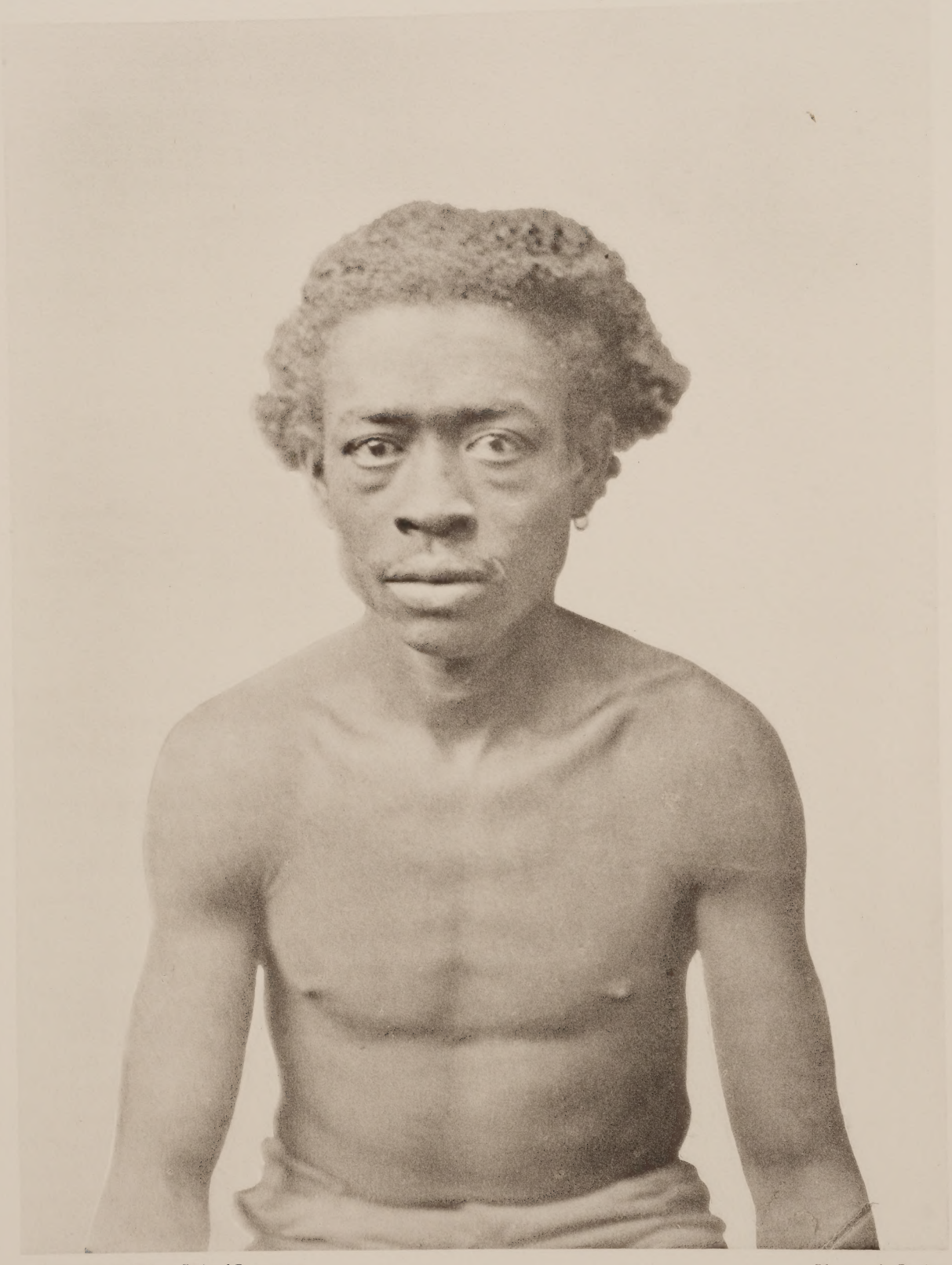

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

PL. LX.

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

HUTTE DES PLANTATIONS

Collection du Prince Roland Bonaparte

Phototypie Roche

FEMMES CRÉOLES DEVANT LEURS HUTTES

COLLIER DES NÈGRES SÉDENTAIRES

Imp Lemercier & Cie Paris

COLLIER DES NÈGRES

Collect^on du P^ce Roland Bonaparte.

Imp Lemercier & C^ie, Paris

COLLIER DES NÈGRES

En finissant, nous croyons devoir citer les personnes qui ont prêté leur concours à la publication de notre travail.

Les *photographies* ont été exécutées par M. Hisgen, à Amsterdam.

Les clichés ont été reproduits en *phototypie* par la maison Roche, à Saint-Cloud.

Les *aquarelles* A, B, C, D, E, F, G, H, I sont dues à un habile artiste d'Amsterdam, M. Lewenstein; celles qui portent les lettres J et M ont été faites par M. A. Prévost; — quant aux deux autres, K et L, nous les devons à M. Libonis.

La planche formant le *faux titre* a été dessinée par M. A. Prévost.

Les *lettres initiales* de chaque chapitre : B, O, N, A, P, A, R, T, E, ont été composées par M. Libonis.

Les *chromolithographies* et les *cartes* sortent des ateliers de MM. Lemercier et C^ie^, à Paris.

TABLE

DES CARTES, PLANCHES ET VIGNETTES

CARTES

Carte générale de la colonie de Suriname . . . . . Page 1
Carte des cultures, et des terrains concédés pour l'exploitation de l'or. . . . . — 25

SCÈNES

Groupes d'Indiens, de Nègres des bois et de Nègres sédentaires. . . . . Frontispice
Les habitants de Suriname dans leur rotonde, à Amsterdam. . . . . Page 3
La famille Ka-ja-roe devant sa hutte. . . . . — 47
Vue intérieure de la hutte Kalina . . . . . Pl. XXVIII
Canots et huttes de Kalinas . . . . . — XXIX
Tambours et canots des Nègres des bois . . . . . Page 123
Hutte des Nègres des bois . . . . . Pl. XXXVIII
Canots des Nègres des bois. . . . . — XXXIX
Groupe de femmes créoles . . . . . Page 165
Hutte des plantations . . . . . Pl. LX
Femmes créoles devant leur hutte. . . . . — LXI

PORTRAITS

INDIENS.

Kalinas :

Jean-Baptiste Ka-ja-roe . . . . . Pl. I, — II
Aliha-Kama. . . . . — III, — IV
Awarahena . . . . . — V, — VI
Pierre Miharoe. . . . . — VII, — VIII
Kolleté . . . . . — IX, — X

		Pl.	
INDIENS.	Johan Ali-wa-ja	—	XI
		—	XII
	Majoera-Kama	—	XIII
		—	XIV
	Maja-Roekama	—	XV
		—	XVI
	Hendrik Jawarina	—	XVII
		—	XVIII
	Johan Koemayara	—	XIX
		—	XX
	Marioetari	—	XXI
		—	XXII
	Élisabeth Moendi	—	XXIII
		—	XXIV
	Henriette Moendi	—	XXV
	Arrowak :		
	Johan Hialé	—	XXVI
		—	XXVII
NÈGRES DES BOIS.			
	Saramaccaners :		
	Kwamina Baja	—	XXX
		—	XXXI
	Kwamina A-pe-sé	—	XXXII
		—	XXXIII
	Aucaners :		
	Kojo-a-slen-gri	—	XXXIV
		—	XXXV
	Johannes Kojo	—	XXXVI
		—	XXXVII
NÈGRES SÉDENTAIRES.			
	Jacqueline Ricket	—	XL
		—	XLI
		—	XLII
	Lina	—	XLIII
	Jacqueline Ricket et sa fille Lina	—	XLIV
	Jacqueline Ricket et sa fille (assise)	—	XLVII
		—	XLV
	Koosje	—	XLVI
	Elisabeth Oldenberg	—	XLVIII
		—	XLIX
	Amalia Fri-mason	—	L
		—	LI
	Gerardina	—	LII
		—	LIII
	Wilhelmina van Eede	—	LIV
		—	LV
	Syntax	—	LVI
		—	LVII
	Richard Mazer	—	LVIII
		—	LIX

COIFFURES, ORNEMENTS, USTENSILES ET INSTRUMENTS

(EN COULEUR)

Coiffure portée par J.-B. Ka-ja-roe	Pl.	A
— — Awarahena	—	B
— — Pierre Miharoe	—	C
— — Majoera-Kama	—	D
— — Majoera-Kama	—	E
— — Hendrik Jawarina	—	F
— — Johan Hialé	—	G
Collier en dents de pakira. — Ceinture ornée de plumes et de becs d'oiseaux. — Un des becs de la ceinture, en grandeur naturelle	—	H
Collier de corail avec houppes en coton. — Disposition d'un ornement de pied. — Détail de l'ornement de pied	—	I
Hamac kalina suspendu	—	J
Trois vases en terre fabriqués par les Kalinas	—	K
Tambour construit par J.-B. Ka-ja-roe	—	L
Collier des Nègres sédentaires	—	M

LETTRES ORNÉES

B — Canot indien au rivage	Page	1
O — Nègres dans une embarcation, descendant le Maroni	—	3
N — Indien arrowak à l'affût	—	47
A — Huttes indiennes	—	63
P — Nègres des bois près de leur habitation	—	125
A — Ara perché	—	157
R — Femme créole vendant des fruits	—	165
T — Branche de cotonnier	—	195
E — Embouchure du Suriname	—	217

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

PAGES

Administration. . . . . 36 et 141
Age (Mortalité par) en 1882 (Graphique). . 19
Agriculture 169

ALIMENTATION :
Indiens, 49 ;
Nègres des bois, 124-125 ;
Nègres sédentaires, 169 ;
Voyez aussi les mots : Agriculture, Animaux, Approvisionnements, Bananes, Chasses, Condiments, Cuisine, Dram, Liqueurs fortes, Matapie, Pêche, Repas, Tom-tom, Végétaux.

Ameublement . . . . . 50 et 126
Amulettes. 131
Animaux domestiques 169
— sauvages 14
Approvisionnements 55-56
Arbre sacré chez les Nègres sédentaires . . 172
Armes et armement. . . . . 52 et 136

ARTS :
Indiens. — Musique et chants, 54; langage, 59 et 171.
Nègres des bois. — Danses, chants et musique, 140 ; langage, 148.
Nègres sédentaires. — Danses et chants, 171 ; langage, 174.
Voyez aussi les mots : Chanson, Chasse, Danses, Fêtes, Habitations, Hamac, Poterie.

PAGES

Auteurs consultés . . . . . 3, 32, 121 et 165
Bains. 49
Bananes. 169
Baptêmes . . . . . 56 et 174
Bijoux. . . . . 51 et 131
Bois (Commerce du) 129
Boissons. Voyez : Dram, Ivrognerie et . . 129
Caisse pour favoriser l'immigration. . . . 31
Calebasse . . . . . 52 et 126
Calcul 234
Canots; usage et construction :
Chez les Indiens 52
— Nègres des bois 131
Cantique, en nègre-anglais 192
Cassave. . . . . 12, 49 et 129
Cérémonies (Voyez : Châtiments, Fêtes, Funérailles et Médecins).
Chanson, en nègre-anglais 187
Chant de l'émancipation 190
Chant populaire 190
Charme. 131
Chasse . . . . . 52 et 128
Châtiments . . . . . 59 et 148
Chauffage . . . . . 51 et 130
Chemins militaires (cordon-paden) 44
Climat 10

COMMERCE.— Voyez : Travail et Commerce.
Voyez aussi les mots : Bois, Exportation, Professions, Transport (Moyens de), et Voies de communication.

PAGES

Commerce des esclaves 166
— de la colonie (en 1850 et en 1882) (Tableau) 39
Condiments indigènes et étrangers. 13, 21 et 125
Condition de la femme . . 55, 65, 139, 146 et 154
Conjugaison du verbe manger, en nègre-anglais 179
Construction. . . . . 50 et 126
Coolies chinois et hindous. 25
Corvées. 145
Cours d'eau 9
Couvade. 55
Créole : définition et historique. 168
Crimes (Punition des) . . . . . 59 et 148
Croisements (Tableau des) entre Nègres et Européens. 168
Croyances. . . . . 34, 136 et 172
Cultes (Population d'après les) (Tableau). . 22
Danses . . . . . 54, 140 et 171
Décès et naissances de 1855 à 1852 (graphique) 18
Déclinaison, en nègre-anglais. 177
Défrichements. 131
Densité de la population 17
Dieu des méchants. 136
Divinités . . . . . 54 et 136
Domesticité 145
Dram. . . . . 22 et 125
Échanges . . . . . 125 et 128
Écoles et établissements d'instruction (Tableau). 38
Éducation. . . . . 38, 57, 137 et 173
El Dorado : historique. 32
Esclavage :
Son introduction à Suriname 166
Son abolition. 167
Escroquerie, chez les nègres des bois . . . 133
Esprits (Voyez : Divinités et Revenants).
Ethnographie (Questionnaire d'). IV
Exposition des produits de Suriname . . . VI
Exportation de la colonie de Suriname de 1850 à 1882 (Tableau). 24
Fabriques (Travail dans les) 170
Famille :
Chez les Indiens . . . . . 55 et 65
— Nègres des bois . . . . 139 et 154
Faune de la Guyane hollandaise 14
Fêtes . . . . . 138, 141 et 172
Féticheur ou Wentie 149
Feu (Permanence du) . . . . . 51 et 126

PAGES

Fiançailles prématurées. 146
Funérailles 139
Géologie de la Guyane hollandaise 8
Gouvernement de la colonie . . . . . 37 et 141
Grammaire . . . . . 59 et 177
Granman, chef indigène à Suriname. . . . 141
Guyane (Subdivision de la) 4
Guyane hollandaise (Géographie de la) . . 4

HABILLEMENT :
Indiens, 51-52;
Nègres des bois, 126-127;
Nègres sédentaires, 170.
Voyez aussi les mots : Armes, Climat, Saisons, Tatouage.

HABITATION :
Indiens, 49-51;
Nègres des bois, 127-128;
Nègres sédentaires, 169-170.
Voyez aussi les mots : Ameublement, Chauffage, Hamacs.

Hamacs (Confection de) 53
Horticulture. . . . . 54, 128, 135 et 168
Hospitalité . . . . . 54 et 136
Hygiène . . . . . 48, 126 et 147
Hymne en nègre-anglais à l'occasion de l'éruption du Krakatau. 191
Idole, protectrice de la propriété 134
Idoles (Danses des) chez les nègres des plantations 172
Immigrants à Suriname :
Nombre (Tableaux). . . . . 26 et 28
— (Graphique) 26
Indiens (Liste des) exhibés à Amsterdam . . 66
Industries. . . . . 52 et 132
Infanticide. 56
Instruments de guerre . . . . . 52 et 136
— de musique . . . . . 140 et 171
— de travail . . . . . 52 et 132

INSTITUTIONS SOCIALES :
Indiens, 54-56;
Nègres des bois : 141 et 146;
Nègres sédentaires : 170 et 174.
Voyez aussi les mots : Administration, Gouvernement, Justice.

Ivrognerie. . . . . 57 et 137
Jour saint des Nègres des bois : le vendredi. 137
Justice et jugements (Lieu de) 141

PAGES

Jumeaux (Usage relatif aux). 56
Libations funéraires 140
Liqueurs fortes . . . . . 56, 59 et 137
Loekoeman 138
Main-d'œuvre dans la colonie; voyez : Travail et Production.
Maladies . . . . . 59 et 148
Mariage. . . . . 65, 145 et 154
Matapie : tamis à cassave 50
Matériaux d'ameublement. . . . . 52-53 et 126
— de construction . . . . 49, 127 et 171
Médecins et médecine . . . . . 59, 138 et 148
Menstruation (Coutumes relatives à la) chez les Nègres des bois. 147
Métallurgie (Voyez : Or et Géologie).
Métiers (Voyez : Or, Poterie, Population, Professions, et Travail).

MORALE CIVILE ET RELIGIEUSE :
Indiens, 56-57;
Nègres des bois, 134 et 142;
Nègres sédentaires, 172 et 174.
Voyez aussi les mots : Châtiments, Cultes, Éducation, Infanticide, Liqueurs fortes, Politesse, Prêtres.

Mort . . . . . 56, 59 et 139
Mortalité par âge et par sexe en 1882 (Graphique) 19
Mutilations 51
Naissances et décès dans la colonie, de 1855 à 1882 (Tableau). 17
Natalité dans la colonie. . . . . 18, 19 et 26
Nègres des bois (Liste des) exhibés à Amsterdam 154
Nègres sédentaires (Liste des) exhibés à Amsterdam 196
Noms. . . . . 56, 68 et 174
Numération . . . . . 58 et 178
Or (Quantité d') trouvé à Suriname depuis 1879 (Tableau). 34
Or (Statistique des terrains affermés pour l'exploitation de l') depuis 1876 (Tableau). 34
Or (Valeur de l'exportation de l') de 1876 à 1882 34
Ornements. . . . . 51 et 127-128
Pêche. . . . . 52 et 124
Pia-ghi-ma (Prêtre-Médecin) 59
Pinda, noix d'arachide; objet de consommation et d'échange 125

PAGES

Plantations (Production des) en 1882 (Tableau). 23
Plantations (Travail dans les) 170
Politesse . . . . . 57, 132 et 135
Polygamie. . . . . 65, 146 et 154
Population de Suriname au 1er janvier 1883 (Tableau) 23
Population indienne (Répartition de la). . 48
— nègre — . . 123
Poterie 52
Prêtres . . . . . 59, 138 et 149
Prière en nègre-anglais. 193
Primes de chasse 130
Productions animales. 14
— minérales 8
— végétales. 12
Professions (Population d'après les) (Tableau). 20
Propreté (Usages de). . . . . 49 et 147
Proverbes nègres. 18
Pudeur (Absence de). . . . . 134 et 181
Punition des crimes . . . . . 59, 141 et 145
Radeaux en bois 129
Régions de la Guyane hollandaise. 6
Répartition (Voyez : Population).
Repas en commun 135
Répugnances des nègres sédentaires pour certains mets 132
Revenants. . . . . 54 et 137
Rotation agricole 22
Sacerdoce (Voyez : Lockoeman, Pia-ghi-ma et Wentie).
Saisons 11
Salaires pendant l'année 1882 (Tableaux) 29, 30 et 31

SCIENCES :
Indiens, 58-60;
Nègres des bois, 148;
Nègres sédentaires : 172-173.
Voyez aussi les mots : Médecins et médecine, Numération.

Sexes (Décès et naissances par) en 1882 (Tableau). 19
Sorciers. . . . . 59, 138 et 149
Tabac. . . . . 21 et 140
Tatouage 127
Tom-tom : pilau de bananes 64
Transmigration (Croyance à la). 136
Transport (Moyens de) d'Europe à Suriname en 1883 40

PAGES

TRAVAIL ET COMMERCE :

Indiens, 52-53 ;
Nègres des bois, 126-130 ;
Nègres sédentaires, 168 et 170-171.
Voyez aussi les mots : Défrichements, Échanges, Horticulture, Plantations, Productions et Salaires.

Travail (Produit du) dans la colonie en 1882 (Tableau) 31

PAGES

Usines 22
Végétaux. Voyez : Banane, Cassave et. . . 12
Vie future . . . . . 34 et 136
Villages des Indiens 49
— Nègres des bois. 125
— Nègres des plantations 169
Voies de communication (Voyez : Cours d'eau, et Voies militaires).
Vol. 133
Wentie ou Féticheur. 149

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PAGES

Dédicace.

Avant-propos 1

Notice géographique, statistique et historique 1

Les Indiens 45

Généalogie des Indiens exhibés à Amsterdam 61

Renseignements particuliers sur les Indiens exhibés à Amsterdam :

I. — Les Kalinas 63

II. — Les Arrowaks 65

Notices anthropologiques sur les Indiens exhibés à Amsterdam. 67

Coiffures, ornements, ustensiles, tambours des Indiens exhibés à Amsterdam 95

Les Nègres des bois 119

Généalogie des Nègres des bois exhibés à Amsterdam. 151

Renseignements particuliers sur les Nègres des bois exhibés à Amsterdam :

I. — Les Saramaccaners. 153

II. — Les Aucaners 154

Notices anthropologiques sur les Nègres des bois exhibés à Amsterdam 155

Les Nègres sédentaires 163

Nègres des plantations. 169

Nègres des villes 173

Le « Nègre anglais » ou Taki-Taki, langage des habitants de Suriname 174

Généalogie des Nègres sédentaires exhibés à Amsterdam 194

Renseignements particuliers sur les Nègres sédentaires exhibés à Amsterdam 195

Notices anthropologiques sur les Nègres sédentaires exhibés à Amsterdam. 197

Renseignements techniques sur *Les Habitants de Suriname* 217

Table des cartes, planches et vignettes 219

Table alphabétique et méthodique des matières. 223